ANOVO

COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2008

ANOVO

Comptes consolidés au 30 septembre 2008

société mère
SA au capital de : 54 613 393, 20 €
Siège social : 16, rue Joseph Cugnot BP 90217
60 000 Beauvais
RCS Beauvais : 341 125 540

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	notes	30/09/2008	30/09/2007 retraité
Chiffre d'affaires	6.1	**349 668**	**299 329**
Coût des matières consommées	6.2	(94 082)	(79 967)
Coût variable de production	6.2	(151 756)	(122 453)
Marge commerciale	6.2	**103 830**	**96 908**
Coût fixe de production	6.2	(59 514)	(51 740)
Marge brute	6.2	**44 316**	**45 168**
Coût Commercial	6.2	(2 376)	(2 775)
Frais administratifs	6.2	(33 533)	(30 285)
Autres produits et charges opérationnels	6.3	3 040	(1 832)
Résultat sur cession de participation			1 535
Dépréciation des écarts d'acquisition	4.1	(7 714)	
Résultat opérationnel		**3 733**	**11 810**
Produit de trésorerie et équivalent de trésorerie	6.4	425	229
Coût de l'endettement financier brut	6.4	(5 752)	(5 149)
Coût de l'endettement financier net		**(5 328)**	**(4 920)**
Autres produits et charges financiers	6.5	(4 885)	(564)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	4.4	(15)	(202)
Impôts sur les résultats	6.6	(1 329)	(508)
Résultat net des activités poursuivies		**(7 824)**	**5 615**
Résultat net des activités abandonnées	6.7	(8 758)	(3 986)
Résultat net de l'ensemble consolidé		**(16 582)**	**1 629**
Résultat net - Part des minoritaires		(22)	(4)
Résultat net - Part du groupe		**(16 603)**	**1 625**
Nombre moyen pondéré d'actions		136 512 766	136 354 780
Résultat net des activités poursuivies - Part du groupe		(7 845)	4 200
Résultat par action des activités poursuivies (en euros)		**-0,0575**	**0,0308**
Nombre moyen pondéré d'actions ajusté pour le résultat dilué par actions		136 512 766	136 769 205
Résultat net des activités poursuivies - Part du groupe		(7 845)	4 200
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)		**-0,0575**	**0,0307**
Nombre moyen pondéré d'actions		136 512 766	136 354 780
Résultat net des activités abandonnées - Part du groupe		(8 758)	(2 575)
Résultat par action des activités abandonnées (en euros)		**-0,0642**	**-0,0189**
Nombre moyen pondéré d'actions ajusté pour le résultat dilué par actions		136 512 766	136 769 205
Résultat net des activités abandonnées - Part du groupe		(8 758)	(2 575)
Résultat dilué par action des activités abandonnées (en euros)		**-0,0642**	**-0,0188**

Bilan consolidé

Actifs

(en milliers d'euros)	notes	30/09/2008	30/09/2007
Ecarts d'acquisition	4.1	53 900	64 033
Immobilisations incorporelles	4.1	4 881	5 698
Immobilisations corporelles	4.2	51 251	35 460
Actifs financiers	4.3	1 713	1 281
Impôts différés actifs	6.6	7 898	8 296
Participations dans les entreprises associées	4.4	209	224
Autres actifs non courants	4.5	77	1 695
Total des actifs non courants		**119 929**	**116 686**
Stocks et en-cours	4.6	14 085	16 455
Clients	4.7	75 702	73 303
Autres actifs courants	4.7	6 611	8 936
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.8	13 327	13 653
Total des actifs courants		**109 724**	**112 346**
Actifs destinés à être cédés	4.9		3 375
Total des actifs		**229 653**	**232 407**

Passifs et capitaux propres

(en milliers d'euros)		30/09/2008	30/09/2007
Capital		54 614	68 267
Primes d'émission		2 480	84 053
Résultat et réserves consolidés	5.1	(10 533)	(89 762)
Réserve de conversion		(2 092)	(829)
Actions propres		(294)	(294)
Capitaux propres - part du groupe		**44 175**	**61 434**
Intérêts minoritaires		**298**	**280**
Capitaux propres		**44 473**	**61 714**
Provisions - Part non courante	5.2	7 478	6 951
Dettes financières - part à long terme	5.3	55 774	53 365
Impôts différés passifs	6.6	293	286
Autres passifs à long terme		65	219
Total des passifs non courants		**63 611**	**60 821**
Provisions - part courante	5.4	4 704	3 587
Fournisseurs	5.5	54 401	49 416
Autres passifs courants	5.5	34 657	26 856
Concours bancaires et part des dettes financières à moins d'un an	5.6	27 807	30 014
Total des passifs courants		**121 569**	**109 873**
Total des passifs et des capitaux propres		**229 653**	**232 407**

Ration Dettes financières nettes / Capitaux propres	**1,6**	**1,1**
Dettes financières nettes	**70 255**	**69 726**

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	30/09/2008	30/09/2007 retraité
Résultat avant impôt consolidé	**(15 252)**	**2 137**
Elimination des provisions	1 776	(181)
Elimination des amortissements et dépréciations sur immobilisations et dépréciations des écarts d'acquisition	16 385	7 335
Elimination du résultat des sociétés mises en équivalence	15	202
Elimination des charges relatives aux stock options	329	388
Elimination de l'impact de la valorisation à la juste valeur des produits dérivés	4 050	539
Elimination de l'impact de la revalorisation des immobilisations	(3 925)	
Plus ou moins value sur cession et déconsolidation	5 252	(899)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net	**8 630**	**9 521**
Elimination du coût de l'endettement financier net	5 858	5 223
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net	**14 488**	**14 744**
(Augmentation) Diminution des stocks	(658)	(795)
(Augmentation) Diminution des créances	(2 612)	(198)
Augmentation (Diminution) des dettes	17 094	4 158
Variation du Besoin en fonds de roulement	**13 824**	**3 165**
Impôts payés	(1 407)	(638)
Flux de trésorerie des opérations	**26 906**	**17 271**
Reclassement des flux de trésorerie des opérations liés aux activités abandonnées	*723*	*726*
Flux de trésorerie des opérations liés aux activités poursuivies	**27 629**	**17 997**
(Augmentation) Diminution nette des titres consolidés et variations de périmètre	(271)	2 358
(Augmentation) Diminution des immobilisations incorporelles	(2 253)	(3 866)
(Augmentation) Diminution des immobilisations corporelles	(5 842)	(7 200)
(Augmentation) Diminution des immobilisations financières	1 830	(469)
Encaissements relatifs aux cessions d'immobilisations	3 331	1 433
Flux de trésorerie affectés aux investissements	**(3 205)**	**(7 744)**
Reclassement des flux de trésorerie affectés aux investissements des activités abandonnées	*103*	*770*
Flux de trésorerie affectés aux investissements liés aux activités poursuivies	**(3 102)**	**(6 974)**
Opérations d'augmentation de capital		196
Remboursement des emprunts	(19 173)	(11 446)
Augmentation des emprunts et variation nette des lignes de crédits et d'affacturage	1 268	6 979
Intérêts financiers nets versés	(5 858)	(5 223)
Flux de trésorerie affectés au financement	**(23 764)**	**(9 494)**
Reclassement des flux de trésorerie affectés au financement des activités abandonnées	*229*	*(1 665)*
Flux de trésorerie affectés au financement liés aux activités poursuivies	**(23 535)**	**(11 159)**
Variation du taux de change et reclassements de trésorerie	(1 318)	60
Flux de trésorerie	**(326)**	**(77)**
Trésorerie de clôture	13 327	13 653
Trésorerie d'ouverture	13 653	13 729
Flux de trésorerie	(326)	(76)

Variation des capitaux propres consolidés

	Actions en circulation	*Actions propres*	Capital social	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résultat groupe	Actions propres	Réserve de conversion	Capitaux propres - part groupe	Capitaux propres - intérêts minoritaires	Capitaux propres consolidés
	(en nombre d'actions)		*(en milliers d'euros)*								
Au 30/09/2006	**136 193 483**	**20 717**	**68 097**	**84 026**	**(92 109)**	**507**	**(294)**	**203**	**60 430**	**403**	**60 833**
Charge relative aux stock options					388				388		388
Exercice de stock options	340 000		170	27					197		197
Juste valeur des produits dérivés					(440)				(440)		(440)
Activations d'impôts					394				394		394
Autres variations					(62)				(62)		(62)
Sous-total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					**(108)**				**(108)**		**(108)**
Affectation du résultat de l'exercice précédent					507	(507)					
Résultat net de l'exercice						1 625		(1 578)	47	4	51
Sous-total des produits et charges de la période					**399**	**1 118**		**(1 578)**	**(61)**	**4**	**(57)**
Acquisition d'intérêts minoritaires										(132)	(132)
Réserve de conversion					(66)			546	480	5	485
Au 30/09/2007	**136 533 483**	**20 717**	**68 267**	**84 053**	**(91 388)**	**1 625**	**(294)**	**(829)**	**61 434**	**280**	**61 714**
Charge relative aux stock options					329				329		329
Augmentation / Réduction de capital (AG du 17 janvier 2008)			(13 653)	(81 573)	95 226						
Juste valeur des produits dérivés					278				278	(2)	276
Sous-total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					**278**				**278**		**278**
Affectation du résultat de l'exercice précédent					1 625	(1 625)					
Résultat net de l'exercice						(16 603)		(2 013)	(18 616)	29	(18 587)
Sous-total des produits et charges de la période					**1 903**	**(18 228)**		**(2 013)**	**(18 338)**	**29**	**(18 309)**
Réserve de conversion								750	750	(9)	741
Au 30/09/2008	**136 533 483**	**20 717**	**54 614**	**2 480**	**6 070**	**(16 603)**	**(294)**	**(2 092)**	**44 175**	**298**	**44 473**

NOTE 1	Faits marquants de la période
NOTE 2	Principes comptables
NOTE 3	Périmètre de consolidation
NOTE 4	Notes sur le bilan actif consolidé
NOTE 5	Notes sur le bilan passif consolidé
NOTE 6	Notes sur le compte de résultat consolidé
NOTE 7	Instruments financiers
NOTE 8	Engagements hors bilan
NOTE 9	Informations sectorielles
NOTE 10	Effectifs
NOTE 11	Evénements survenus après la clôture de l'exercice
NOTE 12	Rémunération des dirigeants
NOTE 13	Informations sur les parties liées

Note préliminaire

Les états financiers consolidés du groupe ANOVO ont été arrêtés par les Conseils d'administration du 19 novembre 2008 et du 5 décembre 2008.

Le groupe ANOVO est leader en Europe de la logistique, de la maintenance, de la personnalisation et du Service Après Vente (SAV) des produits dans le domaine des Télécommunications, de l'accès et du Multimédia.

5 600 collaborateurs, 350 millions d'euros de chiffre d'affaires et 20 Centres d'Excellence.

3 domaines d'activité stratégiques **(DAS)** :

- ***Telco*** : téléphones portables et autres 'Smart Phone'. Anciennement nommé « Mobilité » ;
- ***Accès*** : décodeurs et autres accès aux réseaux ;
- ***Multimédia*** : PC, moniteurs et autres écrans plats. Anciennement nommé « Ecrans » ;

La société mère du groupe, ANOVO, est cotée sur Euronext Paris de NYSE Euronext (compartiment C)

NOTE 1 - Faits marquants de la période

- Reprise début juillet 2008 du site dédié aux activités de services de SAGEM MOBILE, situé à MONTAUBAN, assortie d'un contrat paneuropéen exclusif de 5 ans. Par cette reprise (180 salariés et des actifs d'exploitation), le groupe consolide une palette de savoir-faire dans les services à valeur ajoutée (hotline, gestion des pièces détachées, expertise produits et audit des centres de réparation) ;

- Décision de CANAL+ en France de confier ses nouveaux produits numériques à un concurrent déclaré moins-disant dans le cadre d'un appel d'offre ;

- Réorganisation des activités « On site » en France pour privilégier autant que possible le recours à la sous-traitance tout en maintenant la qualité de service requise par les clients ;

- Réorganisation industrielle au Royaume-Uni et création d'une plateforme de logistique et de stockage ;

- Décision d'arrêter les activités aux États-Unis, la montée en puissance de nouveaux contrats ne permettant pas un retour rapide à la rentabilité. Après plusieurs années de stabilisation, l'activité était devenue lourdement déficitaire sur le premier semestre de l'exercice 2007/2008 suite au retrait de l'un des principaux clients locaux. L'impact au compte de résultat de l'exercice est de -8,8 M€. L'impact en trésorerie de cet arrêt est de -700 K€.

- Effets des évolutions des courbes de taux sur les produits dérivés souscrits par la société sur les conseils inadaptés d'un établissement financier, avec un impact défavorable de 4,1 M€ sur le résultat de l'exercice consécutif à l'enregistrement des justes valeurs de ces produits dérivés, et un impact négatif sur la trésorerie de 1,6 M€, dont 1,3 d'appel de marge en garantie. Des négociations sont en cours avec la banque émettrice afin d'en limiter les conséquences sur les années à venir.

NOTE 2 - Principes comptables

Les comptes consolidés du groupe ANOVO sont présentés conformément au référentiel IFRS.

La norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » est appliquée pour la première fois. Les informations sur les risques auxquels une entité est exposée au travers des instruments financiers et sur le management de ces risques ont été détaillées dans la note 7.

Sont sans incidence sur les états financiers consolidés :
- L'interprétation IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et pertes de valeur (dépréciation) » ;

Les normes et interprétations suivantes n'ont pas été appliquées par anticipation :
- La norme révisée IAS 1 « Présentation des états financiers » ;
- L'amendement à la norme IAS 23 « Coûts d'emprunts » ;
- La norme révisée IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » ;
- L'amendement à la norme IAS 32 « Instruments financiers : présentation » et à la norme révisée IAS 1 « Présentation des états financiers », intitulé « Puttable Financial Instruments and Obligations arising on liquidation » ;
- L'amendement à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », intitulé « Eligible Hedge items » ;
- L'amendement aux normes IFRS 1 et IAS 27, intitulé « Cost of an investment in a subsidiary, Jointly controlled entity or associate" ;
- L'amendement à la norme révisée IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions », intitulé « Vesting conditions and cancellations » ;
- La norme révisée IFRS 3 « Regroupements d'entreprise » ;
- L'amendement à la norme IFRS 8 « Segments opérationnels » ;
- L'interprétation IFRIC 12 « Concessions de services » ;
- L'amendement à l'interprétation IFRIC 13 « Programmes de fidélisation des clients » ;
- L'amendement à l'interprétation IFRIC 14 « IAS19 – Limitation de l'actif au titre des prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction » ;
- L'interprétation IFRIC 15 « Contrats de construction » ;
- L'interprétation IFRIC 16 « Couverture d'investissement net dans une entité étrangère » ;
- L'interprétation IFRIC 17 « Paiements de dividendes autre qu'en trésorerie » ;
- « Annual improvements to IFRS ».

Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où l'application des normes et interprétations suivantes, obligatoires aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008 et non encore endossées par l'UE sont sans incidence sur les comptes de ANOVO :
- IFRIC 12 « Concessions de services » ;
- IFRIC 14 « IAS19 – Limitation de l'actif au titre des prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction ».

2.1. Bases de préparation

Les comptes consolidés du groupe ANOVO ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des éléments ci-dessous, évalués à leur juste valeur :
- Les actifs financiers disponibles à la vente ;
- Les actifs et passifs acquis dans le cadre de regroupements ;
- La trésorerie et les équivalents de trésorerie ;
- Les découverts bancaires et dettes d'affacturage ;
- Les instruments financiers dérivés.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros et sont arrondis au millier le plus proche (sauf indication contraire).
Ils ont, par ailleurs, été établis selon les principes généraux des normes IFRS :
- Image fidèle ;
- Continuité d'exploitation ;
- Méthode de la comptabilité d'engagement ;
- Permanence de la présentation à l'exception des changements présentés dans la note 2.2 ;
- Importance relative et regroupement.

La préparation des états financiers nécessite, de la part d'ANOVO, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses susceptibles d'avoir un impact tant sur les montants des actifs et passifs que sur ceux des produits et charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir des expériences passées et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu dans le cadre de la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les montants définitifs figurant dans les futurs états financiers d'ANOVO peuvent être différents des valeurs actuellement estimées. Ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue. Les estimations retenues au titre de l'exercice 2007/2008 sont décrites au point 2.21.

2.2. Changement de présentation du compte de résultat consolidé

Afin d'améliorer la lisibilité des résultats, le groupe a décidé de supprimer le niveau intermédiaire de résultat séparant les éléments courants des éléments non courants qui avait été instauré au 30 septembre 2007, faisant usage de la possibilité laissée par la recommandation 2004-R02 du CNC. Cependant le groupe a conservé la notion de « autres produits et charges opérationnels » (cf. paragraphe 6.3) afin d'isoler les éléments majeurs de nature à fausser l'analyse de la performance économique du groupe. La colonne "30/09/2007" a été retraitée en conséquence.

2.3. Méthodes de consolidation

Les sociétés contrôlées par ANOVO sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise de manière à tirer avantage de ses activités. Le contrôle est présumé exister lorsqu'ANOVO détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité.
Les filiales sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au groupe alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle. La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé. Les soldes et les transactions intra-groupe ainsi que les pertes et profits résultant de transactions intra-groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.
Les entreprises dans lesquelles ANOVO exerce une influence notable, appelées entreprises associées, sont consolidées par mise en équivalence, l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

2.4. Date de clôture

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes annuels, arrêtés au 30 septembre 2008.

2.5. Principes de conversion

La monnaie fonctionnelle d'une société est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère la société.
Les transactions réalisées par une société dans une devise autre que sa monnaie fonctionnelle sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et passifs monétaires exprimés en devises sont convertis au cours de clôture. Les actifs et passifs non monétaires exprimés en devises sont généralement convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction. Les différences de change résultant de la conversion des transactions en devises sont incluses dans le compte de résultat, à l'exception des comptes courants intra-groupe long terme qui font partie intégrante de l'investissement et dont les différences de change sont comptabilisées dans les réserves de conversion.

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros comme indiqués ci-après :

- Les postes du bilan sont convertis sur la base des cours de change en vigueur à la clôture de la période sauf les capitaux propres et les écarts d'acquisition, qui sont maintenus au cours historique ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change moyen de la période ;
- Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites dans le poste « Réserves de conversion » compris dans les capitaux propres ; Lors de la cession d'une entité étrangère, ces différences de change sont reprises dans le compte de résultat comme élément du profit ou de la perte de cession.

Les cours de change utilisés sont les suivants :

1 € = x devises	Taux de clôture	Taux moyen	Taux d'ouverture
Suisse	1,5774	1,62105	1,6601
Chili	784,68427	733,12009	725,05317
Royaume Uni	0,7903	0,7633	0,6968
Norvège	8,333	7,96144	7,7185
Pérou	4,29034	4,36028	4,38256
Pologne	3,3967	3,48685	3,773
Suède	9,7943	9,38042	9,2147
USA	1,4303	1,5033	1,4179

2.6. Présentation

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice ou faisant l'objet d'une cession ferme exerçable selon un échéancier prévu, ainsi que la trésorerie disponible et la part courante des actifs financiers constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du groupe ou dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

2.7. Actifs et passifs non courants

2.7.1. Écarts d'acquisition

Conformément à la réglementation, la société procède à l'occasion de la première consolidation des sociétés acquises du groupe dans un délai n'excédant pas un an, à l'évaluation de la juste valeur de l'ensemble des éléments identifiables (actifs, passifs et passifs éventuels) acquis.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de la société ANOVO dans le total des actifs, passifs et passifs éventuels acquis valorisés à leur juste valeur à la date d'acquisition est inscrite sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » et affectée à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie susceptible de bénéficier

du regroupement d'entreprise pour les besoins des tests de dépréciation, qui sont réalisés chaque année ou plus fréquemment s'il existe des indications laissant supposer une dépréciation éventuelle. (cf. § 2.7.4. Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés). Ils ne sont pas amortis.

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, dans le résultat opérationnel. Les pertes de valeur comptabilisées sur des écarts d'acquisition sont irréversibles.

2.7.2. Actifs incorporels

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charges sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité de l'actif incorporel.
L'essentiel de ces immobilisations sont des logiciels et sont amortis entre 2 et 8 ans.
Les frais relatifs aux développements sont inscrits à l'actif dès que le groupe est en mesure de démontrer :

- son intention ainsi que sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- que l'actif incorporel générera des avantages économiques futurs,
- et que le coût de cet actif incorporel peut être évalué de façon fiable.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

L'activité de Recherche et Développement de ANOVO concerne l'ensemble des Domaines d'Activité Stratégiques et porte notamment sur :

- Accès : Le développement de bancs de test automatisés permettant d'identifier le problème et de diriger les décodeurs vers le traitement approprié, au sein des centres d'excellence de Beauvais, Saronno (Italie) et Warrington (UK) ;
- Telco : La compatibilité électromagnétique des produits numériques grâce à des tests réalisés dans une chambre anéchoïde 3D, dans le cadre du projet ELOPSYS au sein du Pôle de Compétitivité Européen de Brive ;
- Multimédia : Le traitement au laser des pixels défaillants des panneaux LCD et plasma au sein du centre d'excellence d'Angers-Beaucouzé, en partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM) et sa Société d'Etudes et de Recherches (SERAM). Les traitements sont réalisés dans une salle blanche de classe 1000 (avec un espace de classe 100).

2.7.3. Actifs corporels

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur juste valeur en cas d'acquisition dans le cadre de regroupement, y compris les frais d'acquisition, tous les coûts directement attribuables ainsi que les droits et taxes non récupérables diminués des escomptes financiers obtenus, et ultérieurement des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Le coût des emprunts n'est pas incorporé dans le coût d'acquisition des actifs corporels.

Les frais d'entretien courant sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

L'amortissement est calculé sur une durée d'utilisation pour le groupe estimée par nature de composants. Les éléments d'un actif ayant des durées d'utilisation ou des modes de consommation de leurs avantages économiques différents, sont comptabilisés séparément et amortis selon un plan d'amortissement propre. Au sein du groupe, le mode d'amortissement des actifs corporels est généralement le mode linéaire.
L'amortissement démarre lorsque les actifs sont considérés comme étant à l'endroit et en l'état de fonctionner conformément aux intentions de la direction.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Constructions : Gros œuvre	30 ans
Constructions : Façade	30 ans
Constructions : Installations générales	20 ans
Agencements et Aménagements	4 à 10 ans
Mobilier et matériel de bureaux	4 à 10 ans
Matériel informatique	4 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans

Les durées d'utilisation estimées étant supposées très proches des durées de vie économique, le groupe a considéré une valeur résiduelle nulle pour ses différents actifs.
Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque arrêté comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8.

2.7.4. Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés

L'évaluation de la valeur des écarts d'acquisition est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des évènements ou circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. Pour tous les autres actifs, les tests de pertes de valeur sont réalisés uniquement lorsque des faits ou changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée.

Conformément à la norme IAS 36, les Unités Génératrices de Trésorerie ont fait l'objet d'un test de perte de valeur. L'utilisation des projections actualisées des flux de trésorerie futurs est privilégiée pour déterminer la valeur recouvrable à défaut de références de transactions récentes facilement disponibles. Afin de déterminer leur valeur d'utilité, les actifs immobilisés auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent.

Une UGT est définie comme étant un croisement d'un secteur géographique (région ou pays) et d'un Domaine d'Activité Stratégique (DAS).

Le test de perte de valeur a été effectué en appliquant la méthodologie suivante :

La valeur d'utilité est déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (Discounted Cash Flows) selon les principes suivants :

- Les flux de trésorerie sont issus des prévisions d'exploitation préparées par le management local, revues par la direction générale et consolidées dans le budget du groupe, présenté au Conseil d'administration ;
- Le taux d'actualisation de 11% n'a pas évolué sur la période, la direction ayant considéré préférable de ne pas tenir compte des évolutions des taux d'intérêts liées aux effets de la crise financière internationale. Un taux d'actualisation unique a été retenu dans la mesure où les risques spécifiques à chaque UGT ont été pris en compte dans la détermination des flux de trésorerie ;
- La valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie futurs actualisés de la dernière période de prévision, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est de 2,1 %, en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère le groupe, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur nette comptable au bilan consolidé des actifs immobilisés (y compris l'écart d'acquisition). Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

Dans le cadre de la détermination de la valeur d'utilité des UGT, la direction du groupe a établi des projections de flux de trésorerie sur la base d'hypothèses représentant sa meilleure estimation de l'ensemble des conditions économiques qui existeront pendant la durée d'utilité de l'actif restant à courir. Les projections de flux de trésorerie établies par le management ont été réalisées sur la base des budgets opérationnels établis par le management de chacune des business units établis en septembre 2008 pour les exercices 2008-2009 à 2010-2011, avec une extrapolation de un an sur 2011-2012 soit un horizon de prévision de 4 ans. Des tests ont été réalisés afin de connaître la sensibilité du test de perte de valeur au taux d'actualisation, au taux de croissance à l'infini, et au pourcentage de marge brute figurant dans les business plans.

2.7.5. Actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement

En application de la norme IAS 17, les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement (les contrats de location-financement sont des contrats qui transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif) sont comptabilisés comme des acquisitions en pleine propriété à crédit (la valeur d'origine correspond à la juste valeur du bien ou à la valeur actualisée des paiements minimaux (si inférieurs) et font l'objet d'un amortissement sur la durée la plus courte entre la durée du contrat et la durée d'utilité, conformément aux méthodes décrites dans la note relative aux actifs corporels (§ 2.7.3). La valeur du capital représentatif de la dette est inscrite dans les dettes financières. La charge financière représentative des intérêts payés ainsi que l'amortissement de la période sont comptabilisés en charges de l'exercice.
Les charges de location simple impactent le compte de résultat pour la durée d'utilisation du bien dans le cadre du contrat.

2.7.6. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les prêts, et dépôts et cautionnements qui ont une maturité supérieure à un an, ainsi que les valeurs mobilières de placement nanties. Ils ne sont pas actualisés et restent à leur coût historique.

2.7.7. Provisions

Une provision est constituée dès lors qu'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite, résultant d'événements passés, provoquera, de manière certaine ou probable, une sortie de ressources au profit d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente, que cette sortie de ressources n'est pas déjà couverte par un passif et que le montant peut être estimé de manière fiable. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie de ressources ne sont pas fixés avec précision. Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent.

Les engagements résultant de plans de restructuration sont comptabilisés lorsque les plans ont été détaillés et qu'un commencement de mise en œuvre ou une annonce ont créé une attente chez les personnes concernées.
Une provision pour garantie est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des prestations au moment de leur vente. La charge correspondante est enregistrée dans les coûts des ventes.

Les provisions qui figurent au bilan, dans la rubrique « Litiges » correspondent à l'évaluation du risque par les directions opérationnelles des filiales ou la direction du groupe et peuvent différer des sommes réclamées par le demandeur.

Les provisions pour extensions de services données aux clients sont présentées en totalité dans la part courante des passifs puisqu'elles appartiennent au cycle d'exploitation.

2.8. Actifs et passifs courants

2.8.1. Créances clients et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants (créances sociales et fiscales, charges constatées d'avance, part à moins d'un an des dépôts et cautionnements) sont comptabilisés pour leur montant brut.
Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Si un événement de perte est avéré et intervient en cours d'exercice après l'enregistrement initial de la créance, la provision individualisée par créance sera déterminée en comparant les flux futurs de trésorerie estimés à la valeur inscrite au bilan.
Certaines filiales du groupe procèdent à l'affacturage d'une partie de leurs créances. Les créances affacturées sont retraitées dans le bilan consolidé afin d'apparaître en créances commerciales et en dettes financières.

2.8.2. Stocks

Les stocks sont enregistrés au plus bas du coût de revient historique, soit la somme du coût d'acquisition et du coût de transformation, et de la valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat (net de rabais, remises, ristournes), les taxes non récupérables, les frais de transport, de douanes et de manutention et les autres coûts d'achat directs. Le coût de transformation est composé des coûts directs de production, de la quote-part des frais généraux de production fixes et variables, à l'exclusion des coûts de sous-activité.

Les stocks d'éléments fongibles sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est enregistrée en fonction de la valeur de réalisation des stocks. La valeur de réalisation des stocks est définie par rapport à leur utilisation prévue dans le cadre de l'activité de la société, dans la mesure où il n'existe pas de marché secondaire des pièces détachées. Les prévisions d'utilisation sont établies par catégories de produits.

Une durée de référence a été définie en nombre de mois de consommation de pièces détachées et est étroitement liée à la durée de vie du produit soit :

- Une première catégorie de produits, essentiellement rencontrés sur les activités Telco et Multimédia (modem ADSL), basée sur des cycles de vie courts (de 1 à 2 ans), est dépréciée intégralement pour les produits qui ne seront pas consommés dans les 6 mois suivant la date de clôture ;
- Une seconde catégorie de produits, rencontrés sur les activités Accès (décodeurs) et Multimédia (ordinateurs, écrans plasma et LCD), est dépréciée intégralement pour les produits qui ne seront pas consommés dans les 12 mois suivant la date de clôture ;
- Une troisième catégorie de produits, rencontrés sur les produits Accès (routeur) ou Multimédia (moniteur médical), basée sur des cycles de vie longs de 7 à 15 ans, est dépréciée intégralement pour les produits qui ne seront pas consommés dans les 24 mois suivant la date de clôture.

2.8.3. Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les titres des sociétés non consolidées. Ils sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres. Les justes valeurs de ces actifs sont déterminées principalement par référence au prix de marché.

2.8.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les parts de Sicav de trésorerie. Ces parts de Sicav sont détenues à des fins de transaction et évaluées à la juste valeur. Tout profit ou perte en résultant est comptabilisé dans le compte de résultat. La juste valeur de ces instruments financiers est le cours acheteur à la date de clôture. Étant évalués à la juste valeur par contrepartie du résultat, ces actifs ne font pas l'objet de provision pour dépréciation.

2.8.5. Dettes commerciales

Les dettes commerciales sont enregistrées à leur initiation à la juste valeur. La juste valeur des dettes fournisseurs est assimilée à leur valeur nominale compte tenu des échéances initiales généralement inférieures à trois mois. Les dettes sont ensuite comptabilisées au coût amorti.

2.8.6. Instruments financiers dérivés

Le groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts. La politique actuelle du groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à sa dette restructurée, une partie de ses dettes de location-financement et d'affacturage et non à des fins spéculatives.
Le groupe a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture aux instruments financiers dérivés. Les profits ou pertes résultant des variations de valeur de marché sont comptabilisés en résultat pour la part inefficace de la couverture et en capitaux propres pour la part efficace.

2.9. Activités abandonnées et actifs destinés à être cédés

Un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que cela soit le cas, l'actif doit être disponible pour une vente immédiate et celle-ci doit être hautement probable.

En application de la norme, les actifs et passifs concernés sont alors reclassés en actifs détenus en vue de la vente et en passifs liés sans compensation. Les actifs reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des coûts de sortie et le coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Ils ne sont plus amortis à compter de cette date.

En outre, IFRS 5 impose qu'une composante d'une entité soit classée en activité abandonnée lorsque les critères de classification comme détenue en vue de la vente sont remplis ou lorsque l'entité s'en est séparée. Une telle composante représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, ou fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente. Les activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées comprenant le résultat net après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités cédées ou en cours de cession. De même, les flux de trésorerie générés par les activités cédées ou en cours de cession sont présentés sur des lignes distinctes du tableau des flux de trésorerie consolidés des périodes présentées.

Dans la mesure où l'activité de la filiale ANOVO Americas constituait la majeure partie de la zone Amérique, celle-ci a été traitée comme une activité abandonnée et a donc été comptabilisée conformément à la norme IFRS5, les actifs et passifs correspondant n'ont pas été reclassés.

2.10. Engagements de retraite et autres avantages à long terme

Les engagements de retraite et avantages assimilés couvrent deux catégories d'avantages au personnel :

- les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent notamment les indemnités de départ en retraite,
- les autres avantages à long terme (pendant l'emploi) qui recouvrent principalement les médailles du travail.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés, dans le même agrégat du compte de résultat que les frais de personnel correspondants :

- Coût variable de production ;
- Coût fixe de production ;
- Coût Commercial ;
- Frais administratifs.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont enregistrés selon la méthode du corridor selon laquelle les nouveaux écarts actuariels sont amortis sur la durée moyenne d'activité résiduelle des salariés, à l'exception de la fraction n'excédant pas 10% du montant le plus élevé entre, d'une part, la valeur actualisée de l'obligation, et d'autre part, la juste valeur des actifs de couverture à la clôture de l'exercice. Dans le cas d'avantage à long terme pendant l'emploi, les écarts actuariels sont intégralement comptabilisés dans le résultat de l'exercice correspondant.

La charge de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus est constatée en charges de personnel dans le poste *« Frais administratifs »*. Le coût de l'actualisation diminué de la rentabilité attendue des actifs du régime est constaté en charges financières.

Les plans de retraites du groupe sont détaillés dans la note 5.2.

2.11. Emprunts

- Emprunt

Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts sont enregistrés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission du passif. Ces frais d'émission d'emprunts n'entrent pas dans le coût initial mais sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et dès lors constatés en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie du passif. A chaque clôture, ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

- OCEANE

Les obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange d'actions existantes (OCEANE) octroient aux porteurs une option de conversion en actions ANOVO. Elles constituent un instrument financier hybride qui, selon la norme IAS 32, doit être scindé en deux composantes :

- ⇨ la valeur de la composante dette est déterminée en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs au taux de marché en vigueur à la date d'émission (tenant compte du risque de crédit à l'émission) d'un instrument similaire présentant les mêmes conditions mais sans l'option de conversion,
- ⇨ la valeur de la composante capitaux propres est déterminée par différence entre le produit d'émission de l'emprunt et le montant calculé de la composante dette.

- Crédits à court terme et découverts bancaires

Ce poste inclut essentiellement les soldes créditeurs de comptes bancaires et l'affacturage.

2.12. Impôts différés

Les impôts différés sont valorisés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôt connus à la clôture. Ils sont calculés pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et passifs du groupe, sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable.

Les actifs d'impôt différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant de pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées ou lorsqu'il existe un passif d'impôt exigible sur lequel elles pourront être imputées.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à la clôture de chaque exercice et, le cas échéant, réévaluée ou réduite, pour tenir compte de perspectives plus ou moins favorables de réalisation d'un bénéfice imposable disponible permettant l'utilisation de ces actifs d'impôt différé. Pour apprécier la probabilité de réalisation d'un bénéfice imposable disponible, il est notamment tenu compte de l'historique des résultats des exercices précédents, des prévisions de résultats futurs, des éléments non récurrents qui ne seraient pas susceptibles de se renouveler à l'avenir et de la stratégie fiscale. De ce fait, l'évaluation de la capacité du groupe à utiliser ses déficits reportables repose sur une part de jugement importante. Si les résultats futurs s'avéraient sensiblement différents de ceux anticipés, le groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la hausse ou à la baisse la valeur comptable des actifs d'impôt différé, ce qui pourrait avoir un effet significatif sur le bilan et le résultat du groupe. Les hypothèses retenues pour les prévisions de résultats futurs sont les mêmes que celles retenues dans les tests d'impairment.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés dans les capitaux propres et non dans le compte de résultat.

2.13. Présentation et comptabilisation des produits de l'activité

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :
- Les prestations de logistique, de réparation et de maintenance sont comptabilisées quand le service est rendu.
- Le revenu correspondant aux contrats d'extension de services garantie sur plusieurs années est reconnu prorata temporis.

La production fait l'objet d'un examen à chaque arrêté de comptes :
- Les services rendus non encore ou partiellement facturés sont évalués en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Ils sont enregistrés en chiffre d'affaires et figurent au bilan à la rubrique *« Factures à établir »* du poste *« Clients » ;*
- Les prestations facturées mais non encore exécutées sont déduites du chiffre d'affaires facturé et sont portées au passif du bilan à la rubrique « *Produits constatés d'avance & autres comptes de régularisation* » du poste « *Autres passifs courants* ».

Le groupe n'agit pas pour le compte de tiers et supporte les risques liés à l'obsolescence des stocks.

2.14. Paiements fondés sur des actions

L'application de la norme IFRS 2 à ANOVO concerne uniquement les options de souscription d'actions accordées au personnel. Suivant la faculté offerte par IFRS 1, seules les options attribuées à compter du 7 novembre 2002 et dont la date d'exercice est postérieure au 1er octobre 2004 ont été prises en compte.
Le coût des plans de stocks options est déterminé par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés, appréciée à la date d'attribution.
La détermination de la juste valeur de ces options a été effectuée en appliquant un modèle de type binomial. Cette valeur est intangible pour la durée du plan.

Le coût des opérations réglées en actions est comptabilisé en « Charges de personnel » avec, en contrepartie, une augmentation correspondante des capitaux propres (réserves consolidées), sur une durée qui se termine à la date à laquelle le bénéficiaire salarié devient créancier de la gratification. Aucune charge n'est reconnue au titre des avantages dont les titulaires ne remplissent pas les conditions exigées pour acquérir un droit de créance définitif.

Le cours de l'action retenu pour le calcul de la juste valeur de l'option attribuée est le cours de clôture à la date du jour du Conseil d'administration attribuant l'option (ou de la décision du Président du Conseil d'administration agissant sur sa délégation). La durée de vie économique correspond à la maturité des options jusqu'à la date d'exercice. La volatilité attendue sur la durée de vie de l'option a été estimée à partir de la volatilité implicite d'options d'échangées sur le marché portant sur l'action sous-jacente et de la volatilité historique de l'action. Les paramètres retenus pour le calcul de la juste valeur sont les suivants :
- Volatilités entre 55 et 75% ;
- Taux de dividendes à zéro ;
- Taux sans risque compris entre 2,71% et 3,72% selon les attributions ;
- Taux de sortie nul.

2.15. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives et des actions propres. Les actions ordinaires potentielles sont traitées comme dilutives si et seulement si leur conversion en actions ordinaires aurait pour effet de réduire le bénéfice net par action.

2.16. Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.
En application de la norme IAS 14 « Information sectorielle », les secteurs primaires et secondaires retenus sont respectivement les secteurs d'activité (dénommés Domaines d'Activité Stratégiques DAS) et les secteurs géographiques (dénommés Régions).

2.16.1. Un niveau primaire par secteurs d'activité

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise pour lequel une information financière distincte est disponible et régulièrement revue par la direction de l'entreprise, en vue de lui affecter des ressources et d'évaluer sa performance économique.

L'organisation par Domaines d'Activité Stratégiques (DAS) est la suivante :

- Le Domaine d'Activité Stratégique Telco (ex DAS Mobilité) qui recouvre l'activité Télécom Grand Public et flottes d'entreprises ;
- Le Domaine d'Activité Stratégique Accès qui regroupe les activités Infrastructures Télécom et la Vidéocommunication (décodeurs et boîtes ADSL) ;
- Le Domaine d'Activité Stratégique Multimédia (ex DAS Ecran) qui comprend le FPD/IT (les Matériels Informatiques et les Multimédia plats).

2.16.2. Un niveau secondaire par secteurs géographiques

Il est le reflet de l'organisation fonctionnelle du groupe avec une répartition par région :

- France : comprend les sociétés situées en France, auxquelles s'ajoutent les filiales situées en Belgique, Suisse et en Pologne ;
- UK : Royaume-Uni et Irlande ;
- Italie ;
- Espagne ;
- Nordic : Suède et Norvège ;
- Americas : regroupe les filiales situées au Chili, au Pérou et à Panama.

2.17. Subventions d'investissement et aide publique

Les subventions d'investissement sont enregistrées en produits au même rythme que l'amortissement des biens auxquels elles se rapportent, sous réserve que leur attribution ne soit pas susceptible de remise en cause. Leur montant net est comptabilisé dans les rubriques « *Produits constatés d'avance & autres comptes de régularisation* » et « *Produits constatés d'avance - part à plus d'un an* » (postes « *Autres passifs courants* » et « *Autres passifs à long terme* »).

2.18. Agrégats du compte de résultat

Le groupe ANOVO présente un compte de résultat détaillé par destination, calqué sur le suivi opérationnel mensuel de ses indicateurs de performance et la construction de son budget.
Les différents indicateurs se détaillent de la façon suivante :

- Le coût des matières consommées comprend le coût d'achat des pièces détachées et emballages consommés sur la période augmenté des frais de transport, taxes, droits de douanes et diminué des provisions sur stock ;
- Le coût variable de production comprend les frais de personnel directs (ouvriers, techniciens et personnel dédié à la saisie sur les logiciels de suivi de production) augmentés des charges sociales, des frais de formations, de logistique, de transport, de sous-traitance,... ;
- Le coût fixe de production comprend les coûts industriels directs (les frais de personnel des agents de maîtrise, du personnel de maintenance et de tout salarié ayant un lien direct avec la ligne de production, les amortissements des immobilisations utilisées par ces personnes) et indirects (les frais de personnel des salariés affectés au stockage, aux achats, à la qualité, à l'ingénierie et la coordination industrielle, le coût des bâtiments industriels, les amortissements des immobilisations utilisées par ces personnes) ;
- Le coût commercial comprend les frais de personnel des « Business Units Managers » et « Key Accounts Managers » ainsi que leur frais de voyages et de structure ;
- Les frais administratifs comprennent les frais liés aux fonctions finance, ressources humaines, systèmes d'information, direction générale, les frais de Holding du groupe. Ils comprennent également les charges relatives à la juste valeur des stocks options attribuées pour tous les salariés, quelle que soit leur fonction (production, commercial ou administratif).
- Les autres produits et charges opérationnels correspondent à des éléments majeurs intervenus au cours de l'exercice et de nature à fausser l'analyse de la performance économique du groupe tels qu'arrêt ou reprise d'activité (hors IFRS 5), coûts liés à des réorganisations opérationnelles, charges consécutives à des différends avec des prestataires ou clients, ...

2.19. Actions propres

Les actions propres enregistrées dans les titres immobilisés sont comptabilisées en diminution des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'achat. En cas de cession de ces titres à l'extérieur du groupe, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits directement dans les capitaux propres.

2.20. Produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net correspond au montant des intérêts dus au titre des dettes financières, diminué du montant des intérêts acquis au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les autres produits et charges financiers comprennent notamment :

- Le résultat net de change ;
- Les dotations et reprises aux provisions ;
- L'effet de la désactualisation des provisions, y compris celui relatif aux provisions pour retraites et engagements assimilés pour tenir compte de l'effet temps ;
- La part inefficace de la variation de juste valeur des instruments financiers dérivés éligibles à la comptabilité de couverture et la totalité de la variation de juste valeur des instruments financiers dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.

2.21. Recours à des estimations du management dans l'application des normes comptables groupe

ANOVO peut être amené à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et passif, des produits et des charges ainsi que des informations relatives aux éléments d'actif et passif latents. Les résultats réels futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice de jugement rendu nécessaire par la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent pas être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.
Les estimations et les hypothèses sont revues régulièrement. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les principales estimations réalisées par ANOVO sont relatives aux éléments suivants :

- Les notes 2.8.2 relatives à la dépréciation des stocks. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché ;
- Les notes 2.7.1, 2.7.4 et 4.1 sont relatives aux écarts d'acquisition et aux tests de dépréciation de l'actif immobilisé. La direction du groupe a procédé aux tests sur la base des meilleures anticipations de l'évolution future de l'activité des unités concernées, de la durée de vie des immobilisations et compte tenu du taux d'actualisation ;
- Les notes 2.10 et 5.2 relatives aux provisions et engagements sociaux (entre autres IDR et restructuration) décrivent les provisions constituées par ANOVO. Dans la détermination de ces provisions, ANOVO a pris en compte la meilleure estimation de ces engagements ;
- La note 2.12 relative à la charge fiscale restitue la situation fiscale du groupe et repose notamment en France sur la meilleure estimation qu'a le groupe de l'évolution des résultats fiscaux futurs ;
- La note 2.8.1 relative à la dépréciation des créances clients. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de sa créance ;
- La note 2.7.7 relative aux provisions pour extension de services. Ces provisions sont calculées sur la base de données statistiques ou sur la meilleure estimation fondée sur l'expérience acquise. Ces provisions ou leur variation sont comptabilisées dans le coût des ventes au moment de la reconnaissance du revenu ;
- Les notes 2.14 et 6.2.1 relatives à l'estimation de la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés (plan de stock options) ;
- La note 2.9 relative à l'estimation de la juste valeur des actifs destinés à êtres cédés ;
- La note 2.8.6 relative à l'estimation de la juste valeur des produits dérivés.

NOTE 3 - Périmètre de consolidation

3.1. Opérations réalisées sur l'exercice 2007-2008

Entrées de périmètre :

- Le groupe ANOVO a signé en juillet 2008 un contrat avec la société Sagem Mobiles pour la reprise de ses activités de services (site de Montauban - 180 salariés). A cette occasion, le groupe a constitué une SCI, la SCI D'Artagnan, pour détenir le bâtiment de Montauban, intégrée dans le périmètre de consolidation. Les effets du « regroupement » sur les postes de bilan sont détaillés dans les rubriques correspondantes. Les produits liés à la revalorisation des actifs corporels à leur juste valeur ainsi que les autres produits liés à cette opération ont été enregistrés en « *Autres produits et charges opérationnels* » (Note 6.3). Par ailleurs, un contrat de services paneuropéen de 5 ans a été signé entre Sagem Mobiles et ANOVO qui permet a minima pendant une période de 3 ans le maintien de l'activité sur le site. La reprise de ce site s'inscrit dans le cadre de l'objectif stratégique du groupe de se déployer dans le domaine de la 'Sécurité'.
- La société A Novo GmbH, holding allemande, nouvellement créée, a été intégrée dans le périmètre de consolidation, cette société est sans activité.

Sortie de périmètre :

- Le 26 mars 2008, la mise en liquidation de la société ANOVO Americas a été décidée. Le résultat de l'exercice ainsi que de l'arrêt de cette activité est présenté dans le compte de résultat consolidé sur la ligne « Résultat net des activités abandonnées ».

3.2. Opérations réalisées sur l'exercice 2006-2007

Le 23 avril 2007, la totalité de la participation dans A Novo Mobile Services (filiale de A Novo Holding) a été cédée, la société est donc sortie du périmètre de consolidation à la clôture de l'exercice 2006-2007.

3.3. Périmètre de consolidation au 30 septembre 2008

Nom de la société	Adresse du siège social	Code postal et ville	N° de Siren	Pays d'activité	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
ANOVO	16, rue Joseph Cugnot ZI de Bracheux	60 000 Beauvais	341125540	France		société mère	
SCI Robert	16, rue Joseph Cugnot ZI de Bracheux	60 000 Beauvais	388163313	France	IG	100%	100%
SCI Les Cailloux d'Annequin	16, rue Joseph Cugnot ZI de Bracheux	60 000 Beauvais	388163412	France	IG	100%	100%
SCI D'Artagnan	16, rue Joseph Cugnot ZI de Bracheux	60 000 Beauvais	507694479	France	IG	100%	100%
ANOVO Family	Route des Dolines Les Cardoulines B2	06560 Sophia Antipolis Valbonne	443580006	France	IG	99,80 %	99,80 %
ANOVO Italia	Via Gonzaga n.7	20 123 Milano	12550080159	Italie	IG	100%	100%
Cedro Soluciones Totales	Isla de la Palma, 32	San Sebastian de los Reyes 28 700 (Madrid)	B 824 791 97	Espagne	IG	100%	100%
A Novo Comlink España, S.L.	Avenue Juan Lopez de Penalver	29 590 Campanillas (Malaga)	B 921 926 65	Espagne	IG	100%	100%
A Novo Arce	Calle Pitágoras, 83, de la ampliación del Polígono Industrial San Marcos	Getafe (Madrid),	B 62714233	Espagne	IG	100%	100%
Euroterminal Telecom	Botanica, 125 Pol.Ind.Gran Via Sur.	Hospitalet de Llobregat (Barcelona)	B 224213	Espagne	MEE	35%	35%
A Novo Suisse	5, rue des Draizes	2000 Neuchatel	02591/2000	Suisse	IG	100%	100%
A Novo International	10, rue de Chésopelloz	1782 Belfaux	01525/2001	Suisse	IG	99,97 %	99,97 %
A Novo Polska	Ul. Wolczynska 133	01-919 Warszawa	RHB 60570	Pologne	IG	100%	100%
A Novo GmbH	Worringer Str. 30	50668 Köln	HRB 60466	Allemagne	IG	100%	100%
A Novo Servitec	Rue de Familleureux, 2040 La louvière	7110 Houdeng-Goegnies	652.587	Belgique	IG	100%	100%
A Novo Logitec	Rue de Familleureux, 2040 La louvière	7110 Houdeng-Goegnies	132.967	Belgique	IG	100%	100%
A Novo GE Ltd	Unit 2, Leacroft Road Birchwood	Warrington WA3 6PJ	377 64 59	UK	IG	100%	100%
A Novo UK Ltd	Technology Centre 5 Finlan Road Middleton	Manchester M24 2RW	359 11 24	UK	IG	100%	100%
A Novo Telecommunications Ltd	75 Bilton Way Enfield	Middlessex EN3 7EP	295 33 72	UK	IG	100%	100%
A Novo Radiophone Ltd	Pinetrees Business Park, Salhouse Road	Norwich NR7 9BD	167 33 94	UK	IG	100%	100%
A Novo Digicom Ltd	Technology Centre 5 Finlan Road Middleton	Manchester M24 2RW	415 95 30	UK	IG	100%	100%
A Novo Holding Ltd	Technology Centre 5 Finlan Road Middleton	Manchester M24 2RW	393 63 50	UK	IG	100%	100%
A Novo Service Solution Ltd	Unit C7, Station Rd Business Park Clondalkin	Dublin 22	276653	Irlande	IG	100%	100%
ANOVO Nordic AB	PO Box 53	S-681 22 Kristinehamn	556 547-8715	Suède	IG	100%	100%
Engström Telecom AB	PO Box 53	S-681 22 Kristinehamn	556497-9218	Suède	IG	100%	100%
A Novo Norge AS	Fetveien 1, Postboks 13	N-2027 Kjeller	977506751	Norvège	IG	100%	100%
A Novo America del Sur	Plaza Bancomer Building 16 Floor, 50 Street	Panama City	387207-157854	Panama	IG	87,86 %	87,86 %
A Novo Andes (ex Comtel)	Alfredo Barros Errazuriz 1968, piso 6	Santiago	6390-3076	Chili	IG	100%	87,86 %
A Novo Peru	Avenida Argentina 2400	Lima	11250532	Pérou	IG	100%	87,86 %
Icon Entreprise	Edificio ph Plaza 2000, piso 16, calle 50	Panama City	410230-301771	Chili	IG	100%	87,86 %
ANOVO Americas (déconsolidée le 26 mars 2008)	222 Marketbridge Drive	Rigdeland, MS 39157	800310221	USA	IG	100%	100%

NOTE 4 - Notes sur le bilan actif consolidé

4.1. Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

	09/2008			09/2007		
(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Concessions, brevets	10 116	(6 537)	3 578	9 123	(5 766)	3 357
Autres immobilisations incorporelles	6 586	(5 283)	1 303	7 853	(5 512)	2 341
Ecarts d'acquisition	61 614	(7 714)	53 900	64 033		64 033
Total	**78 315**	**(19 534)**	**58 781**	**81 008**	**(11 278)**	**69 731**

Variation de la valeur brute des immobilisations incorporelles sur la période :

(en milliers d'euros)	09/2007	Acquisitions	Cessions - mises au rebut	Variations de périmètre	Variations de change	Reclassements	09/2008
Concessions, brevets	9 123	1 617	(622)		(2)		10 116
Autres immobilisations incorporelles	7 853	345	(58)	(996)	(228)	(330)	6 586
Ecarts d'acquisition	64 033		(45)	(2 374)			61 614
Total valeurs brutes	**81 008**	**1 962**	**(725)**	**(3 370)**	**(230)**	**(330)**	**78 315**

- La colonne « Variations de périmètre » correspond à la liquidation d'ANOVO Americas.
- La colonne « Reclassements » correspond au transfert en immobilisations corporelles de la VNC des agencements réalisés sur le bâtiment de ANOVO Italia à Saronno durant le contrat de location simple et depuis repris en crédit-bail.
- Dans le poste « Concessions, brevets » figurent les immobilisations générées en interne relatives au logiciel e-tracking, qui permet aux clients de suivre en temps réel l'état d'avancement des travaux de réparation pour chacun des produits. Leur part dans les « Acquisitions » et « Cessions - mises au rebut » de la période sont respectivement de 1 141 K€ et (119) K€. Les charges relatives au logiciel e-tracking et non immobilisées s'élèvent à 846 K€. Elles sont relatives à la maintenance d'éléments existants du logiciel.

Variation de la valeur brute des immobilisations incorporelles sur l'exercice précédent (30 septembre 2007) :

(en milliers d'euros)	09/2006	Acquisitions	Cessions - mises au rebut	Variations de périmètre	Variations de change	09/2007
Concessions, brevets	7 496	1 747	(107)		(13)	9 123
Autres immobilisations incorporelles	7 054	1 086	(124)	(34)	(130)	7 853
Ecarts d'acquisition	64 586	924		(1 477)		64 033
Total valeurs brutes	**79 136**	**3 757**	**(231)**	**(1 511)**	**(143)**	**81 008**

Variation des amortissements sur la période :

(en milliers d'euros)	09/2007	Dotations & Reprises	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Reclassements	09/2008
Concessions, brevets	5 766	1 134	(458)		(3)	98	6 537
Autres immobilisations incorporelles	5 512	772	(47)	(688)	(102)	(164)	5 283
Ecarts d'acquisition		7 759	(45)				7 714
Total amortissements	**11 278**	**9 665**	**(550)**	**(688)**	**(105)**	**(66)**	**19 534**

- La part des amortissements des immobilisations générées en interne dans les « Dotations & Reprises » et « Cessions » de la période sont respectivement de 138 et (20) K€.

Variation des amortissements sur l'exercice précédent (30 septembre 2007) :

(en milliers d'euros)	09/2006	Dotations & Reprises	Cessions - mises au rebut	Variations de périmètre	Variations de change	09/2007
Concessions, brevets	4 857	1 027	(108)		(10)	5 766
Autres immobilisations incorporelles	4 871	750	(36)	(16)	(58)	5 512
Ecarts d'acquisition						
Total amortissements	**9 728**	**1 777**	**(144)**	**(16)**	**(68)**	**11 278**

4.1.1 Valeur brute des écarts d'acquisition

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondent au croisement d'un Domaine d'Activité Stratégique (DAS) et d'une région. Néanmoins, la convergence des technologies conduit à une revue régulière du mix « Produits / Services » de chacune des UGT et à les regrouper entre elles. Ainsi, sur l'exercice 2007-2008, les regroupements suivants ont été opérés :

- L'activité « I&N » a été intégrée avec les activités du DAS « Accès », les principales composantes de l'activité « I&N » étant des services liés à des accès « Triple Play » ;
- Les activités « On Site » et « Ecrans et IT » sont regroupées au sein du DAS « Multimédia », la principale cause d'intervention des équipes « On Site » étant liée à l'activité « Ecrans et IT » ;
- En Espagne et en Amérique du Sud, les activités du DAS « Telco » ont été appréhendées ensemble, les sociétés concernées ayant été acquises ou créées aux mêmes dates.

Au 1er octobre 2007, la répartition des écarts d'acquisition en valeur brute par UGT était la suivante :

Début d'exercice	Telco	Accès	Multimédia	Total
Nordic	5 211	6 774	10 372	22 357
UK	11 688	14 866	1 080	27 634
Etats-Unis	2 335			2 335
Amérique du Sud	2 015			2 015
France	2 401	4 115	805	7 321
Italie			266	266
Espagne	1 986		119	2 105
Total	**25 636**	**25 755**	**12 642**	**64 033**

Le tableau ci-dessous détaille les mouvements (hors impairment) de l'exercice ayant impacté les écarts d'acquisition :

Entrée / Sortie	Telco	Accès	Multimédia	Total
Nordic	-45			-45
Etats-Unis	-2 335			-2 335
Espagne			-39	-39
Total	**-2 380**		**-39**	**-2 419**

Nordic Telco : cession de l'activité ;
Etats-Unis Telco : arrêt de l'ensemble des activités ;
Espagne multimédia : diminution de l'écart brut à hauteur de la partie variable du prix d'acquisition, finalement non due au cédant.

4.1.2 Test d'impairment des écarts d'acquisition

Comme indiqué en note 2.7.4, les écarts d'acquisition font l'objet au moins annuellement de tests de pertes de valeur.
Au 30 septembre 2008, les prévisions d'exploitation qui sous-tendent ces tests de dépréciation concernant les UGT sensibles sont les suivantes :

	2007-08 (*)		2008-09		2009-10		2010-11		2011-12	
	% croissance du CA	% Ebit/CA	% croissance du CA	% Ebit/CA	% croissance du CA	% Ebit/CA	% croissance du CA	% Ebit/CA	% croissance du CA	% Ebit/CA
Nordic Accès	-5%	13,0%	2%	13,2%	7%	14,5%	6%	15,4%	4%	16,5%
Nordic Multimédia	69%	-8,4%	36%	1,1%	20%	4,4%	11%	6,0%	4%	7,2%
UK Accès	-19%	2,4%	-8%	3,0%	6%	6,4%	5%	8,7%	4%	9,9%
UK Multimédia	-30%	-16,3%	48%	-2,2%	9%	2,9%	10%	5,8%	4%	6,9%

(*) 2007-08 est présenté à titre indicatif et non inclus dans le test.

Les résultats des tests d'impairment sont les suivants :

- UGT Nordic Accès : sur la base des hypothèses présentées ci-dessus, le test d'impairment n'a pas conduit à comptabiliser de dépréciation ;
- UGT Nordic Multimedia : par rapport à l'exercice précédent, les prévisions d'exploitation établies dans le cadre des budgets et business plan annuels par la direction opérationnelle locale anticipent une moindre accélération de la profitabilité. Cette révision a conduit à constater une dépréciation de 2,8 M€ sur cette UGT. Cependant, l'amélioration du résultat opérationnel enregistré lors de l'exercice 2007/2008 conforte la direction dans le retournement favorable de ces activités ;
- UGT UK Accès : les réorganisations industrielles et la rationalisation du portefeuille clients ont également conduit la direction opérationnelle locale à revoir à la baisse les prévisions de croissance. La prise en compte de ces nouvelles prévisions se traduit par une dépréciation de l'écart d'acquisition à hauteur de 3,8 M€ ;
- UGT UK Multimedia : le retard dans le démarrage des nouveaux contrats a conduit la direction locale à revoir sensiblement à la baisse les prévisions de croissance. La prise en compte de ces nouvelles prévisions conduit à déprécier la totalité de l'écart d'acquisition, soit 1 080 K€.

La répartition des impairments par UGT est la suivante :

Impairment	Telco	Accès	Multimédia	Total
Nordic			-2 827	-2 827
UK		-3 807	-1 080	-4 887
Total		**-3 807**	**-3 907**	**-7 714**

Au 30 septembre 2008, la répartition des écarts d'acquisition par UGT est donc la suivante :

Fin d'exercice	Telco	Accès	Multimédia	Total
Nordic	5 166	6 774	7 545	19 485
UK	11 688	11 059		22 747
Etats-Unis				
Amérique du Sud	2 015			2 015
France	2 401	4 115	805	7 321
Italie			266	266
Espagne	1 986		80	2 066
Total	**23 256**	**21 948**	**8 696**	**53 900**

Analyse de la sensibilité du test d'impairment aux hypothèses, pour les UGT sensibles :

Les dépréciations complémentaires théoriques à constater en fonction d'une baisse de x points de marge brute (MB) pour chacune des années de prévision (hors taux de croissance à l'infini) incluse dans le test (en millions d'euros) sont présentées dans le tableau ci-dessous :

MB en %	Nordic Accès	Nordic Multimédia	UK Accès	Autre UGT	Total
0,5 Point(s) de MB en moins	0,0	-0,7	-1,4	0,0	-2,1
1 Point(s) de MB en moins	0,0	-1,3	-2,9	0,0	-4,2
1,5 Point(s) de MB en moins	0,0	-2,0	-4,3	-0,5	-6,8
2 Point(s) de MB en moins	0,0	-2,7	-5,7	-1,1	-9,5
2,5 Point(s) de MB en moins	0,0	-3,3	-7,2	-1,6	-12,1
3 Point(s) de MB en moins	0,0	-4,0	-8,6	-2,0	-14,6

Analyse de la sensibilité du test d'impairment au taux d'actualisation et de croissance à l'infini, pour l'ensemble des UGT :

Les dépréciations complémentaires théoriques à constater en fonction de taux d'actualisation et de croissance à l'infini moins favorables sont présentées dans le tableau ci-dessous (en millions d'euros) :

Taux d'actualisation	Impact (M€)	Taux de croissance à l'infini	Impact (M€)
12%	-3,0	2,0%	-0,2
13%	-5,4	1,9%	-0,5
14%	-7,8	1,8%	-0,7
15%	-9,9	1,7%	-1,0
		1,6%	-1,2
		1,5%	-1,4

4.2. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	09/2008 Valeurs brutes	09/2008 Amortissements	09/2008 Valeurs nettes	09/2007 Valeurs brutes	09/2007 Amortissements	09/2007 Valeurs nettes
Terrains (*)	6 191		6 191	2 418		2 418
Constructions (*)	36 201	(10 490)	25 712	24 310	(10 161)	14 149
Installations techniques (*)	40 683	(28 843)	11 840	42 891	(31 299)	11 593
Autres immobilisations corporelles	20 836	(13 507)	7 329	20 703	(14 816)	5 887
Immobilisations en cours	178		178	1 413		1 413
Total	**104 090**	**(52 839)**	**51 251**	**91 735**	**(56 276)**	**35 460**
(*) dont location-financement	26 074	(2 029)	24 045	10 907	(894)	10 013

ANOVO a consenti des nantissements sur un terrain et des bâtiments, la valeur de ces nantissements s'élève à 684 K€, respectivement 68 K€ sur les terrains et 616 K€ sur les bâtiments.

Variation de la valeur brute des immobilisations corporelles sur la période :

(en milliers d'euros)	09/2007	Acquisitions	Cessions - mises au rebut	Variations de périmètre	Variations de change	Revalorisation (IFRS3)	Reclassement	09/2008
Terrains (*)	2 418	3 756			(65)	82		6 191
Constructions (*)	24 310	11 826	(343)	(213)	(1 375)	1 800	196	36 201
Installations techniques (*)	42 891	2 570	(2 030)	(2 618)	(2 772)	1 425	1 216	40 683
Autres immobilisations corporelles	20 703	2 693	(2 671)	83	(759)	600	187	20 836
Immobilisations en cours	1 413	164			46		(1 445)	178
Total valeurs brutes	**91 735**	**21 009**	**(5 044)**	**(2 748)**	**(4 924)**	**3 907**	**154**	**104 090**
(*) dont location-financement	10 907	15 167						26 074

Le 7 avril 2008, la filiale italienne d'ANOVO, ANOVO Italia, a repris en crédit-bail sur 18 ans l'immeuble (13 M€) au sein duquel est exploitée son activité. Cette opération, a permis d'obtenir 2,1 M€ de trésorerie auparavant affectés au dépôt de garantie auprès du bailleur de l'immeuble.
La colonne « Revalorisation » concerne les terrains et constructions repris par ANOVO sur le site de Montauban. Le bâtiment repris pour un montant de 2M€ et les actifs corporels repris pour l'euro symbolique ont fait l'objet de retraitements de juste valeur par rapport à leur prix de marché ou valeur d'utilité.
La colonne « Reclassements » correspond au transfert en immobilisations corporelles de la VNC des agencements réalisés sur le bâtiment de ANOVO Italia à Saronno durant le contrat de location simple et depuis repris en crédit-bail.
En France, de nouvelles immobilisations ont été financées par crédit-bail pour un montant de 1,7 M€. Des opérations de lease-back ont été effectuées pour un total de 0,5 M€.

Variation de la valeur brute des immobilisations corporelles sur l'exercice précédent (30 septembre 2007) :

(en milliers d'euros)	09/2006	Acquisitions	Cessions - mises au rebut	Variations de périmètre	Variations de change	Reclassement brut / amortissement	09/2007
Terrains (*)	2 432	37			(51)		2 418
Constructions (*)	23 996	1 123	(330)	(78)	(402)		24 310
Installations techniques (*)	44 278	3 521	(2 657)	(190)	(989)	(1 072)	42 891
Autres immobilisations corporelles	19 789	1 334	(210)		(209)		20 703
Immobilisations en cours	210	1 203	(8)		8		1 413
Total valeurs brutes	**90 705**	**7 218**	**(3 205)**	**(268)**	**(1 643)**	**(1 072)**	**91 735**
(*) dont location-financement	10 907						10 907

Variation des amortissements sur la période :

(en milliers d'euros)	09/2007	Dotations & Reprises	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Reclassement	09/2008
Constructions (*)	10 161	1 323	(208)	(43)	(958)	214	10 490
Installations techniques (*)	31 299	3 323	(1 685)	(1 885)	(2 219)	10	28 843
Autres immobilisations corporelles	14 816	1 840	(2 055)	(23)	(736)	(335)	13 507
Total amortissements	**56 276**	**6 486**	**(3 948)**	**(1 951)**	**(3 913)**	**(111)**	**52 839**
(*) dont location-financement	894	1 136					2 029

Les colonnes « reclassement » des immobilisations incorporelles et corporelles en valeur brute et amortissement se neutralisent sur la période.

Variation des amortissements sur l'exercice précédent (30 septembre 2007) :

(en milliers d'euros)	09/2006	Dotations & Reprises	Cessions - mises au rebut	Variations de périmètre	Variations de change	Réévaluations	Reclassement brut / amortissement	09/2007
Constructions (*)	9 621	1 115	(280)	(44)	(251)			10 161
Installations techniques (*)	32 377	3 309	(2 421)	(112)	(751)	(32)	(1 072)	31 299
Autres immobilisations corporelles	13 922	1 133	(209)		(194)	165		14 816
Total amortissements	**55 920**	**5 557**	**(2 910)**	**(156)**	**(1 196)**	**133**	**(1 072)**	**56 276**
(*) dont location-financement	513	381						894

La colonne « Réévaluations » correspond à une correction de la durée d'utilité d'un bâtiment de la société ANOVO.

4.3. Actifs financiers

(en milliers d'euros)	09/2008			09/2007		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Titres de participation	13 034	(13 017)	17	131	(87)	44
Dépôts & cautionnements	1 696		1 696	1 237		1 237
Total des actifs financiers	**14 730**	**(13 017)**	**1 713**	**1 368**	**(87)**	**1 281**

Le poste « Titres de participation » comprend les titres ANOVO Americas pour un montant brut de 12,9 M€. Ces titres sont intégralement provisionnés.
Le poste « Dépôts & cautionnements » inclut 1,3 M€ d'appel de marge versé à l'une des deux banques émettrices des produits dérivés.

4.4. Participation dans les entreprises associées

	% de détention	09/2008	Quote-part de résultat du groupe	Dividendes	09/2007
Euroterminal	35%	209	(15)		224

Euroterminal, société espagnole, a une activité de réparation et de maintenance de téléphones mobiles.

Informations financières résumées d'Euroterminal au 30 septembre 2008 :
Le chiffre d'affaires et le résultat net sont ceux des 9 premiers mois de l'exercice comptable d'Euroterminal, qui correspond à l'année civile.

(en milliers d'euros)	09/2008
Chiffre d'affaires	6 921
Résultat net	-139
Actifs non courants	237
Actifs courants	3 435
Capitaux propres	597
Passifs non courants	0
Passifs courants	3 075

4.5. Autres actifs non courants

(en milliers d'euros)	09/2008			09/2007		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Impôts différés actif	7 898		7 898	8 296		8 296
Autres créances	8 478	(8 401)	77	2 995	(1 300)	1 695
Total	**16 376**	**(8 401)**	**7 975**	**11 291**	**(1 300)**	**9 991**

Le poste « Autres créances» comprend le compte courant vis-à-vis d'ANOVO Americas pour un montant de 8,3 M€ intégralement provisionné.
Les impôts différés actifs sont traités dans la note 6.6.

4.6. Stocks et en-cours

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Valeur brute	17 982	21 201
Provisions	(3 896)	(4 746)
Total stocks et en-cours	**14 085**	**16 455**

Détails de la valeur nette par type de stock :

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Pièces détachées, fournitures, emballages	12 268	14 478
Stocks en cours, produits intermédiaires et produits finis	1 817	1 977
Total stocks et en-cours	**14 085**	**16 455**

4.7. Créances d'exploitation courantes

(en milliers d'euros)	09/2008			09/2007		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Clients	**81 561**	**(5 859)**	**75 702**	**77 589**	**(4 286)**	**73 303**
Dépôts & cautionnements	329		329	2 623		2 623
Créances sociales	89		89	145		145
Créances sur l'Etat	767		767	389		389
Autres créances	3 174		3 174	3 775		3 775
Charges constatées d'avance	2 252		2 252	2 004		2 004
Autres actifs courants	**6 611**		**6 611**	**8 936**		**8 936**
Total	**88 171**	**(5 859)**	**82 312**	**86 525**	**(4 286)**	**82 239**

Les autres créances comprennent notamment une créance résiduelle sur le cessionnaire des titres de la société Prima Communicazione, correspondant à un complément de prix de 1M€. Cette somme est actualisée au taux de 3,65% par an. Cette créance bénéficie de garanties accordées par l'acheteur, à savoir une lettre de garantie de la société immobilière 18 Maggio SRL et une hypothèque de second rang sur un bien immobilier personnel de l'acquéreur à hauteur de 1,8 M€.

4.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Valeurs mobilières de placement	3 783	183
Disponibilités	9 543	13 470
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	**13 327**	**13 653**

4.9. Actifs destinés à être cédés

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Participations en cours de cession		3 375

Au 30 septembre 2007, la ligne « Actifs destinés à être cédés » (3,3 M€) représentait le solde résiduel du prix de vente actualisé des titres de la société Prima Communicazione.

NOTE 5 - Notes sur le bilan passif consolidé

5.1. Capitaux propres et instruments dilutifs au 30 septembre 2008

5.1.1. Options de souscription (stock options)

Les options de souscription d'actions ANOVO en circulation s'inscrivent dans le plan voté lors de l'assemblée générale du 19 mars 2001.

Plan N°	Directoire ou Conseil d'Administration du	Options de souscription d'actions initialement émises	Option de souscription d'actions restant à souscrire à l'ouverture	Prix de souscription	Maturité par tiers chaque année	Date d'échéance	Options annulées sur la période / corrections	Actions souscrites sur la période	Bénéficiaires	Options exerçables au 30 septembre 2008	Options non matures au 30 septembre 2008
	27-mars-03	2 960 000	1 760 000	0,58 €	27-mars-05 27-mars-06 27-mars-07	27-mars-09 (*)	(710 000)		Mandataires sociaux	610 000	
									Premiers attributaires	220 000	
									Autres	220 000	
	30-oct.-03	2 820 000	2 103 333	0,72 €	30-oct-05 30-oct-06 30-oct-07	30-oct-09 (*)	(165 000)		Mandataires sociaux	550 000	
									Premiers attributaires	350 000	
									Autres	1 038 333	
	19-juil.-04	3 345 000	2 350 000	0,93 €	19-juil-06 19-juil-07 19-juil-08	19-juil-2011	(160 000)		Mandataires sociaux	750 000	
									Premiers attributaires	605 000	
									Autres	835 000	
	24-juin-05	2 985 000	2 240 000	1,06 €	24-juin-07 24-juin-08 24-juin-09	24-juin-2012	(175 000)		Mandataires sociaux	533 333	266 667
									Premiers attributaires	616 667	308 333
									Autres	226 667	113 333
	30-déc.-05	1 946 348	1 559 761	0,92 €	30-dec-07 30-dec-08 30-dec-09	30-dec-2012			Mandataires sociaux	241 505	483 010
									Premiers attributaires	278 415	556 831
									Autres		
	TOTAL	14 056 348	10 013 094				(1 210 000)	0	**Mandataires sociaux**	**2 684 838**	**749 677**
									Premiers attributaires	**2 070 082**	**865 164**
									Autres	**2 320 000**	**113 333**
									TOTAL	**7 074 920**	**1 728 174**

Les mandataires sociaux sont ceux en exercice au 30 septembre 2008

(*) Le conseil d'administration du 22 novembre 2006 a décidé d'appliquer rétroactivement le même règlement à tous les plans encore valables. La durée de validité des plans décidés par les conseils du 27 mars et du 30 octobre 2003 a donc été porté à 6 ans.

5.1.2. Détail du poste « Réserves consolidées »

(en milliers d'euros)	
Réserve légale	490
Autres réserves de la mère	3 990
Charges relatives aux stock options	3 776
Juste valeur des produits dérivés	(161)
Conversion aux IFRS	791
Réserve de conversion	3 142
Autres réserves consolidés	(5 956)
Au 30/09/2008	**6 071**

5.1.3. Emprunt obligataire (OCEANES)

Au 30 septembre 2008, il reste 4 249 obligations représentant une dette actualisée de 750 K€ (cf. 5.3), à échéance octobre 2012.

5.1.4. Calcul de dilution

(en nombre)	09/2008
Nombre d'actions moyen	**136 533 483**
Actions propres	(20 717)
Nombre d'actions moyen dans le cadre du calcul du résultat par action	**136 512 766**
Option de souscription & Emprunt obligataire	0
Nombre d'actions moyen potentiel dans le cadre du calcul du résultat par action dilué	**136 512 766**

Au 30 septembre 2008, les options de souscription (stock options) et les obligations (Océanes) ne sont plus dans la monnaie.

5.2. Provisions – Part non courante

(en milliers d'euros)	09/2007	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Transfert en courant	Variations de périmètre	Variations de change	Regroupement (IFRS3)	09/2008
Provision pour litiges		217	(8)						209
Provision pour restructuration	2 069	1 191	(31)		(1 603)				1 626
Provision pour impôts et autres risques	127								127
Provisions pour pensions et retraites	4 605	424	(336)				(55)	384	5 022
Provisions sur litiges / acquisitions	150		(150)						
Autres provisions pour charges		494							494
Total provisions - part non courante	**6 951**	**2 326**	**(525)**		**(1 603)**		**(55)**	**384**	**7 478**

- La colonne « Regroupement » concerne la provision pour pensions et retraites enregistrée au titre de l'engagement actuariel envers les salariés du site de Montauban.
- Les provisions pour restructuration correspondent pour l'essentiel à la restructuration de l'activité assemblage de A Novo Comlink España(1,3 M€).
- Les provisions pour pensions et retraites se décomposent de la façon suivante :
  - ⇨ Indemnités de départ en retraite : elles concernent les sociétés françaises (2,3 M€) et suédoises (0,9 M€) ;
  - ⇨ Médailles du travail : elles concernent les sociétés françaises (0,3 M€) ;
  - ⇨ Les indemnités de fin de contrat : elles concernent les sociétés italiennes (1,4 M€).
- Les "autres provisions pour charges" concernent la garantie maison mère suite à l'arrêt de l'activité aux Etats-Unis

Les engagements de retraite et médailles du travail repris dans le cadre du regroupement de Montauban ont été comptabilisés à hauteur de 384 K€

Les hypothèses de calcul de l'indemnité de départ en retraite en France sont les suivantes :

- Le traitement des données comprend :
  - ⇨ l'annualisation des salaires,
  - ⇨ la prise en compte des seuls Contrat à Durée Indéterminée (en excluant les dirigeants),
  - ⇨ l'hypothèse de l'âge du premier emploi (23 ans pour les cadres, 21 ans pour les employés, techniciens agents de maîtrise, et 18 ans pour les ouvriers),
  - ⇨ la date de retraite calculée selon les modalités établies par la loi Fillon,
  - ⇨ la prise en compte des dernières tables de mortalité de l'INSEE publiées en septembre 2007.
- La table de sortie est construite à partir des observations des sorties des deux dernières années, et affinée en déterminant une courbe de taux de sortie décroissante selon l'âge. Les taux de rotation moyens retenus sont de 4,98% ;
- Le profil de carrière est homogène entre les différents sites et l'augmentation annuelle des salaires est comprise entre 0,5 et 1,5% en fonction des catégories d'employés à laquelle s'ajoute une hypothèse d'inflation de 2% par an ;
- Les taux d'actualisation retenus sont ceux édités par l'institut des actuaires pour le 30/09/2008 (courbe de taux 0 coupon).

Sensibilité de l'indemnité de départ en retraite en France aux variations du taux d'actualisation
Toutes choses égales par ailleurs, une hausse ou d'une baisse de 100 points de base (±1%) des taux d'actualisation aurait un impact sur le résultat annuel avant impôt du groupe d'environ ±300K€.

Les hypothèses de calcul de l'indemnité de départ en retraite en Suède sont les suivantes (retenues par la société d'actuaire suédoise) :

- un taux de rotation moyen des salariés de 3%,
- une hypothèse d'inflation de 2% par an,
- et une hypothèse d'augmentation des salaires homogène entre les différentes catégories de 2,5% par an,
- le taux d'actualisation utilisé est de 5%,
- la table de mortalité est celle établie par la Swedish Supervisory Authority.

En Italie, la provision correspond aux indemnités légales de fin de contrat (TFR ou Trattamento di Fine Rapporto). Ces indemnités seront payées à chaque salarié lors de son départ de l'entreprise, pour quelque raison que ce soit. L'hypothèse de calcul de cette indemnité est la suivante :

- l'évaluation correspond à 1/13,5ème du salaire annuel de chaque salarié,
- en retenant une mise à la retraite des femmes à 60 ans et des hommes à 62 ans,
- un taux d'actualisation de 4,25%,
- un taux d'inflation de 3% par an,
- et une augmentation annuelle et homogène entre les catégories de 2,5%,
- la table des taux de rotation des salariés retenue est construite autour d'un taux de 8% pour les salariés de 40 ans,
- cette dette est actualisée et est gérée par un organisme extérieur à l'entreprise tels que INPS ou COMETA.

Risques juridiques

Les principaux contentieux en cours ont été provisionnés à hauteur du risque évalué par la société. Conformément aux recommandations de l'AMF, la méthode de provisionnement est la suivante :

- Les litiges provisionnés sont ceux faisant l'objet d'une procédure contentieuse, c'est-à-dire portés devant une juridiction ou un tribunal arbitral ;
- Le montant de la provision correspond au risque analysé au cas par cas en fonction du risque maximum, ce risque maximum étant évalué après consultation des conseils internes et externes de la société en tenant compte du fondement juridique de la réclamation, du caractère réaliste des montants réclamés et plus généralement du contexte de la réclamation. Le montant de la provision ne correspond donc pas nécessairement aux demandes de la partie adverse.

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe, à l'exception des réclamations ou risques de réclamations suivants non ou partiellement provisionnés :

- Réclamation de plusieurs actionnaires minoritaires d'une filiale portant sur la mise en œuvre d'un accord que la société conteste; cette réclamation après analyse avec les conseils de la société est apparue infondée ; à ce jour aucune procédure n'a été initiée;
- Réclamation des créanciers obligataires portant sur le remboursement de l'emprunt obligataire ainsi que des dommages intérêts ; les fondements évoqués par les obligataires pour une telle réclamation paraissent à la société totalement injustifiés ; à ce jour aucune procédure judiciaire n'a été initiée ;
- Mise en jeu de la garantie d'actif et de passif conférée dans le cadre de la cession d'une filiale, considérée comme infondée par la société ;
- Contestation de la part d'ANOVO relative aux conditions de conclusion de contrats de swap de taux d'intérêts conclus avec une banque ;
- Réclamations d'anciens salariés relatives aux conditions de rupture du contrat de travail.
- Risque d'exercice par le bailleur d'une filiale étrangère d'une garantie consenti à son profit pas intégralement fondé; à ce jour aucune procédure n'a été initiée ;
- Litige qualité avec un prestataire dont le contentieux est ouvert mais la société, après consultation de ses conseils, estime que compte tenu des éléments du dossier, cette procédure ne représente pas un risque significatif sur la situation financière.

5.3. Dettes financières, part à long terme

(en milliers d'euros)	09/2008	1 à 5 ans	plus de 5 ans	09/2007
Emprunts obligataires	750		750	726
Emprunts, dettes auprès d'établissements de crédit (1) (2) (3)	55 024	40 995	14 029	52 639
Emprunts, dettes financières divers				
Total emprunts et dettes financières	**55 774**	**40 995**	**14 779**	**53 365**
(1) dont dettes restructurées hors Océanes (note 7.3.4)	33 250	33 250		41 687
(2) dont location-financement	20 449	6 571	13 878	8 581
(3) dont garanties maison mère accordées	30 293	20 022	10 271	

Répartition des dettes financières à long terme entre les taux fixes et les taux variables :

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Taux fixe	4 849	4 451
Taux variable	50 925	48 914
Total	**55 774**	**53 365**

Répartition des dettes financières à long terme entre les devises :

(en milliers d'euros)		09/2008	09/2007
EUR	Zone Euro	55 066	52 140
GBP	Royaume Uni	157	525
USD	Etats Unis d'Amérique		91
AUTRES	Autres	551	609
Total		**55 774**	**53 365**

5.4. Provisions, part courante

(en milliers d'euros)	09/2007	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Transfert non courant	Variations de périmètre	Variations de change	09/2008
Provision pour litiges	295	56	(84)					267
Provision pour extensions de services données aux clients	2 105	1 052	(24)				(2)	3 131
Provision pour restructuration	1 099		(1 756)		1 603			946
Autres provisions pour charges	88	258					14	360
Total provisions - part courante	**3 587**	**1 366**	**(1 864)**		**1 603**		**12**	**4 704**

Au 30 septembre 2008, les provisions comprennent :

- Les provisions pour litiges correspondant à des litiges salariaux ;
- Les provisions pour extensions de services données aux clients calculées en fonction des statistiques de coûts sur retours clients constatés sur la période de garantie de prestation d'ANOVO. La totalité des provisions pour extensions de services données aux clients est présentée dans la partie courante car ces provisions font partie du cycle d'exploitation ;
- La part courante des provisions pour restructuration liées à l'activité assemblage de A Novo Comlink España (0,9 M€). Le montant de la provision est estimé en fonction des coûts prévisibles (quote-part des coûts salariaux supportée par A Novo Comlink España) connus à la clôture et devant être décaissés dans les 12 mois à venir ;
- Les autres provisions pour charges, relatives à un différend en Pologne avec un fournisseur.

5.5. Dettes fournisseurs et autres passifs courants

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Dettes fournisseurs d'exploitation	54 401	48 995
Dettes fournisseurs sur immobilisations		421
Fournisseurs	**54 401**	**49 416**
Dettes fiscales et sociales	30 047	23 347
Autres dettes	1 176	1 806
Produits constatés d'avance	3 434	1 703
Autres passifs courants	**34 657**	**26 856**
Total	**89 057**	**76 272**

5.6. Concours bancaires courants et part des dettes financières à moins d'un an

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Emprunts, dettes auprès d'établissements de crédit (1) (2) (3)	16 803	12 130
Emprunts, dettes financières divers (3)	873	1 282
Concours bancaires (affacturage) (3)	8 881	16 411
Concours bancaires courants	1 250	191
Total des concours bancaires et part des emprunts à moins d'un an	**27 807**	**30 014**
(1) dont dettes restructurées hors Océanes (note 7.3.4)	8 437	8 437
(2) dont location-financement	1 954	801
(3) dont garanties maison mère accordées	7 181	

Répartition de l'endettement financier à court terme entre les taux fixes et les taux variables :

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Taux fixe	4 214	1 185
Taux variable	23 593	28 829
Total	**27 807**	**30 014**

Répartition de l'endettement financier à court terme entre les devises :

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Zone Euro	23 512	25 859
Royaume Uni	2 899	1 772
Etats Unis d'Amérique		337
Autres	1 396	2 046
Total	27 807	30 014

Au 30 septembre 2008, le groupe a des lignes de crédit non utilisées d'un montant de 13,7 M€ (dont 9,6 M€ de lignes d'affacturage).

NOTE 6 - Notes sur le compte de résultat consolidé

6.1. Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires ventilé par Domaines d'Activité Stratégiques :

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007 retraité
Telco	166 207	140 504
Accès	124 653	115 319
Multimédia	58 808	43 506
Total	**349 668**	**299 329**

Le chiffre d'affaires correspondant à l'activité *Assemblage* de A Novo Comlink España et d'ANOVO Americas a été reclassé dans le poste « Résultat net des activités abandonnées », conformément à la norme IFRS 5. (Note 6.7)
La ventilation par secteur géographique est présentée en Note 9.
L'activité d'ANOVO ne connaît pas d'effet significatif lié à la saisonnalité.

6.2. Rubriques du résultat opérationnel

Les deux tableaux ci-dessous détaillent les natures de charges de personnel et de dotations et reprises aux amortissements et provisions ventilées dans les différentes rubriques du résultat par destination.

6.2.1. Charges de personnel

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007 retraité
Rémunérations et charges sociales	(154 734)	(137 113)
Stock options	(329)	(388)
Total	**(155 063)**	**(137 501)**

6.2.2. Amortissements et provisions d'exploitation

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007 retraité
Dépréciations des actifs circulants	349	(1 482)
Amortissements des immobilisations	(7 316)	(6 594)
Provisions pour risques d'exploitation	(872)	181
Total	**(7 839)**	**(7 895)**

6.3. Autres produits et charges opérationnels

Ce poste regroupe un ensemble d'éléments ou évènements significatifs intervenus ou démarrés au cours de l'exercice (coûts liés à la restructuration financière pour 1,7 M€, produits nets liés à des reprises d'activités pour 9,7 M€, charges liées à des réorganisations opérationnelles passées ou en cours pour 3,2 M€, charges consécutives à des litiges avec des prestataires et des défaillances de clients pour 1,7 M€) se soldant par un impact positif global de 3,1 M€.

Au titre de l'exercice précédent les autres produits et charges opérationnels comprenaient le départ d'un Directeur Général Délégué pour 0,8 M€ et la provision créance Vitelcom pour 1,2 M€.

6.4. Coût de l'endettement financier net

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007 retraité
Produit de trésorerie et équivalent de trésorerie	425	229
Coût de l'endettement financier brut (1)	(5 752)	(5 149)
Coût de l'endettement financier net	**(5 328)**	**(4 920)**

(1) dont (878) K€ d'intérêts sur les contrats de location-financement au 30 septembre 2008

6.5. Autres produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007 retraité
Gains de change	(153)	110
Autres produits financiers	466	499
Produits de cession des titres cédés	2 450	1 350
Autres produits financiers	**2 763**	**1 959**
Pertes de change	(533)	(331)
Autres charges financières (1)	(4 500)	(998)
Valeur nette comptable des titres cédés	(2 495)	(1 350)
Dotation/reprise de provisions	(120)	154
Autres charges financières	**(7 647)**	**(2 524)**
Autres produits et charges financières	**(4 885)**	**(564)**

(1) dont (4,1) M€ d'impact de la variation de la valorisation à la juste valeur constatée sur les produits dérivés.

6.6. Impôts sur les résultats

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Impôts sur les bénéfices	(937)	(2 195)
Impôts différés	(393)	1 687
Total	**(1 329)**	**(508)**

Décomposition de la charge d'imposition différée :

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Reports fiscaux déficitaires activés / (désactivés)	(346)	1 612
Reports fiscaux déficitaires utilisés		(236)
Différences temporaires	(16)	19
Eliminations des provisions internes de consolidation	(50)	
Autres retraitements	19	292
Total	**(393)**	**1 687**

Répartition au bilan de l'imposition différée :

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Impôts différés - Actif	7 898	8 296
Impôts différés - Passif	293	286
Total	**7 605**	**8 010**

Les impôts différés actifs (7.6 M€) sont essentiellement relatifs à des activations de déficits qui seront imputables sur les bénéfices attendus par ANOVO, ANOVO ITALIA et ANOVO NORDIC sur les prochaines années.

Les hypothèses retenues pour les prévisions de résultats futurs sont les mêmes que celles retenues dans les tests d'impairment.

Au 30 septembre 2008, les déficits reportables activés correspondent à :

- Pour ANOVO : 3 ans de résultats (budget) pris à 100% sur les 3 années incluant des plus values attendues sur refinancements immobiliers ;
- Pour ANOVO Italia : 2 ans de résultats (budget) pris à 100% pour les 2 années ;
- Pour ANOVO NORDIC : 2 ans de résultats (budget) pris à 100% pour les 2 années.

La réconciliation de la charge d'impôts est la suivante :

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Résultat net avant impôts	**(15 252)**	**2 137**
Impôt théorique (33,33 % au 30 septembre 2008)	**5 083**	**(712)**
Dépréciation des écarts d'acquisition	(2 586)	
Résultat des sociétés mises en équivalence	5	(67)
Déficits non activés de l'exercice	(4 210)	(3 479)
Déficits antérieurs activés/désactivés sur l'exercice	(346)	1 678
Ecritures de consolidation sans impact d'impôt	890	1 088
Déficits antérieurs non activés utilisés	932	2 199
Différence de taux d'imposition des sociétés étrangères	66	143
Impôts sur stock options	(110)	(129)
Impôt sur les différences permanentes	(1 054)	(1 229)
Impôt réel	**(1 329)**	**(508)**

Le groupe dispose au 30 septembre 2008 d'importants déficits fiscaux non activés qui pourront pour certains être utilisés sur les bénéfices futurs :

société	**09.2008**	< 1an	de 1 à 5 ans	de 5 à 10 ans	>10 ans ou illimité
ANOVO	3 145				3 145
ANOVO Italia	10 147	6 045	4 102		
A Novo Comlink España	17 508			1 621	15 887
A Novo UK	114				114
ANOVO Nordic	242				242
A Novo Suisse	5 319	1 854	3 445	20	
Servitec	65				65
Total	**36 450**	**7 899**	**7 547**	**1 641**	**19 453**

6.7. Détail du résultat des activités abandonnées

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Chiffres d'affaires	3 331	23 616
Coût des matières consommées	(1 486)	(13 709)
Coûts variables	(1 123)	(5 211)
Coûts fixes	(1 184)	(4 225)
Coûts commerciaux et marketing	(52)	(88)
Frais administratifs	(1 276)	(2 948)
Autres produits et charges opérationnels	(1 049)	(1 099)
Coût de l'endettement financier brut	(106)	(74)
Autres produits et charges financiers	(262)	(248)
Résultat de déconsolidation	(5 551)	
Résultat des activités abandonnées	**(8 758)**	**(3 986)**

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Chiffres d'affaires		6 089
Coût des matières consommées		(4 607)
Coûts variables		(1 148)
Coûts fixes		(1 258)
Coûts commerciaux et marketing		(8)
Frais administratifs		(756)
Autres produits et charges opérationnels		(887)
Résultat de l'activité Assemblage	**0**	**(2 575)**

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Chiffres d'affaires	3 331	17 527
Coût des matières consommées	(1 486)	(9 102)
Coûts variables	(1 123)	(4 063)
Coûts fixes	(1 184)	(2 967)
Coûts commerciaux et marketing	(52)	(80)
Frais administratifs	(1 276)	(2 192)
Autres produits et charges opérationnels	(1 049)	(212)
Coût de l'endettement financier brut	(106)	(74)
Autres produits et charges financiers	(262)	(248)
Résultat de déconsolidation	(5 551)	
Résultat ANOVO Americas	**(8 758)**	**(1 411)**

Les actifs et passifs liés à l'activité *Assemblage* ainsi qu'à la liquidation d'ANOVO Americas n'ont pas été retraités au bilan consolidé, voici le détail de ces éléments :

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Subventions à recevoir (JUNTA) < 1an		1 370
Subventions à recevoir (JUNTA) > 1 an		1 706
Clients		150
Provision pour restructuration	2 295	2 852
Fournisseurs		53
Actif net de l'activité Assemblage	**(2 295)**	**321**

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Immobilisations incorporelles		518
Ecart d'acquisition		2 335
Immobilisations corporelles		1 043
Stocks		2 581
Clients		1 204
Autres créances		175
Cash		401
Dettes financières		427
Provisions	490	
Fournisseurs		9 860
Actif net ANOVO Americas	**(490)**	**(2 030)**

NOTE 7 - Instruments financiers

7.1. Valeur au bilan et juste valeur des instruments actifs et passifs financiers

Seuls les principaux emprunts et dettes financières à taux fixe ont une valeur au bilan différente de leur juste valeur. Celle-ci a été déterminée par actualisation des flux futurs au taux Euribor 3M au 30 Septembre 2008 (5,277%). Cette différence est toutefois peu significative.
La colonne « Actifs et passifs non financiers » permet la réconciliation avec le bilan consolidé.

Au 30 septembre 2008 :

09/2008	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Actifs et passifs non financiers
Actifs financiers	1 713	1 713		17	1 696			
Autres actifs non courants	77	77			50			27
Clients	75 702	75 702			75 702			
Autres actifs courants	6 611	6 611			4 102			2 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 327	13 327	13 327					
Actif	**97 429**	**97 429**	**13 327**	**17**	**81 549**		**0**	**2 536**
Dettes financières - part à long terme	55 774	55 611				55 774		
Autres passifs à long terme	65	65				9		56
Fournisseurs	54 401	54 401	0	0	54 401	0	0	0
Autres passifs courants	34 657	34 657			30 314			4 343
Concours bancaires et part des dettes financières à moins d'un an	27 807	27 841	10 131			12 669	5 008	
Passif	**172 704**	**172 575**	**10 131**	**0**	**84 714**	**68 452**	**5 008**	**4 399**

Au 30 septembre 2007 :

09/2007	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Actifs et passifs non financiers
Actifs financiers	1 281	1 281		43	1 237			
Autres actifs non courants	1 695	1 695			201			1 493
Clients	73 303	73 303			73 303			
Autres actifs courants	8 937	8 937			5 248			3 688
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 653	13 653	13 653					
Actif	**98 868**	**98 868**	**13 653**	**43**	**79 990**		**0**	**5 182**
Dettes financières - part à long terme	53 365	53 365				53 365		
Autres passifs à long terme	219	219				0		219
Fournisseurs	49 416	49 416	0	0	49 407	0	0	9
Autres passifs courants	26 856	26 856			23 945			2 911
Concours bancaires et part des dettes financières à moins d'un an	30 014	30 014	16 602			12 175	1 237	
Passif	**159 869**	**159 869**	**16 602**	**0**	**73 351**	**65 540**	**1 237**	**3 139**

7.2. Impact au compte de résultat et dans les capitaux propres des instruments financiers

Au 30 septembre 2008 :

09/2008	Valeur au bilan	Résultat opérationnel	Résultat financier			Capitaux propres
		Dotation / Reprise	Produit de trésorerie et équivalent de trésorerie	Coût de l'endettement financier brut	Autres produits et charges financiers	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	13 327		425			
Actifs disponibles à la vente	17					
Prêts et créances	81 549	-109			-386	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	10 131				-448	
Dettes au coût amorti	68 452			-5 752		
Autres dettes	84 714					
Instruments dérivés passifs	5 008				-4 125	279
Actualisation					*75*	
Total		**-109**	**425**	**-5 752**	**-4 885**	**279**

Au 30 septembre 2007 :

09/2007	Valeur au bilan	Résultat opérationnel	Résultat financier			Capitaux propres
		Dotation / Reprise	Produit de trésorerie et équivalent de trésorerie	Coût de l'endettement financier brut	Autres produits et charges financiers	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	13 653		229			
Actifs disponibles à la vente	43					
Prêts et créances	79 990	-735			441	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	16 602				-466	
Dettes au coût amorti	65 540			-5 149		
Autres dettes	73 351					
Instruments dérivés passifs	1 237				-539	-440
Actualisation						
Total		**-735**	**229**	**-5 149**	**-564**	**-440**

7.3. Politique et gestion des risques financiers

7.3.1. Forte sensibilité aux positions des organismes d'assurance crédit

Le groupe exerce ses activités auprès de clients et en faisant appel à des fournisseurs qui garantissent la solvabilité financière de leur prestataire ou clients auprès d'organismes d'assurance-crédit. Toute diminution ou a fortiori suppression des encours ANOVO accordés par ces organismes à leurs clients, qu'ils soient clients ou fournisseurs d'ANOVO, peut engendrer l'interruption brutale des prestations concernées ou la réclamation par les clients ou fournisseurs du groupe de mesures exceptionnelles et immédiates, fort coûteuses à mettre en œuvre visant à compenser cette diminution ou suppression de la couverture consentie par les assureurs-crédits. La crise financière de l'automne 2008 a contribué a une approche très rigoureuse du risque par les assureurs-crédits sur le compte ANOVO.

7.3.2. Risque de change

La société exerce une activité récurrente de services offrant des prestations réalisées localement par les filiales d'ANOVO, donc dans la même devise que la devise de règlement. Ainsi, le groupe n'est pas exposé au risque de change au travers de ses opérations commerciales directes.

Seules les transactions internes exposent le groupe aux fluctuations de change.

En revanche, le développement international d'ANOVO conduit le groupe à investir afin de développer son activité dans chacune des régions. L'essentiel du financement des investissements ainsi réalisés s'est effectué sur la base d'un financement structuré :

- Soit par des capitaux propres ;
- Soit par la dette contractée par la maison-mère.

Le risque de change sur ces investissements n'est pas couvert. Du fait de l'incertitude quant aux échéances de remboursement des créances ou dettes du groupe, la couverture du « risque à terme » est difficile et, par conséquent, souscrire à des instruments de couverture serait une opération spéculative.

L'impact positif sur les capitaux propres consolidés d'une variation favorable des taux de change de 10 % par rapport à l'euro serait de 0,8% soit 367 K€.

7.3.3. Risque de taux

Au 30 septembre 2008, la dette à taux variable hors produits dérivés (5 M€) se décompose comme suit :

Dette restructurée	41,7 M€
Autres dettes bancaires	1,8 M€
Dettes de location-financement	19,0 M€
Découverts bancaires et lignes de factoring	7,0 M€
Total	69,5 M€

Au 30 septembre 2008, la société bénéficie d'une couverture à hauteur de 56,5 M€, ce qui représente environ 80 % de sa dette à taux variable.
La juste valeur de ces produits dérivés est communiquée chaque fin de trimestre par les banques émettrices, pour leurs produits respectifs. Au 30 septembre 2008, elle a été estimée par un cabinet indépendant.

Au 30 septembre 2008, la variation des juste valeurs a été comptabilisée de la manière suivante:

- Une perte de 4,1 M€ dans le résultat consolidé du groupe (correspondant à la part inefficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés éligibles à la comptabilité de couverture et à la totalité de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture) ;
- Et un impact positif de 0,3 M€ dans les capitaux propres (part efficace).

Les principales caractéristiques des produits dérivés sont présentées ci-dessous. Elles ont été mises en œuvre en deux temps :

- D'abord, la souscription auprès des banques A et B d'instruments dérivés pour couvrir la totalité de la dette restructurée, une partie des emprunts à taux variables rattachés aux contrats de crédit-bail et les lignes de factoring à concurrence de 9 M€ ;
- Puis, suite à une défaillance dans le système de contrôle interne couplée à des conseils inappropriés prodigués par la banque A, la souscription auprès d'elle d'instruments en partie spéculatifs pour optimiser les couvertures existantes avec la banque B. Les conséquences financières de ces contrats ont été intégrées dans les comptes conformément à IFRS 7.

Banque	Elément couvert	Montant initial	Montant amorti	Taux reçu	du	au	Caractéristiques de la couverture (Taux payé)	Tx effectif	Tx payé maxi
Banque A	Dette restructurée	25 814 786	21 428 572	Euribor 3 mois	02/08/2007	02/02/2013	Min (Eur 3M *, 4.11%) + 2.39% si CMS Eur 10 ans - CMS Eur 2 ans < 0%	6.50%	6.50%
Banque A	Factoring	9 000 000	9 000 000	Euribor 3 mois	02/01/2008	02/07/2008	Min (Eur 3M *, 4.13%)	4.13 %	4.13 %
Banque A	Factoring	9 000 000	9 000 000	Euribor 3 mois	02/07/2008	02/07/2013	Min (Eur 3M *, 4.13%) + coupon coupon = 3,40% - X(i) avec X(1) = 3.40% x (n/N) et X(i)=X(i-1) x (n/N) n=nombre de jours du trimestre où : CMSEur10ans - CMSEur2ans > 0% et CMSEur30ans - CMSEur10ans > 0% N= nombre de jours exact sur la période	7.4191 %	7.53 %
Banque B	Dette restructurée	25 062 487	20 843 739	Euribor 3 mois	02/08/2007	02/02/2013	Swap taux fixe à 5.85%	5.85 %	5.85 %
Banque B	Crédit bail	5 481 695	5 237 308	Euribor 3 mois	02/07/2007	02/01/2013	Swap taux fixe à 5.85%	5.85 %	5.85 %
		65 358 968	**56 509 619**						

* constaté en début de période

OPTIMISATION DES COUVERTURES DE TAUX EXISTANTES au 30 septembre 2008

Banque	Elément couvert	Montant initial	Montant amorti	Taux payé	du	au	Caractéristiques de l'optimisation des couvertures (Taux reçu)	Tx reçu effectif	Tx payé maxi
Banque A	Dette restructurée	25 062 487	20 843 739	Euribor 3 mois - 0.15%	02/02/2008	02/05/2008	5.85% x n(1) / N(1)	5.85 %	non capé
Banque A	Dette restructurée	25 062 487	20 843 739	Euribor 3 mois - 0.15%	02/05/2008	02/02/2013	Taux précédent x n(i) / N(i)	0.3383 %	non capé
		(optimisation de la couverture avec la banque B)					n(i) =nombre de jours du ième trimestre où : CMSEur10ans - CMSEur2ans >= 0% et CMSEur10ans compris dans l'intervalle 3.25%-5.00% du 02-02-08 au 02-02-09 3.50%-5.00% du 02-02-09 au 02-02-13 N(i)=nombre de jours du ième trimestre		
Banque A	Crédit bail	5 481 695	5 237 308	Euribor 3 mois - 0.15%	02/04/2008	02/07/2008	5.85% x n(1) / N(1)	5.85 %	non capé
Banque A	Crédit bail	5 481 696	5 237 308	Euribor 3 mois - 0.15%	02/07/2008	02/01/2013	Taux précédent x n(i) / N(i)	0.1202 %	non capé
		(optimisation de la couverture avec la banque B)					n(i)=nombre de jours du ième trimestre où : CMSEur10ans - CMSEur2ans >= 0% et CMSEur10ans compris dans l'intervalle 3.25%-5.00% du 02-04-08 au 02-04-09 3.50%-5.00% du 02-04-09 au 02-01-13 N(i)=nombre de jours du ième trimestre		
		30 544 182	**26 081 047**						

Les Swap de taux signés avec la banque B sont considérés comme étant des instruments éligibles aux opérations de couverture puis traités en part efficace et non efficace. Les instruments signés avec la banque A ne sont pas considérés comme des opérations de couvertures.
Suite à l'inversion de la courbe des taux CMS, ANOVO est maintenant contraint de verser à la banque A des appels de marge, pour garantir le paiement des échéances trimestrielles futures. Au 30 septembre 2008, ces appels de marge s'élèvent à 1,3 M€ et sont comptabilisés dans le poste « Dépôts & cautionnements ». Ils portent intérêt à taux variable au profit d'ANOVO. Différentiels d'intérêts et appels de marges sont contestés par la société depuis le 1er octobre 2008.

Sensibilité de la dette à taux variable et des instruments dérivés aux variations des taux d'intérêts

Une hausse ou d'une baisse de 100 points de base (±1%) sur l'ensemble des courbes de taux aurait un impact sur la charge d'intérêts annuelle avant impôt du groupe d'environ ±497K€.

Ce calcul a été réalisé avec les hypothèses suivantes :
- Il inclut les flux d'intérêts issus des instruments financiers dérivés, mais pas les variations de juste valeur ;
- L'échéancier retenu est celui en vigueur au 30 septembre 2008 ;
- Il a été établi en prenant pour référence les valeurs au 30 septembre 2008 des taux d'intérêts suivants :
  Euribor 3M 5,277%
  Taux de base UK 4,5%

La sensibilité de la juste valeur des instruments dérivés aux variations des taux d'intérêts n'a pas été évaluée.

7.3.4. Risque de contrepartie (crédit)

La société est exposée au risque de crédit principalement sur le recouvrement des créances clients.
Au 30 septembre 2008, les créances en souffrance représentent un montant de 14,5 M€ sur un total de 81,6 M€ (en valeur brute) soit 18%, détaillées comme suit :

09/08	Créances saines	Créances en souffrance						Dépréciation	Total des créances nettes
		1-30 jours	31-60 jours	61-90 jours	91-180 jours	Au-delà de 180 jours	Total		
Clients	67 023	5 721	1 516	1 686	915	4 699	14 538	-5 859	75 702
Total	**67 023**	**5 721**	**1 516**	**1 686**	**915**	**4 699**	**14 538**	**-5 859**	**75 702**

Au 30 septembre 2007, la situation était la suivante :

09/07	Créances saines	Créances en souffrance						Dépréciation	Total des créances nettes
		1-30 jours	31-60 jours	61-90 jours	91-180 jours	Au-delà de 180 jours	Total		
Clients	62 605	5 268	1 181	1 633	1 748	5 154	14 984	-4 286	73 303
Total	**62 605**	**5 268**	**1 181**	**1 633**	**1 748**	**5 154**	**14 984**	**-4 286**	**73 303**

Les provisions pour dépréciation des créances clients ont évolué comme suit, sur l'exercice 2007- 2008 :

(en milliers d'euros)	09/07	Dotation	Reprise	Variations de périmètre	Variations de change	09/08
Provisions clients et comptes rattachés	-4 286	-1 131	473	-956	42	-5 859
Total	**-4 286**	**-1 131**	**473**	**-956**	**42**	**-5 859**

7.3.5. Risque de liquidité

Le tableau suivant représente les flux de trésorerie futurs liés aux principaux éléments de passifs et aux instruments dérivés enregistrés à la clôture des deux derniers exercices. Les flux d'intérêts sont calculés selon la norme IFRS7 et représentent les intérêts à payer pour chaque période concernée.

09/2008	Valeur au bilan	Flux de trésorerie < 1 an		Flux de trésorerie entre 1 an et 5 ans		Flux de trésorerie > 5 ans	
		Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital
Dettes financières - part à long terme	55 774	5003		13 844	40 995	5 956	14 779
Autres passifs à long terme	65				65		
Fournisseurs (1)	54 401		54 401				
Autres passifs courants	34 657		34 657				
Concours bancaires et part des dettes financières à moins d'un an (1)	27 807	2501	27 807				
Total	**172 704**	**7 504**	**116 864**	**13 844**	**41 061**	**5 956**	**14 779**

(1) : Le BFR Normatif est de 5,5% du chiffre d'affaires. L'amélioration ponctuelle de 12 M€ au 30 septembre 2008 a été compensée par des lignes d'affacturage libérées à cette date.

Il a été établi en prenant pour référence les valeurs au 30 septembre 2008 des taux d'intérêts suivants :

Euribor 3M 5,277%
Taux de base UK 4,5%

Informations quantitatives et qualitatives sur la dette restructurée

Au 30 septembre 2008, la dette restructurée (au cours du premier semestre 2002-2003) s'élève à 41,7 M€ se répartissant comme suit par échéance :

à moins d'un an ..... 8,4 M€
entre un an et 5 ans ..... 33,3 M€

Cette dette financière restructurée est remboursable annuellement, jusqu'en février 2013. Seule la prochaine annuité de février 2009 a été reportée à septembre 2009 dans le cadre d'un accord avec les créanciers (voir Note 11 - Evénements survenus après la clôture de l'exercice et impact sur le risque de liquidité du groupe).

Enfin, le groupe est tenu au respect de ratios prudentiels (covenants) suivants vis-à-vis de la Royal Bank of Scotland (RBS) :

- Les covenants sont calculés sur une période de 12 mois se terminant à la date de calcul (clôture annuelle ou semestrielle) conformément au contrat d'emprunt restructuré le 26 février 2003 ;
- Trois ratios doivent être respectés chaque trimestre :
  1. La dette nette consolidée (excluant la dette obligataire ainsi que la dette restructurée) doit être inférieure à 50 M€ (7 M€ au 30 septembre 2008) ;
  2. Le ratio EBITDA consolidé (résultat d'exploitation avant dotation et reprise sur amortissements et provisions) / Frais financiers nets consolidés doit être égal ou supérieur à 3,5 (avec une tolérance ponctuelle à 3,25 au 30 septembre 2008) (3,46 au 30 septembre 2008) ;
  3. Le ratio dette nette consolidée (excluant la dette obligataire ainsi que la dette restructurée) / EBITDA consolidé (à périodicité retraitée) doit être inférieur ou égal à 2 (0,38 au 30 septembre 2008).
- L'investissement annuel en immobilisations corporelles doit être inférieur ou égal à 17 M€ (8 M€ au 30 septembre 2008) ;
- La société doit spécifiquement notifier tout litige engageant le groupe pour un montant égal ou supérieur à 3 M€ ou tout redressement fiscal d'un montant égal ou supérieur à 2,3 M€ ;
- Tout changement de contrôle, direct ou indirect, du groupe au sens de l'article L 233.3 du Code de Commerce doit être soumis à accord préalable de la majorité des prêteurs ;

Le non respect de ces covenants entraîne la possibilité pour le prêteur d'accélérer le remboursement de son concours.
Depuis la transition aux normes IFRS et en l'absence de précision dans le contrat d'emprunt, il n'a pas été tenu compte de la charge relative à la norme IFRS 2 (stock option), et du résultat des activités abandonnées retraité conformément à la norme IFRS 5 dans le calcul du résultat opérationnel avant amortissement et dépréciations utilisé pour le calcul du ratio EBITDA consolidé / frais financiers nets consolidé. De plus dans ce même ratio, au niveau des frais financiers, il n'a pas été tenu compte de l'impact des justes valeurs des produits dérivés de taux.

Au 30 septembre 2008, les ratios calculés relatifs à Royal Bank of Scotland (RBS) ne remettent pas en cause l'échéancier de la dette.
Le groupe n'a pas d'autres covenants à respecter vis à vis d'autres établissements.

Le poids du service de la dette, le contexte actuel de crise financière et de resserrement du crédit ont amené la direction générale à engager des négociations avec le pool bancaire afin de revoir les modalités de la dette restructurée pour sécuriser le financement de la croissance. Dans ce cadre, les créanciers de la dette restructurée ont accepté le principe du report de la prochaine annuité de la dette de février 2009 au 30 septembre 2009. Le respect de cette annuité est conditionné par le maintien du niveau des lignes de crédit court terme accordées, par le succès des négociations précédemment évoquées portant sur les produits dérivés et par la réalisation des prévisions d'exploitation sur 2008/2009 tant en termes de résultat que d'évolution du besoin en fonds de roulement ou de limitation des investissements.

Par ailleurs, suite à l'annonce à la communauté financière de ces négociations et dans un climat d'incertitude financière internationale, certains assureurs-crédit ont diminué, voire retiré, leur garantie conférée à leurs clients sur le compte ANOVO. En conséquence, le groupe a dû octroyer à certains de ses clients et fournisseurs de pièces détachées des garanties ou adopter des mesures exceptionnelles visant à sécuriser le paiement de leurs factures. L'impact de ces mesures sur la trésorerie a été de 5 M€ sur octobre 2008, dégradant le besoin en fonds de roulement de 1,5% du chiffre d'affaires

Au 30 septembre 2008, les lignes de découvert et de factoring accordées s'élèvent à 23,5 M€ et sont utilisées à hauteur de 10,1 M€, soit un disponible de 13,7 M€. Ces lignes sont renouvelées annuellement. À cette même date, la trésorerie disponible est de 13,3 M€ (cf actif du bilan).

L'analyse du risque de liquidité du groupe doit également intégrer les événements décrits dans la note 11 - Événements survenus après la clôture de l'exercice et impact sur le risque de liquidité du groupe.

7.3.6. Risque de matière première

Compte tenu de la nature de son activité, le groupe n'est pas exposé à un risque de matière première.

7.3.7. Risque sur actions

La société n'a pas pour politique de constituer un portefeuille d'actions. La trésorerie est placée sur des supports sans risque à court terme. Les actions propres détenues en portefeuille représentent une valeur nette de 11 K€. La société n'a pas de programme de rachat d'actions.

NOTE 8 - Engagements hors bilan

8.1. Engagements financiers donnés hors bilan

Cautions, garanties et autres engagements :

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Garanties de passifs	283	1 713
Garantie des engagements d'une filiale concernant des contrats d'extensions de services	1 000	1 000
Garanties en faveur d'organismes financiers	3 089	5 152
Total	**4 373**	**7 865**

En outre, le groupe ANOVO s'est porté caution ou a donné des garanties à des organismes financiers à hauteur de 47,7 M€ au 30 septembre 2008 (41,8 M€ au 30/09/2007), sommes figurant déjà en dettes financières au passif du bilan.
Le groupe s'est également porté caution et a donné des garanties ou signé des lettres de patronage à des organismes financiers à hauteur de 15,4 M€ (18,6 M€ au 30/09/2007), sommes figurant plus bas au titre des engagements de contrats de location.

Nantissement des titres :

Liste des sociétés dont les titres sont nantis en garantie de la dette restructurée :
- ANOVO Italia ;
- A Novo Comlink España ;
- ANOVO Nordic AB ;
- A Novo UK Ltd ;
- ANOVO Americas.

Liste des sociétés détenues par des holdings dont les titres sont nantis en garantie de la dette restructurée :
- A Novo Arce ;
- A Novo Norge ;
- Cedro Soluciones Totales.

Les valeurs mobilières de placement d'ANOVO font l'objet d'un nantissement à hauteur de 0,1 M€.

8.2. Autres engagements hors bilan

Le conseil d'administration du 1er décembre 2004 a autorisé le principe du versement d'indemnités de rupture en cas de révocation ou non renouvellement du mandat social à l'initiative de la société, dont le montant maximum est égal à deux fois le montant des rémunérations brutes (primes incluses) perçues au cours des 12 derniers mois précédant la fin du mandat. Conformément à la décision du Conseil d'administration du 5 décembre 2008, le versement des indemnités de rupture est désormais lié à des conditions de performance.

Le 29 septembre 2003, ANOVO a consenti un abandon de créances de 0,4 M€ avec clause de retour à meilleure fortune au profit de A Novo Portugal. Le retour à meilleure fortune d'ANOVO Portugal doit intervenir dans un délai de 5 années après le 30 septembre 2003 et est caractérisé par un flux de trésorerie d'exploitation équivalent à 5% du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de l'acquisition des 40% résiduels d'une filiale, une remise exceptionnelle de 1€ par matériel réparé par la filiale a été accordée au cédant ou à tout opérateur similaire du même pays présenté par le cédant, dans la limite de 0,5 M€.

En matière d'engagement de retraite des sites français, ANOVO a souhaité mettre en place le principe du corridor. Ainsi, la valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture est de 2,3 M€ diminuée de l'écart actuariel non comptabilisé de 0,1 M€.

La société A Novo Comlink España, filiale à 100% d'ANOVO, a signé les accords définitifs avec la Junta de Andalucia concernant la restructuration de son activité Assemblage de Malaga. Dans le cadre de ces accords, le groupe doit décaisser 6,4 M€ sur toute la période de préretraite PJP (Plan de Jubilación Parcial) jusqu'en 2018. Le système prévoit :
- Pour les 216 salariés concernés, une dispense de travail entre 55 ans et 60 ans (il est pendant cette période indemnisé par les divers régimes d'assistance ou d'assurance-chômage) et un retour au travail pour 245 heures / an entre 60 et 65 ans ;
- Un engagement d'embauche « en remplacement » chaque fois qu'un PJP entre dans sa 60ème année, soit environ 150 embauches d'ici à 2013).

ANOVO a pris l'engagement d'embaucher 30 personnes dans le cadre d'un accord spécifique d'ici l'été 2009. Une subvention de 33 K€ par personne embauchée sera enregistrée en compte de résultat au moment de l'embauche effective.

Dans le cadre de la reprise du site de Montauban, ANOVO s'est engagé à maintenir le niveau d'emploi global pendant une durée de trois ans.

8.3. Engagements de contrats de location

Les contrats de locations immobilières et mobilières détaillés ci-dessous sont des contrats de locations pures qui n'ont pas pour vocation à engager le groupe de façon permanente. C'est pourquoi, ils n'ont pas été retraités en crédit bail à l'actif et au passif du bilan.

Engagement locatif du groupe :

(en milliers d'euro)	09/2008	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Location immobilière	29 363	5 383	14 137	9 844
Location mobilière	3 163	1 394	1 769	
Total locations	**32 526**	**6 776**	**15 906**	**9 844**

8.4. Autres informations

A la connaissance du groupe ANOVO, la présentation des engagements hors bilan n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Le processus d'identification des engagements hors bilan a été mené par la direction juridique du groupe. Elle s'est rapprochée de chacune des filiales afin de recenser l'exhaustivité des engagements. La direction juridique a élaboré un questionnaire détaillé afin de garantir la cohérence des informations. Chaque direction générale de filiale s'est engagée sur l'exhaustivité et la pertinence des informations ainsi remontées.

Pour la maison mère, la direction juridique du groupe assure un suivi centralisé de tous les engagements. Ces engagements sont ensuite chiffrés et corroborés avec les informations détenues par la direction financière.

NOTE 9 - Informations sectorielles

9.1. Compte de résultat, investissements et total actif

Répartition des composantes du résultat opérationnel par Domaines d'Activité Stratégiques au 30 septembre 2008 :

(en milliers d'euros)	Telco	Accès	Multimédia	Non affecté	Total
Chiffre d'affaires	166 207	124 653	58 808		349 668
Marge brute	23 745	17 427	3 145		44 316
Résultat opérationnel avant résultat sur cession de participation et dépréciation des écarts d'acquisition (*)	7 029	5 648	(4 271)	3 040	11 447
Résultat opérationnel	7 029	1 841	(8 178)	3 040	3 733
Investissements	(4 124)	(1 541)	(447)	(1 983)	(8 094)
(*) : dont On-Site France		*(3 143)*	*(1 804)*		

Période comparative retraitée au 30 septembre 2007 :

(en milliers d'euros)	Telco	Accès	Multimédia	Non affecté	Total
Chiffre d'affaires	140 504	115 319	43 506		299 329
Marge brute	20 933	22 143	2 092		45 168
Résultat opérationnel avant résultat sur cession de participation et dépréciation des écarts d'acquisition	4 998	9 906	(2 797)	(1 832)	10 275
Résultat opérationnel	6 533	9 906	(2 797)	(1 832)	11 810
Investissements	(4 474)	(3 056)	(2 483)	(1 078)	(11 091)

Répartition des composantes du résultat opérationnel par secteurs géographiques au 30 septembre 2008 :

(en milliers d'euros)	UK	France	Italie	Espagne	Nordic	Amérique	Total
Chiffre d'affaires	106 174	122 464	27 808	29 530	53 872	9 821	349 669
Marge brute	10 407	19 698	3 983	2 492	6 101	1 635	44 316
Résultat opérationnel avant résultat sur cession de participation et dépréciation des écarts d'acquisition	(938)	14 386	295	(3 588)	875	417	11 447
Résultat opérationnel	(5 825)	14 386	295	(3 588)	(1 952)	417	3 733
Investissements	(1 468)	(4 742)	(151)	(1 004)	(318)	(411)	(8 094)
Total actif	55 213	87 124	26 624	17 358	34 567	8 767	229 653

Période comparative retraitée du résultat opérationnel par secteurs géographiques au 30 septembre 2007 :

30/0/9/2007							
(en milliers d'euros)	UK	France	Italie	Espagne	Nordic	Amérique	Total
Chiffre d'affaires	106 050	91 987	26 243	25 327	42 659	7 063	299 329
Marge brute	14 075	18 005	5 389	3 260	3 307	1 132	45 168
Résultat opérationnel avant résultat sur cession de participation et dépréciation des écarts d'acquisition	4 040	6 352	2 447	(1 090)	(1 618)	144	10 275
Résultat opérationnel	5 575	6 352	2 447	(1 090)	(1 618)	144	11 810
Investissements	(3 424)	(4 190)	(386)	(1 663)	(245)	(1 184)	(11 091)
Total actif	64 344	78 931	17 468	20 634	34 867	16 147	232 391

9.2. Bilan

Bilan au 30 septembre 2008 réparti par Domaines d'Activité Stratégiques :

(en milliers d'euros)	Telco	Accès	Multimédia	*Non core*	Non affecté	Total
Ecarts d'acquisition	21 011	24 193	8 696		0	53 900
Immobilisations incorporelles	1 775	295	329		2 482	4 881
Immobilisations corporelles	16 194	14 211	15 260		5 587	51 251
Actifs financiers	84	7	13		1 609	1 713
Impôts différés actifs	(303)	(194)	185		8 210	7 898
Participations dans les entreprises associées	209					209
Autres actifs non courants					77	77
Total des actifs non courants	**38 970**	**38 512**	**24 483**	**0**	**17 965**	**119 929**
Stocks	5 778	5 256	3 051		0	14 085
Clients	37 515	21 391	15 423		1 373	75 702
Autres actifs courants	840	1 094	1 511		3 165	6 611
Trésorerie et équivalents de trésorerie					13 327	13 327
Total des actifs courants	**44 133**	**27 741**	**19 985**	**0**	**17 865**	**109 724**
Provisions	93	636	1 290	1 839	3 620	7 478
Dettes financières - part à long terme					55 774	55 774
Impôts différés passifs	179				114	293
Autres passifs à long terme	22	43				65
Total des passifs non courants	**294**	**679**	**1 290**	**1 839**	**59 508**	**63 611**
Provisions - part courante	82	23	2 718	946	935	4 704
Concours bancaires et part des dettes financières à moins d'un an					27 807	27 807
Fournisseurs	23 535	16 704	9 147		5 015	54 401
Autres passifs courants	9 563	6 007	5 067		14 020	34 657
Total des passifs courants	**33 180**	**22 734**	**16 932**	**946**	**47 777**	**121 569**

Période comparative retraitée au 30 septembre 2007 bilan réparti par Domaines d'Activité Stratégiques :

(en milliers d'euros)	Telco	Accès	Multimédia	Non core	Non affecté	Total
Ecarts d'acquisition	25 636	25 755	12 642			64 033
Immobilisations incorporelles	2 179	519	614		2 386	5 698
Immobilisations corporelles	10 050	11 739	7 342		6 329	35 460
Actifs financiers	82	5	11		1 183	1 281
Impôts différés actifs	(302)	(194)	185		8 606	8 296
Participations dans les entreprises associées	224					224
Autres actifs non courants					1 695	1 695
Total des actifs non courants	**37 869**	**37 824**	**20 794**		**20 198**	**116 686**
Stocks	7 376	5 524	3 551		4	16 455
Clients	32 618	26 132	14 720	150	(317)	73 303
Autres actifs courants	488	988	1 164		6 295	8 936
Trésorerie et équivalents de trésorerie					13 653	13 653
Total des actifs courants	**40 483**	**32 644**	**19 435**	**150**	**19 634**	**112 346**
Provisions	192	480	812		5 467	6 951
Dettes financières - part à long terme					53 365	53 365
Impôts différés passifs	107				178	286
Autres passifs à long terme	13	146			60	219
Total des passifs non courants	**312**	**626**	**812**		**59 070**	**60 821**
Provisions - part courante	68	8	2 349		1 163	3 587
Fournisseurs	26 160	19 348	18 260	53	(14 405)	49 416
Autres passifs courants	7 258	5 128	4 459		10 011	26 856
Concours bancaires et part des dettes financières à moins d'un an					30 014	30 014
Total des passifs courants	**33 486**	**24 484**	**25 068**	**53**	**26 783**	**109 873**

NOTE 10 - Effectifs

Répartition des effectifs moyens équivalent temps plein par catégories de personnel :

	09/2008	09/2007
Cadres dirigeants (y c mandataires sociaux)	40	38
Autres cadres	206	222
Employés & Ouvriers	3 849	3 548
Intérimaires	1 552	1 412
Total Effectif	**5 647**	**5 220**

NOTE 11 - Événements survenus après la clôture de l'exercice et impact sur le risque de liquidité du groupe

Le poids du service de la dette, le contexte actuel de crise financière et de resserrement du crédit ont amené la direction générale à engager des négociations avec le pool bancaire afin de revoir les modalités de la dette restructurée pour sécuriser le financement de la croissance. Dans ce cadre, les créanciers de la dette restructurée ont accepté le principe du report de la prochaine annuité de la dette de février 2009 au 30 septembre 2009. Le respect de cette annuité est conditionné par le maintien du niveau des lignes de crédit court terme accordées, par le succès des négociations précédemment évoquées portant sur les produits dérivés et par la réalisation des prévisions d'exploitation sur 2008/2009 tant en termes de résultat que d'évolution du besoin en fonds de roulement ou de limitation des investissements.

Par ailleurs, suite à l'annonce à la communauté financière de ces négociations et dans un climat d'incertitude financière internationale, certains assureurs-crédit ont diminué, voire retiré, leur garantie conférée à leurs clients sur le compte ANOVO. En conséquence, le groupe a dû octroyer à certains de ses clients et fournisseurs des garanties ou adopter des mesures exceptionnelles visant à sécuriser le paiement de leurs factures. L'impact de ces mesures sur la trésorerie a été de 5 M€ sur octobre 2008, dégradant le besoin en fonds de roulement de 1,5% du chiffre d'affaires.

Dans ce contexte le groupe a signé, avec les banques créancières, un accord visant à réduire sa dette et à consolider son bilan.
L'ensemble de l'opération prévoit que :

- des créances, d'une valeur de 15 M€, soient acquises à un prix décoté au 19 décembre 2008 au plus tard par Genesis Partners, société en cours de constitution regroupant les principaux Managers du groupe avec le concours d'un investisseur privé,
- l'Assemblée Générale des actionnaires, prévue le 27 janvier 2009 sur seconde convocation, se prononce sur une augmentation de capital de 15 M€ réservée à Genesis Partners et réalisée par compensation de créances,
- le prix de souscription, déterminé sur la base de la moyenne du cours de l'action ANOVO à la clôture sur les 4 séances ayant précédé le Conseil d'Administration du 27 novembre 2008, soit 0,12€ par action nouvelle,
- la dette restructurée, ainsi réduite de plus d'un tiers, s'élèverait alors à 26,7 M€ et serait rééchelonnée (conditions inchangées soit Euribor 3 mois +200bp) sur 6 ans, avec une première échéance de 2 M€ en septembre 2009 puis de 4,5 M€, 5 M€, 5,5 M€, 6 M€ et 3,7 M€ de 2010 à 2014. Ce rééchelonnement a été accordé sous condition de la réussite de l'augmentation de capital présentée ci-dessus.
- de nouveaux covenants portant sur la nouvelle dette restructurée.

Si cette opération avait été réalisée au 30 septembre 2008, le ratio Dette financière nette / Capitaux Propres du groupe aurait été de 0,9, au lieu de 1,6 publié.

A l'issue de cette augmentation de capital, Genesis Partners détiendrait 47,8 % du capital d'ANOVO. En conséquence, l'opération est soumise à l'obtention préalable d'une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique d'achat par l'Autorité des Marchés Financiers.

Soucieux d'associer les actionnaires à cette opération, le Conseil d'Administration a également décidé de proposer à l'Assemblée Générale l'attribution gratuite de deux catégories de BSA à l'ensemble des actionnaires. Compte tenu des opérations de regroupement lancées le 29 décembre 2008,

- La possession de 5 actions non regroupées donnerait le droit à un BSA1 et à 2 BSA2
- La possession 1 action regroupée donnerait le droit à 4 BSA1 et 8 BSA2

Pendant un an, 20 BSA1 donnerait droit à souscrire à une action nouvelle à un prix d'exercice de 1,60€ (soit 0,08 € par BSA1) ;
Puis, pendant l'année suivante, 20 BSA2 donneraient droit à souscrire à action nouvelle à un prix d'exercice de 2,40€ (soit 0,12 € par BSA2).

En cas d'exercice de la totalité des BSA par les actionnaires, Genesis Partners détiendrait alors 36,4% du capital d'ANOVO.

Le prix de souscription de l'augmentation de capital réservée et les conditions d'exercice des BSA feront l'objet d'une attestation d'équité par le cabinet APLITEC, représenté par Monsieur Gérard Leplé, en qualité d'expert indépendant.

L'opération demeure par ailleurs soumise au visa de l'Autorité des Marchés Financiers sur un prospectus établi conformément à la réglementation applicable.

Par ailleurs, afin de réduire l'écart existant entre le cours actuel (0,11 €) et la valeur nominale de l'action (0,40 €), ces opérations devront être précédées d'une réduction de la valeur nominale de l'action à 0,05 €.

Enfin, les opérations de regroupement d'une nouvelle action pour 20 actions anciennes seront mises en œuvre le 29 Décembre 2008. Les conditions de l'augmentation de capital réservée et de l'attribution gratuite des BSA seront ajustées en conséquence.

En complément de ces opérations, le Conseil d'Administration a décidé la constitution d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise dédié pour offrir aux salariés de la Société la possibilité de participer au capital.

Pour conclure, cette opération proposée à l'Assemblée Générale du 27 janvier 2009 aurait l'avantage à la fois de sécuriser la trésorerie du groupe, de renforcer son bilan - en particulier vis à vis de ses principaux clients et fournisseurs - et de le doter d'un actionnaire de référence, associé au Management du groupe, désireux d'accompagner sa croissance rentable sur le long terme.

NOTE 12 - Rémunération des dirigeants

Pendant la durée de leur fonction sur l'exercice, les membres du Conseil d'administration et du Comex groupe ont perçu une rémunération brute de 2 463 K€ de la part de la société, décomposée comme suit :

Avantages à court terme des membres du Conseil d'Administration	947,1 K€
Avantages à court terme des autres membres du Comex	1.249,1 K€
Avantages postérieurs à l'emploi	0,0 K€
Avantages à long terme	0,0 K€
Indemnités de fin de contrat de travail	0,0 K€
Charges relatives aux stocks options	266,8 K€

La société n'a pas d'engagement en matière de pension et retraite envers ses organes d'administration. Seule une assurance perte d'emploi a été souscrite.
Aucun crédit ou avance n'a été accordé aux dirigeants.

NOTE 13 - Informations sur les parties liées

Néant.

ANOVO

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2008

MAUPARD FIDUCIAIRE

ERNST & YOUNG Audit

Anovo
(Anciennement A Novo)

Exercice clos le 30 septembre 2008

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

MAUPARD FIDUCIAIRE
18, rue Jean-Mermoz
75008 Paris
S.A. au capital de € 350.050

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Anovo
(Anciennement A Novo)

Exercice clos le 30 septembre 2008

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Anovo relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 4.1 de l'annexe qui expose les hypothèses retenues par la direction dans le cadre de la réalisation des tests de dépréciation des écarts d'acquisition ainsi que la sensibilité du test à la réalisation de ces hypothèses ;

- la note 2.2 de l'annexe qui expose la modification apportée dans la présentation du compte de résultat consolidé du groupe ;

- la note 11 de l'annexe qui expose les événements survenus après la clôture de l'exercice et leur incidence sur la réduction du risque de liquidité du groupe.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Ecarts d'acquisition

Votre société procède à des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans les notes 2.7.1, 2.7.4 et 4.1 de l'annexe et constate, le cas échéant, une dépréciation. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés utilisées et à revoir les calculs effectués par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Changement de méthode

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la correcte application du changement de méthode comptable mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 2 janvier 2009

Les Commissaires aux Comptes

MAUPARD FIDUCIAIRE	ERNST & YOUNG Audit
Dominique Bonnet	Ahy Antola

ANOVO

COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2008

COMPTES SOCIAUX

ANOVO
30 septembre 2008

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE : 54 613 393,20 €
SIEGE SOCIAL : 16 rue joseph Cugnot BP 90217
60002 BEAUVAIS CEDEX

RCS BEAUVAIS : 341 125 540

COMPTE DE RESULTAT AU 30 SEPTEMBRE 2008

(en K€)		Notes	09/2008	09/2007
Ventes de marchandises			3 125	2 767
Production vendue de biens				
Production vendue de services			120 466	90 458
Chiffre d'affaires		*13*	**123 591**	**93 225**
Production stockée			(117)	126
Production immobilisée			97	187
Subventions d'exploitation			206	150
Reprises de provisions et amortissements, transferts de charges		*14*	5 275	3 336
Autres produits		*14*	9 588	1 382
Total des produits d'exploitation	**I**		**138 640**	**98 406**
Achats de marchandises et variations de stocks			543	344
Achats de matières premières			17 322	15 279
Variation de stocks de matières premières			390	(144)
Autres achats et charges externes			49 358	31 323
Impôts et taxes			3 298	2 701
Salaires et traitements			34 436	27 007
Charges sociales			14 771	11 421
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 846	2 366
Dotations aux provisions sur immobilisations			104	
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 653	1 084
Dotations aux provisions pour risques et charges			456	278
Autres charges		*14*	3 083	1 785
Total des charges d'exploitation	**II**		**129 260**	**93 444**
Résultat d'exploitation	**(I-II)**	*15*	**9 380**	**4 962**
Produits financiers	**III**		**10 733**	**1 404**
Charges financières	**IV**		**24 905**	**9 131**
Résultat financier	**(III-IV)**	*16*	**(14 172)**	**(7 727)**
Résultat courant avant impôt	**(I-II+III-IV)**		**(4 792)**	**(2 765)**
Produits exceptionnels	**V**		**807**	**895**
Charges exceptionnelles	**VI**		**2 019**	**903**
Résultat exceptionnel	**(V-VI)**	*17*	**(1 212)**	**(8)**
Participation des salariés	**VII**		1 102	541
Impôt sur les bénéfices	**VIII**	*18*		
Résultat net	**(I-II+III-IV+V-VI-VII-VIII)**		**(7 106)**	**(3 314)**

BILAN ACTIF AU 30 SEPTEMBRE 2008

(en milliers d'euros)		Notes	sept-08			sept-07
			Brut	Amortissement & provision	Net	
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles		*3.1*	18 590	8 510	**10 080**	9 976
Immobilisations corporelles		*3.2*	19 258	10 877	**8 381**	9 789
Immobilisations financières		*3.4*	217 626	127 868	**89 758**	99 016
Total	**I**		**255 474**	**147 255**	**108 219**	**118 781**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks - Matières premières, approvisionnement			2 510	677	**1 833**	2 328
Stocks et encours - Produits intermédiaires et finis			756	203	**553**	1 068
Marchandises			18		**18**	21
Avances et acomptes versés			261		**261**	369
Créances d'exploitation		*5*	30 378	3 140	**27 238**	27 863
Autres créances		*5*	19 224		**19 224**	8 997
Valeurs mobilières de placement		*6*	3 664		**3 664**	974
Disponibilités		*6*	2 615		**2 615**	4 729
Charges constatées d'avance		*7*	609		**609**	455
Total	**II**		**60 035**	**4 020**	**56 015**	**46 804**
Ecart de conversion	**III**		3 400		**3 400**	1 885
Charges à répartir	**IV**	*7*	347		**347**	427
Total de l'actif	**(I à IV)**		**319 256**	**151 275**	**167 981**	**167 897**

BILAN PASSIF AU 30 SEPTEMBRE 2008

(en milliers d'euros)		Notes	sept-08	sept-07
Capital			**54 613**	68 267
Prime d'émission			**2 652**	84 226
Réserves			**4 479**	4 480
Report à nouveau				(91 913)
Résultat de l'exercice			**(7 106)**	(3 314)
Subventions d'investissement			**295**	143
Capitaux propres	**I**	*8*	**54 932**	**61 889**
Provisions pour risques			**7 301**	2 389
Provisions pour charges			**726**	255
Total	**II**	*9*	**8 027**	**2 644**
Emprunts obligataires convertibles			**858**	858
Dettes auprès d'établissements de crédit			**43 821**	62 623
Autres dettes financières diverses et dettes groupe			**14 059**	5 014
Avances et acomptes reçus				
Dettes fournisseurs			**23 045**	16 808
Dettes fiscales et sociales			**19 625**	13 093
Autres dettes			**675**	2 328
Produits constatés d'avance			**2 766**	2 054
Total	**III**	*10*	**104 849**	**102 778**
Ecart de conversion	**IV**		**172**	586
Total du passif	**(I à IV)**		**167 981**	**167 897**

Notes annexes aux comptes sociaux

	Notes préliminaires
Note 1	Faits marquants de la période
Note 2	Principes comptables et méthodes d'évaluation
Note 3	Actif immobilisé et amortissements
Note 4	Filiales et participations
Note 5	Etat des créances d'exploitation et autres créances
Note 6	Disponibilités et valeurs mobilières de placement
Note 7	Charges constatées d'avance et charges à répartir
Note 8	Capitaux propres et instruments dilutifs
Note 9	Provisions inscrites au bilan
Note 10	Etat des dettes
Note 11	Produits à recevoir et charges à payer
Note 12	Ecarts de conversion
Note 13	Ventilation du chiffre d'affaires
Note 14	Reprises de provisions et amortissements, transferts de charges
Note 15	Résultat d'exploitation
Note 16	Résultat financier
Note 17	Résultat exceptionnel
Note 18	Impôts sur les sociétés
Note 19	Engagements hors bilan
Note 20	Instruments de couverture
Note 21	Engagements de retraite
Note 22	Droit individuel à formation
Note 23	Effectif moyen
Note 24	Rémunération des organes de direction et d'administration
Note 25	Evènements survenus après la clôture
Note 26	Participation
Note 27	Analyse des risques

Toutes les données chiffrées sont exprimées en milliers d'euros.

NOTES PRELIMINAIRES

Les comptes annuels ont été établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général de 1999 et du règlement CRC 99-03.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

1. continuité de l'exploitation,
2. permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
3. indépendance des exercices.

Note 1 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les évènements suivants ont marqué l'exercice clos le 30 septembre 2008 :

1. Reprise début Juillet 2008 du site dédié aux activités de services de SAGEM MOBILES situé à MONTAUBAN assortie d'un contrat paneuropéen exclusif de 5 ans. Par cette reprise (180 salariés et des actifs d'exploitation), le groupe consolide une palette de savoir-faire dans les services à valeur ajoutée (hotline, gestion des pièces détachées, expertise produits et audit des centres de réparation) ;
2. Décision de CANAL+ en France de confier ses nouveaux produits numériques à un concurrent déclaré moins-disant dans le cadre d'un appel d'offre ;
3. Réorganisation des activités « On site » en France pour privilégier autant que possible le recours à la sous-traitance tout en maintenant la qualité de service requise par les clients ;
4. Décision d'arrêter les activités de la filiale implantée aux États-Unis, la montée en puissance de nouveaux contrats ne permettant pas un retour rapide à la rentabilité. Après plusieurs années de stabilisation, et suite au retrait de l'un des principaux clients locaux, l'activité était devenue lourdement déficitaire sur le premier semestre de l'exercice 2007/2008. L'impact au compte de résultat de l'exercice est de - 7,8 M€. L'impact en trésorerie de cette fermeture est de - 700 K€ ;
5. Effets des évolutions des courbes de taux sur les produits dérivés souscrits par la société sur les conseils inadaptés d'un établissement financier, avec un impact défavorable de 2,9 M€ sur le résultat de l'exercice consécutif à l'enregistrement des justes valeurs de ces produits dérivés, et un impact négatif sur la trésorerie de 1,6 M€, dont 1,3 d'appel de marge en garantie. Des négociations sont en cours avec la banque émettrice afin d'en limiter les conséquences sur les années à venir.

Note 2 - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 - Valeurs immobilisées

2.1.1 - Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions, licences et autres valeurs incorporelles immobilisées sont évalués à leur coût d'acquisition, hors frais d'installation.

Conformément à l'application du règlement CRC 2002-10, les logiciels sont amortis linéairement sur les durées de leur utilisation dans l'entreprise qui va de 1 à 11 ans. Ces durées sont appréciées à la clôture de chaque exercice afin de corriger les valeurs dépréciées.
Les développements logiciels réalisés dans le cadre des contrats clients (e-tracking), sont activés à leur coût d'acquisition dans la mesure où ils répondent aux critères d'activation du règlement sur les actifs. Ils sont amortis sur 5 ans.
Les fonds de commerce proviennent de l'acquisition de sociétés. Ils ne sont pas amortis. Le cas échéant une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur du fonds devient inférieure à la valeur d'usage. La valeur d'usage correspond à la valeur des avantages futurs attendus du fonds, tels qu'ils ont été déterminés lors de son acquisition et tels qu'ils ressortent des flux de trésorerie d'exploitation actualisés attendus sur la base des données prévisionnelles sur 4 ans.

2.1.2 - Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont enregistrés :
- soit à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires.
- soit à leur coût de production, hors intérêts des emprunts dédiés à cette production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant un mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation dans l'entreprise :

- Constructions :	entre 15 et 20 ans,
- Agencements et aménagements divers :	entre 4 et 10 ans,
- Matériels et outillages industriels :	entre 4 et 20 ans,
- Matériel de bureau et informatique, mobilier :	entre 3 et 10 ans,
- Matériel de transport :	entre 2 et 5 ans.

Ces durées sont appréciées à la clôture de chaque exercice.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charge au cours de l'exercice.

2.1.3 - Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés (dont actions propres) sont comptabilisés au coût historique, hors frais d'acquisition ou pour leur valeur d'apport.
A la fin de l'exercice, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine.

Dépréciation des titres de participation

La dépréciation des titres de participation et des créances Intra-Groupe (prêts, comptes courants et créances d'exploitation) fait l'objet d'une analyse commune.
Cette analyse est principalement fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie d'exploitation attendus sur la base des données prévisionnelles sur 4 ans réactualisées en septembre 2008.

La valeur d'utilité est déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (Discounted Cash Flows) selon les principes suivants :

1 - Les flux de trésorerie sont issus des prévisions d'exploitation préparées par le management local, revues par la direction générale et consolidées dans le budget du groupe, présenté au Conseil d'administration ;

2 - Le taux d'actualisation de 11% n'a pas évolué sur la période, la direction ayant considéré préférable de ne pas tenir compte des évolutions des taux d'intérêts liées aux effets de la crise financière internationale. Un taux d'actualisation unique a été retenu dans la mesure où les risques spécifiques à chaque UGT ont été pris en compte dans la détermination des flux de trésorerie ;

3 - La valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie futurs actualisés de la dernière période de prévision, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est de 2,1 %, en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère le groupe, ainsi qu'avec sa position concurrentielle

La valeur brute des titres de participation et des créances Intra-Groupe dans les comptes d'ANOVO S.A. est comparée aux flux de trésorerie attendus actualisés diminué des dettes financières éventuelles. Pour les sociétés holding de pays, le calcul a été effectué en comparant la valeur des titres et des créances sur la holding augmentée des créances éventuelles détenues directement sur les filiales avec la somme des flux de trésorerie actualisés de l'ensemble des filiales du pays. Le différentiel éventuel entre la valeur des titres et des créances intra-groupe et la valeur des flux de trésorerie actualisés fait l'objet d'une provision affectée en priorité aux titres.
Par ailleurs, la valeur nette des titres de participation est ensuite comparée à la valeur de l'entreprise déterminée comme la somme des immobilisations, du besoin en fonds de roulement et de l'écart d'acquisition issu des comptes consolidés. L'excédent éventuel fait l'objet d'une provision pour dépréciation des titres de participation.

2.2 – Stocks et en cours

Les stocks de matières premières sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
L'encours de réparation des appareils est valorisé au prix de revient moyen des dix derniers mois. Il comprend les consommations, les charges directes et indirectes de production ainsi que les amortissements des biens concourant à la production.
La dépréciation des stocks est calculée par rapport aux mouvements d'entrée-sortie pour chaque article sur une périodicité variant de 12 mois à 24 mois selon la famille d'activité. Tout article n'ayant pas été mouvementé au cours de la périodicité correspondante est provisionné à 100%.

2.3 - Créances et comptes rattachés

Créances hors groupe

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement éventuelles et identifiées susceptibles d'intervenir. Afin de couvrir le risque d'irrécouvrabilité sur les créances de faible montant, une méthode de provision statistique s'applique.

Créances intra groupe

La recouvrabilité des créances Intra Groupe fait l'objet d'une analyse commune à l'analyse d'utilité des titres de participation comme décrit en note 2.1.3. Les créances et dettes d'exploitation échues sur les filiales sont inscrites en « Groupe et Associés » et portent intérêts.

2.4 – Reconnaissance du revenu

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

- Les prestations de réparation et de maintenance sont comptabilisées quand le service est rendu.

- L'état d'avancement des prestations de service fait l'objet d'un examen à chaque arrêté de comptes :
  Les services rendus, non encore ou partiellement facturés sont évalués en fonction du prix de vente contractuel et de temps passés facturables. Ils sont enregistrés en chiffre d'affaires et figurent au bilan à la rubrique Factures à établir du poste clients
  Les prestations facturées mains non encore exécutées sont déduites du chiffre d'affaires facturé et sont portées au passif du bilan à la rubrique Produits constatés d'avance.

2.5 - Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition.
Les valeurs mobilières de placement font l'objet d'une dépréciation afin de tenir compte :
- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

2.6 - Charges à répartir

Les charges à répartir représentent le montant des frais et commissions engagés dans la mise en place de l'emprunt souscrit auprès de la Royal Bank of Scotland.

2.7 – Plans de souscription d'actions

Conformément aux principes comptables français, la charge correspondant à l'avantage accordé aux bénéficiaires des plans de souscription d'actions, à savoir la différence entre le prix d'exercice et la valeur de l'action à la date d'attribution, n'est pas comptabilisée.

2.8 - Engagements de retraite

Les indemnités légales de départ à la retraite relatives au personnel encore en activité, prévues par la convention collective de la métallurgie, ne sont pas comptabilisées et figurent en engagement hors bilan.
L'évaluation est actuarielle, conformément à la recommandation CNC d'avril 2003.

2.9 - Consolidation

ANOVO est la société consolidante du groupe ANOVO.

2.10 – Cotation

La société est cotée sur Euronext Paris de NYSE Euronext (compartiment C).

NOTES SUR LE BILAN

Note 3 - ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS

Note 3.1 - Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	09/2007	Acquisition	Diminution	09/2008
Logiciels	11 219	1 568	645	12 142
Fonds commercial	6 344	104		6 448
Autres immobilisations incorporelles	58		58	0
Total valeurs brutes	**17 621**	**1 672**	**703**	**18 590**

Amortissements & Provisions	09/2007	Dotation	Reprise	09/2008
Logiciels	7 587	1 302	483	8 406
Fonds commercial		104		104
Autres immobilisations incorporelles	58		58	0
Total amortissements	**7 645**	**1 406**	**541**	**8 510**
Valeurs nettes	**9 976**			**10 080**

1 - Les acquisitions d'immobilisations incorporelles, de l'exercice, sont principalement constituées de logiciels :

- Coûts de développement e-tracking ..... 975 K€.
- Extension de la licence du logiciel SAP ..... 400 K€

2 - Les fonds de commerce proviennent de l'acquisition de la société Fibrosud, puis de la fusion de ANOVO avec les sociétés A NOVO France et A NOVO Télécom Services, ainsi que de l'acquisition du fonds de commerce Multi Media Market sur l'exercice précédent.
Le mouvement de l'exercice concerne l'acquisition au cours de l'exercice du fonds de commerce du site de Montauban pour 104 K€.

3 - Les diminutions correspondent principalement à la mise au rebut de certains modules e -tracking pour 176K€ et divers logiciels métiers de la téléphonie pour 254K€ et diverses autres BU pour 175K€

Note 3.2 - Immobilisations corporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	09/2007	Acquisition	Diminution	09/2008
Terrains	476			476
Constructions et aménagements	4 253	66	39	4 280
Installations techniques	6 942	1 146	371	7 717
Autres immobilisations corporelles	9 013	381	2 762	6 632
Immobilisations en cours	854	177	878	153
Total valeurs brutes	**21 538**	**1 770**	**4 050**	**19 258**

Amortissements	09/2007	Dotation	Reprise	09/2008
Terrains				
Constructions et aménagements	1 042	179	22	1 199
Installations techniques	4 969	688	291	5 366
Autres immobilisations corporelles	5 739	677	2 104	4 312
Total amortissements	**11 750**	**1 544**	**2 417**	**10 877**
Valeurs nettes	**9 788**			**8 381**

1 - Les acquisitions d'immobilisations corporelles de l'exercice sont principalement constituées des éléments suivants :

Complément d'équipement lié à l'activité On Site ..... 274 K€
Mise en service de la chambre anechoïde
comptabilisée en immobilisation en cours l'exercice précédent pour : ..... 644 K€.
Matériel informatique et de production : 663K€ pour les sites de production et 126K€ pour le Corporate

Les principales immobilisations en cours concernent des aménagements de bâtiments pour environ 100K€.

2 - Les diminutions sont constituées par:
Une opération de lease back sur le matériel informatique et des mises au rebut

Note 3.3 - Informations en matière de crédit bail

3.3.1. Immobilier

ANOVO a contracté trois crédits baux à hauteur de 8 822 K€ se décomposant de la manière suivante :

- Bâtiments 1 et 4 à Beauvais à hauteur de 4 000 K€ le 7 novembre 2005
- Bâtiment 2 à Beauvais à hauteur de 2 134 K€ le 1er janvier 2000
- Les locaux de Angers à hauteur de 2 688 K€ le 26 juin 2006 avec effet rétroactif au 1er mars 2006.

Valeur à l'origine des constructions prises en crédit bail en milliers d'euros	**8 822**
Redevances versées au cours de l'exercice	836
Redevances versées au cours d'exercices antérieurs	2 335
Redevances restant à verser	8 161
Valeur résiduelle en fin de contrat	684

Dotation théorique aux amortissements de l'exercice	293
Dotation théorique aux amortissements des exercices antérieurs	1 318

Echéancier des redevances restant à verser en milliers d'euros:	**à 1 an**	**de 1 à 5 ans**	**> 5 ans**	**Total**
Redevances restant à verser	849	3 008	4 304	8 161

3.3.2. Mobilier

ANOVO a réalisé sur ces derniers exercices des opérations de crédit bail pour du matériel informatique et diverses installations de production, ainsi que des acquisitions en location financière de plus de 36 mois essentiellement pour les véhicules.

Détail des redevances restant à verser sur les opérations de crédit-bail ou assimilées, excluant les contrats de location ordinaires.

Echéancier des redevances restant à verser en milliers d'euros	**à 1 an**	**de 1 à 5 ans**	**> 5 ans**	**Total**
Matériel industriel et laboratoires	82	208	-	290
Installations et Agencements	3	6	-	9
Matériel de transport et manutention	771	685	-	1 456
Matériel de bureau, informatique et mobilier	784	1 029	-	1 814
Total	1 640	1 928	-	3 569

Note 3.4 - Immobilisations financières

Valeurs brutes	**09/2007**	**Acquisition**	**Diminution**	**09/2008**
Titres de participation	196 423	1	46	196 378
Actions propres	380			380
Créances rattachées à des participations	21 229	610	2 520	19 319
Dépôts et cautionnements versés	2 326	1 324	2 102	1 548
Total immobilisations financières	**220 358**	**1 935**	**4 668**	**217 625**

Amortissements / provisions	**09/2007**	**Dotation**	**Reprise**	**09/2008**
Titres de participation	112 566	13 869	7 276	119 159
Actions propres	370	7		377
Créances rattachées à des participations	8 406		75	8 331
Total provisions	**121 342**	**13 876**	**7 351**	**127 867**

Total valeurs nettes	**99 016**	**89 758**

Titres de participation

Les mouvements de l'exercice se décomposent de la manière suivante :

- ANOVO a constitué la SCI D'Artagnan à Montauban (1K€) pour détenir le bâtiment d'exploitation de Montauban,
- A NOVO Caraïbes a fait l'objet d'une liquidation (46K€) : activité en sommeil depuis plusieurs années

Une évaluation de la valeur des titres de participations et des créances groupe a été effectuée au 30 septembre 2008 en appliquant la méthodologie décrite dans la note 2.1.3. Cette évaluation a conduit la société à comptabiliser une provision nette de -259 K€ (provision complémentaire sur les titres de A NOVO Comlink pour - 2.297 K€, de ANOVO Sweden pour -3.929 K€ et de A NOVO ADS pour -1309 K€ ainsi qu'une reprise de provision sur les titres de ANOVO Italia pour + 7.230).

Une provision complémentaire sur A NOVO AMERICAS a été enregistrée pour 6 334 K€ sur l'exercice 2007/2008, pour ramener la valeur nette des titres à zéro, suite à la fermeture sous le régime du Chapter 7 de cette filiale.
A NOVO Caraïbes ayant été liquidée, la provision pour titre a été reprise.
Les titres des sociétés ANOVO ITALIA, A Novo Comlink Espana S.L., ANOVO NORDIC AB, A NOVO UK Ltd, A NOVO Americas ont été donnés en garanties des engagements relatifs aux paiements de la dette restructurée.

Les créances rattachées aux participations

Ces créances augmentent principalement au 30 septembre 2008 en faveur de COMLINK du fait du reclassement d'une créance précédemment accordée à hauteur de 559K€.
Les diminutions de ce poste s'expliquent par le remboursement de l'échéance annuelle du prêt d'A NOVO HOLDINGS (1,2 M€) et par des écarts de change : euro/dollar et euro/livre sterling .

Pour les filiales ANOVO NORDIC AB et A NOVO UK Ltd, les réalisations des périodes antérieures ont été inférieures aux projections passées, cependant, en raison des réorganisations opérées au cours des derniers exercices, la direction est confiante dans le retournement amorcé de ces activités et à ce titre n'a pas souhaité pondérer les business plans établis à horizon 4 ans pour ces filiales.

Actions propres

Le nombre d'actions propres s'élève à 20 717 au 30/09/2008. La valeur nette (3 K€) correspond au cours moyen du dernier mois de l'action de ANOVO (pour une valeur d'achat de 380 K€).

Dépôts et cautionnements versés :

Ce poste comprenait principalement un dépôt de 2 099 K€ en garantie du bail sur les bâtiments ANOVO Italia à Saronno . Ce dépôt a fait l'objet d'un remboursement intégral le 7 avril 2008.
Ce poste intègre aussi les cautions versées sur les locations de bureaux et véhicules à hauteur de 238 K€.
Un appel de marge de 1.3M€ a été versé à l'une des deux banques émettrices des produits dérivés.

Note 4 – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

4.1. Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation

(en milliers d'euro)	Pays	Acquisition par le groupe	Cession ou liquidation par le groupe	Quote part du capital détenu (en %)	Détention - Directe - Indirecte	Capital social	Capitaux propres totaux	Total bilan	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat d'exploitation	Résultat net comptable	Titres de participation (brut)	Titres de participation (net)
SCI LES CAILLOUX	France	oct.-00		100,00%	D	183	836	2 171		64	64	237	237
SCI ROBERT	France	oct.-00		100,00%	D	76	194	235				160	114
SCI D'ARTAGNAN	France	juil.-08		100,00%	D	1	60	2 206		59	59	1	1
ANOVO FAMILY	France	sept.-02		100,00%	D	8	7	7				7	7
CTAV	France	Janv.-89		11,13%	D	145	257	506	707	9	2	15	15
ANOVO ITALIA	Italie	déc.-98		100,00%	D	100	3 019	23 441	27 808	564	105	49720	11 335
CEDRO	Espagne	nov-98		100,00%	I				10 936	968	792		
COMLINK	Espagne	no-98		100,00%	D	4 057	15	13 950	14 886	-3 460	-3 925	17389	2 921
A NOVO ARCE	Espagne	Janv.-02		100,00%	I				3 708	66	41		
EUROTERMINAL	Espagne	nov-98		35,00%	D	300	597	3 672	9 731		-352	365	284
A NOVO HOLDINGS	Royaume Uni	oct 00		100,00%	D	29 404	18 452	31 256		3	-787	35200	35 200
A NOVO UK	Royaume Uni	juil.-00		100,00%	I				106 003	2 821	-515		
GE UK	Royaume Uni	oct.-99		100,00%	I								
AT-COM	Royaume Uni	oct.-00		100,00%	I								
RADIOPHONE	Royaume Uni	oct.-00		100,00%	I								
DIGICOM	Royaume Uni	oct.-01		100,00%	I								
A NOVO SERVICES SOLUTIONS	Irlande	juil.-01		100,00%	I				226	-67	227		
ANOVO NORDIC	Suède	déc.-99		100,00%	D	11	3 562	12 840	37 014	117	171	53232	22 361
A NOVO NORGE	Norvège	dec-99		100,00%	I				16 876	804	664		
A NOVO POLSKA	Pologne	déc-00		100,00%	D	177	270	3 574	5 237	78	1	552	552
A NOVO SERVITEC	Belgique	Nov-00		100,00%	D	2 300	2 392	3 291			144	2303	1 599
A NOVO LOGITEC	Belgique	nov-00		100,00%	I				3 766	-763	-785		
A NOVO SUISSE	Suisse	nov-00		100,00%	D	127	302	969	1 222	76	82	5339	
A NOVO INTERNATIONAL	Suisse	Mai 01		100,00%	D	951	682	737		-4	150	981	
A NOVO AMERICA DEL SUR	Panama	mars-01		87,86%	D	7	-866	2 100		-3	-109	17927	2 568
ICON	Panama	févr.-01		87,86%	I								
A NOVO ANDES	Chili	oct.-00		87,86%	I				6 073	315	53		
A NOVO PERU	Pérou	mars-01		87,86%	I				3 748	464	252		
A NOVO AMERICA	USA	avr.-02	mars-08	100,00%	D							12925	-
A NOVO GMBH	Allemagne	janv-07		100,00%	D	25	-84	24		-109	-109	25	25
ENGSTROM	Suède	mai-06		100,00%	I								

4.2. Transactions avec les filiales chez ANOVO

(en milliers d'euro)	Convention de management fees et de droit de propriété intellectuelle (1)	Produits d'exploitation (2)	Charges d'exploitation (2)	Produits - Charges financières (3)	Dividendes distribués sur la période	Immobilisations corporelles/incorporelles	Prêt accordé Emprunt souscrit Brut	Prêt Emprur f
A NOVO GMBH				3				
A NOVO ARCE	115							
ANOVO FAMILY								
A NOVO INTERNATIONAL				-50				
ANOVO ITALIA	837	342	-1 363	-640		1 141	-9 561	
ANOVO NORDIC	1 120	109		-75				
A NOVO NORGE	327	3	-165	-17				
A NOVO POLSKA	59	99	-6		21			
A NOVO SERVICES SOLUTIONS	1	5						
A NOVO SUISSE	27	238	-30					
A NOVO HOLDINGS				734			8 072	
A NOVO UK	3 426	401	-471	233				
A NOVO AMERICA DEL SUR	254			181			2 424	
CEDRO	352	4	-6	19				
A NOVO COMLINK	570	561	-25	37			560	
A NOVO ANDES								
CTAV 14					3			
A NOVO LOGITEC	186	279	-67	16				
A NOVO AMERICA	283	85		305			8 262	
SCI LES CAILLOUX			-325					
SCI ROBERT								
SCI D'ARTAGNAN			-81					
A NOVO SERVITEC				55				
A NOVO PERU								
EUROTERMINAL								
EASY REPAIR								
ICON								

(1) Services rendus par la maison mère : Dans le cadre de l'activité courante d'exploitation, la maison mère est amenée à effectuer pour les filiales des prestations liées au management du groupe (services juridique ingénierie). Ces prestations sous-traitées sont effectuées et facturées dans le cadre du contrat de 'Management fees' signé entre la maison mère et les filiales. Par ailleurs, la maison mère, qui est propriétaire des droi

(2) Services rendus entre les filiales: Dans le cadre de l'activité courante d'exploitation, les filiales sont amenées à sous traiter des prestations à d'autres filiales du groupe. Ces prestations sous-traitées sont effectué

(3) Avances en trésorerie accordées / reçues par la maison mère : Dans le cadre de l'activité courante, la maison mère est amenée à participer au financement de ses filiales (ou a contrario à centraliser les excéd reçoit) des facilités de trésorerie rémunérées au taux de Euribor 3 mois plus 300 points de base.

Coordonnées des filiales directes et indirectes

Nom de la société	Adresse du siège social	Code postal et ville	N° de Siren	Pays d'activité
ANOVO	16, rue Joseph Cugnot ZI de Bracheux	60 000 Beauvais	341125540	France
SCI Robert	16, rue Joseph Cugnot ZI de Bracheux	60 000 Beauvais	388163313	France
SCI Les Cailloux d'Annequin	16, rue Joseph Cugnot ZI de Bracheux	60 000 Beauvais	388163412	France
SCI D'Artagnan	16, rue Joseph Cugnot ZI de Bracheux	60 000 Beauvais	507694479	France
ANOVO Family	Route des Dolines Les Cardoulines B2	06560 Sophia Antipolis Valbonne	443580006	France
ANOVO Italia	Via Gonzaga n.7	20 123 Milano	12550080159	Italie
Cedro Soluciones Totales	Isla de la Palma, 32	San Sebastian de los Reyes 28 700 (Madrid)	B 824 791 97	Espagne
A Novo Comlink España, S.L.	Avenue Juan Lopez de Penalver	29 590 Campanillas (Malaga)	B 921 926 65	Espagne
A Novo Arce	Fargaires, 4-A	Cerdanyola des Valles 08 290 (Barcelona)	B 62714233	Espagne
Euroterminal Telecom	Botanica, 125 Pol.Ind.Gran Via Sur.	Hospitalet de Llobregat (Barcelona)	B 224213	Espagne
A Novo Suisse	5, rue des Draizes	2000 Neuchatel	02591/2000	Suisse
A Novo International	10, rue de Chésopelloz	1782 Belfaux	01525/2001	Suisse
A Novo Polska	Ul. Wolczynska 133	01-919 Warszawa	RHB 60570	Pologne
A Novo GmbH	Worringer Str. 30	50668 Köln	HRB 60466	Allemagne
A Novo Servitec	Rue de Familleureux, 2040 La louvière	7110 Houdeng-Goegnies	652.587	Belgique
A Novo Logitec	Rue de Familleureux, 2040 La louvière	7110 Houdeng-Goegnies	132.967	Belgique
A Novo GE Ltd	Unit 2, Leacroft Road Birchwood	Warrington WA3 6PJ	377 64 59	UK
A Novo UK Ltd	Technology Centre 5 Finlan Road Middleton	Manchester M24 2RW	359 11 24	UK
A Novo Telecommunications Ltd	75 Bilton Way Enfield	Middlessex EN3 7EP	295 33 72	UK
A Novo Radiophone Ltd	Pinetrees Business Park, Salhouse Road	Norwich NR7 9BD	167 33 94	UK
A Novo Digicom Ltd	Technology Centre 5 Finlan Road Middleton	Manchester M24 2RW	415 95 30	UK
A Novo Holding Ltd	Technology Centre 5 Finlan Road Middleton	Manchester M24 2RW	393 63 50	UK
A Novo Service Solution Ltd	Unit C7, Station Rd Business Park Clondalkin	Dublin 22	276653	Irlande
ANOVO Nordic AB	PO Box 53	S-681 22 Kristinehamn	556 547-8715	Suède
Engström Telecom AB	PO Box 53	S-681 22 Kristinehamn	556497-9218	Suède
A Novo Norge AS	Fetveien 1, Postboks 13	N-2027 Kjeller	977506751	Norvège
A Novo America del Sur	Plaza Bancomer Building 16 Floor, 50 Street	Panama City	387207-157854	Panama
A Novo Andes (ex Comtel)	Alfredo Barros Errazuriz 1968, piso 6	Santiago	6390-3076	Chili
A Novo Peru	Avenida Argentina 2400	Lima	11250532	Pérou
Icon Entreprise	Edificio ph Plaza 2000, piso 16, calle 50	Panama City	410230-301771	Chili
A Novo Americas (déconsolidée le 26 mars 2008)	222 Marketbridge Drive	Rigdeland, MS 39157	800310221	USA

Note 5 – ETAT DES CREANCES D'EXPLOITATION et AUTRES CREANCES

(en milliers d'euros)	09/2008			09/2007
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Clients	26 461		26 461	25 371
Clients Groupe	624		624	2 241
Clients douteux	3 294	3 141	154	251
Créances d'exploitation	**30 379**	**3 141**	**27 238**	**27 863**
Personnel	124		124	132
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			0	0
Etat & autres collectivités publiques	2 956		2 956	1 931
Groupe & associés	13 115		13 115	2 219
Débiteurs divers	3 029		3 029	4 715
Autres créances	**19 223**	**0**	**19 223**	**8 997**
Total	**49 602**	**3 141**	**46 461**	**36 860**

Le poste « Groupe & associés » (rémunéré à Euribor 3 mois + 300pb) a augmenté de 7,5M€ par l'effet des facturations de service aux filiales impayées, de 2,1M€ suite à l'achat du bâtiment de Montauban via la filiale SCI d'Artagnan et de 1,6M€ suite au transfert de trésorerie aux filiales espagnole et belge.

Le poste « débiteurs divers » comprend principalement le complément de prix sur la cession des titres de la société Prima pour 1 M€ (assorti de garanties accordées par l'acheteur à savoir une lettre de garantie de la société immobilière 18 Maggio SRL et une hypothèque de second rang sur un bien immobilier personnel de l'acquéreur à hauteur de 1,8 M€), et des avoirs à recevoir auprès de fournisseurs pour 428 K€.

L'échéancier des créances s'établit comme suit :

(en milliers d'euros)	Brut 09/2008	échéances		
		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Clients	26 461	26 461		
Clients Groupe	624	624		
Clients douteux	3 294	3 294		
Créances d'exploitation	**30 379**	**30 379**		
Personnel	124	124		
Etat & autres collectivités publiques	2 956	2 956		
Groupe & associés	13 114	1 084	12 030	
Débiteurs divers	3 029	3 029		
Autres créances	**19 223**	**7 193**	**12 030**	
Total	**49 602**	**37 572**	**12 030**	

« Groupe et associés » : En l'absence de terme de remboursement fixé dans les conventions de trésorerie intra-groupe, les échéances de ces créances ont été déterminées par référence aux engagements de remboursement pris par les filiales dans le cadre de leurs budgets d'exploitation 2008/2009.

Note 6 - DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Valeurs mobilières de placement	3 664	974
Disponibilités	2 615	4 729
Total	**6 279**	**5 703**

Au 30/09/2007 les valeurs mobilières de placement étaient toutes nanties. Au 30/09/2008 seules 119K€ de SICAV sont nanties.

Note 7 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE ET CHARGES A REPARTIR

Les charges constatées d'avance se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Loyers et entretiens	279	276
Honoraires & publications et com.	51	67
Assurances & sinistres	240	36
Frais bancaires	12	33
Impôts, taxes, et social	19	35
Divers	8	7
Total	**609**	**454**

Les produits constatés d'avance se décomposent de la façon suivante :

PCA	09/2008	09/2007
Plus value lease back	1 823	2 023
Prestation de service et autre	943	31
Total	**2 766**	**2 054**

Les produits constatés d'avance sont relatifs

- à une plus value sur le lease back de 2 bâtiments industriels à Beauvais. Ils sont repris au compte de résultat sur la durée du crédit bail (durée restant due 9 ans).
- à un différentiel d'exploitation concernant le site d'Angers.

Les charges à répartir sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	09/2007	Dotation	09/2008
Frais d'émission d'emprunt	428	(80)	348
Total	**428**	**(80)**	**348**

Les frais d'émission d'emprunt sont relatifs aux frais d'émission de l'emprunt RBS, qui ont été échelonnés sur le plan de remboursement de cet emprunt.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Note 8 - CAPITAUX PROPRES ET INSTRUMENTS DILUTIFS

8.1 CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Nombre de titres	Capital social	prime d'émission	Reserve Légale	Autres reserves	Report à nouveau	Résultat	Subvention d'investissement	Capitaux propres
Au 30/09/2006	**136 193 483**	**68 097**	**84 198**	**471**	**3 990**	**(91 907)**	**373**	**30**	**65 252**
Stock options exercés	340 000	170	28						198
Affectation du résultat 09/2006				19		354	(373)		0
Résultat 30/09/2007							(3 314)		(3 314)
Médailles du travail						(225)			(225)
Impact CRC- 2002-10						(135)			(135)
Subvention d'investissement								115	115
Quote-part de subvention virée au compte de résultat								(2)	(2)
Au 30/09/2007	**136 533 483**	**68 267**	**84 226**	**490**	**3 990**	**(91 913)**	**(3 314)**	**143**	**61 889**
Incorporation de la prime d'émission		81 573	(81 573)						0
Incorporation du report à nouveau		(95 227)				95 227			0
Affectation du Résultat 09/2007						(3 314)	3 314		0
Subvention d'investissement								177	177
Quote-part de subvention virée au compte de résultat								(25)	(25)
Résultat au 30/09/2008							(7 106)		(7 106)
Au 30/09/2008	**136 533 483**	**54 613**	**2 653**	**490**	**3 990**	**0**	**(7 106)**	**295**	**54 935**

Variation de l'exercice 2006-2007

1. Un complément d'amortissement sur les immobilisations corporelles a été comptabilisé sur l'exercice suite à une erreur dans l'application de la directive CRC 2002-10 au cours de l'exercice précédent.
2. Les médailles du travail ont été comptabilisées en dette au cours de l'exercice en contrepartie des capitaux propres car elles auraient dû l'être au cours de l'exercice précédent.
3. L'exercice de 340.000 stock options par des salariés à un prix unitaire de 0,58 euros génère une augmentation de capital de 170 K€ et une prime d'émission de 28 K€.

Variation de l'exercice 2007-2008

1. L'Assemblée Générale Mixte du 17 janvier 2008 a adopté
   - En troisième résolution : l'affectation du résultat de l'exercice clos au 30/09/2007 en report à nouveau
   - En huitième résolution : l'augmentation du capital social par incorporation de la prime d'émission et augmentation de la valeur nominale de l'action de 0.50€ à 1.10€
   - En neuvième résolution : réduction du capital par imputation du Report à nouveau débiteur et abaissement de la valeur nominale des actions : de 1.10€ à 0.40€

8.2. INSTRUMENTS DILUTIFS

8.2.1. Stock Options

Plan N°	Directoire ou Conseil d'Administration du	Options de souscription d'actions initialement émises	Option de souscription d'actions restant à souscrire à l'ouverture	Prix de souscription	Maturité par tiers chaque année	Date d'échéance	Options annulées sur la période / corrections	Actions souscrites sur la période	Bénéficiaires	Options exerçables au 30 septembre 2008	Options non matures au 30 septembre 2008
	27-mars-03	2 960 000	1 760 000	0,58 €	27-mars-05 27-mars-06 27-mars-07	27-mars-09 (*)	(710 000)		Mandataires sociaux	610 000	
									Premiers attributaires	220 000	
									Autres	220 000	
	30-oct.-03	2 820 000	2 103 333	0,72 €	30-oct-05 30-oct-06 30-oct-07	30-oct-09 (*)	(165 000)		Mandataires sociaux	550 000	
									Premiers attributaires	350 000	
									Autres	1 038 333	
	19-juil.-04	3 345 000	2 350 000	0,93 €	19-juil-06 19-juil-07 19-juil-08	19-juil-2011	(160 000)		Mandataires sociaux	750 000	
									Premiers attributaires	605 000	
									Autres	835 000	
	24-juin-05	2 985 000	2 240 000	1,06 €	24-juin-07 24-juin-08 24-juin-09	24-juin-2012	(175 000)		Mandataires sociaux	533 333	266 667
									Premiers attributaires	616 667	308 333
									Autres	226 667	113 333
	30-déc.-05	1 946 348	1 559 761	0,92 €	30-dec-07 30-dec-08 30-dec-09	30-dec-2012			Mandataires sociaux	241 505	483 010
									Premiers attributaires	278 415	556 831
									Autres		
									Mandataires sociaux	**2 684 838**	**749 677**
	TOTAL	14 056 348	10 013 094				(1 210 000)	**0**	**Premiers attributaires**	**2 070 082**	**865 164**
									Autres	**2 320 000**	**113 333**
									TOTAL	**7 074 920**	**1 728 174**

8.2.2 Emprunt obligataire (Océanes)

Au 30 septembre 2008, il reste 4 249 obligations représentant une dette de 858 K€ et dont l'échéance est en octobre 2012.

Note 9 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

(en milliers d'euros)	09/2007	Dotation	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	09/2008
Provisions pour litiges	258	211	59	51	359
Provisions pour garanties	88	11		0	99
Provisions pour garanties US		490			490
Provision pour juste valeur des produits dérivés		2 857			2 857
Provision pour risque divers		95	8		87
Provisions pour pertes de change	1 893	2 533	1 017	0	3 409
Provision sur litiges suite à l'acquisition de sociétés	150		0	150	0
Provisions pour Risques	**2 389**	**6 197**	**1 084**	**201**	**7 301**
Provision pour pensions,retraites & médailles du travail	230	94	28	0	296
Provision pour charge d'exploitation		105			105
Provision pour impôts		300			300
Provisions pour comblement de passif de filiales en liquidation	25				25
Provisions pour Charges	**255**	**499**	**28**	**0**	**726**
Provision pour risques et charges	**2 644**	**6 696**	**1 112**	**201**	**8 027**

- Les provisions pour litiges ont été constatées suite à des licenciements. Ces montants correspondent aux sommes estimées pour les litiges en cours ou aux sommes versées après la clôture de l'exercice pour les litiges soldés. Certains litiges prud'homaux ne sont pas provisionnés car le management estime que les demandes ne sont pas légitimes et que les décaissements qui pourraient en résulter seraient non matériels.
- La provision sur litige suite à une acquisition passée de 150 K€ a été reprise sur l'exercice.
- La provision pour garanties concerne A NOVO Americas pour 490K€ et pour garantie de passif 25K€ pour A NOVO Caraïbes qui a été liquidée au 30/09/2008.
- La provision pour juste valeur des produits dérivés concerne des produits qui ne sont pas assimilables à des couvertures (cf. engagement hors bilan)
- La provision relative aux médailles du travail au 30 septembre 2008 est de 297K€. Elle correspond à une prime d'un mois de salaire à 25 ans d'ancienneté dans l'entreprise et à une prime de 300€ à 30 ans d'ancienneté dans l'entreprise.

Note 10 - ETAT DES DETTES

(en milliers d'euros)	09/2008	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	dont entreprises liées	09/2007
Emprunts obligataires convertibles (1)	858		858			858
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	43 821	10 198	33 623			62 623
Emprunts et dettes financières Groupe & Associés (3)	14 039		14 039		14 039	4 995
Emprunts et dettes financières diverses (autres)	20	20				20
Total Emprunts & Dettes Financières	**58 738**	**10 218**	**48 520**		**14 039**	**68 496**
Fournisseurs et comptes rattachés	22 375	22 375			4 927	16 808
Personnel	6 945	6 945				4 309
Organismes sociaux	6 019	6 019				4 513
Etat & autres collectivités publiques	6 689	6 689				4 271
Autres dettes	675	675				2 327
TOTAL DES AUTRES DETTES	**42 703**	**42 703**			**4 927**	**32 228**
Total	**101 441**	**52 921**	**48 520**		**18 966**	**100 724**

1 - L'emprunt obligataire de 858K€ est à échéance en octobre 2012 et porte intérêts à 1%. Il reste à ce jour 4 249 Océanes en circulation.

2 – Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

La dette financière restructurée d'un montant de 41,7 M€ est remboursable en échéance annuelle jusque février 2013.
Le solde de la dette financière se répartit entre des emprunts à moyen terme pour 854 K€, des intérêts courus pour 542 K€, un découvert de 16 K€ et du factoring pour 741 K€.

Les emprunts et la dette financière sont en Euros et à taux variable. Seuls l'emprunt obligataire et l'emprunt auprès du Crédit Agricole sont à taux fixe (1 442 K€).

L'échéancier de la dette restructurée prévoit un remboursement en une seule échéance annuelle au cours du premier semestre. Fin janvier 2008, le remboursement a été assuré d'une part par la trésorerie générée par l'exploitation sur les quatre premiers mois, et d'autre part par des éléments non récurrents provenant du programme de cession d'actifs non stratégiques (règlement de la Junta, encaissement Prima cf. note 5) et restitution du dépôt de 2,4 M€ sur l'immeuble de Saronno, (cf. note 3.4) suite à l'acquisition prévue par le groupe de cet immeuble en janvier 2008 à travers un contrat de crédit-bail. La combinaison de ces deux sources de financement a permis de faire face au remboursement de la dette restructurée dans le respect de la continuité d'exploitation. L'échéance de janvier 2009 a été reportée à fin septembre 2009.

3 – Groupe & Associés :

Il s'agit d'une dette vis à vis de notre filiale ANOVO Italie pour 9 561 K€ et de divers comptes courants créditeurs.

Note 11 - PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Produits à recevoir		
Créances clients et comptes rattachés	3 995	4 427
Autres créances	428	619
Total produits à recevoir	**4 423**	**5 046**
Charges à payer		
Intérêts courus sur emprunts	542	606
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 288	7 156
Dettes fiscales et sociales	10 406	6 600
Autres Dettes	675	233
Total charges à payer	**22 911**	**14 595**

Les produits à recevoir sont composés de factures clients à émettre (4 M€) et de rabais à obtenir auprès des fournisseurs pour 0,4 M€

Les charges à payer sont constituées par des intérêts courus sur emprunts à hauteur de 0,5 M€, de factures non parvenues pour 11.3 M€ et de dettes fiscales et sociales pour 10.5 M€

Note 12 - ECARTS DE CONVERSION

Les écarts de conversion actifs s'élèvent, au 30 septembre 2008, à 3 400 K€ et constituent une perte de change latente. Celle-ci est provisionnée pour le même montant.
Les écarts de conversion passif s'élèvent à 172 K€, et constituent un gain de change latent.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 13 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Par activités

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Mobility	48 596	36 755
Access	53 847	39 956
Display	11 628	9 008
Refacturations aux filiales	9 520	7 506
Total	**123 591**	**93 225**

Les facturations aux filiales correspondent, pour l'essentiel, aux managements fees et aux refacturations de droit de propriété intellectuelle.

Par zone géographique

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
France	114 902	85 982
UK	3 781	2 826
Italie	1 166	950
Espagne	1 589	1 259
Nordic	1 531	1 229
Amériques	622	979
Total	**123 591**	**93 225**

Note 14 REPRISES DE PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES, AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

En 2008, les reprises de provisions concernent les stocks pour 848K€ (782 K€ en 2007), les créances clients et comptes courants pour 2 100 K€, dont 1160K€ pour A NOVO Caraïbes (525 K€ en 2007) et les provisions pour coûts sociaux pour 138K€ (354 K€ en 2007).
Les autres produits concernent les reprises d'activité effectuées sur l'exercice
Les transferts de charges s'élèvent, en 2008, à 2 189K€ (1 675 K€ en 2007). Ils concernent des charges liées au personnel à hauteur de 1 397K€, les sinistres pour 401K€, les frais de réparations payés pour le compte de clients pour 381K€.
Les autres charges concernent principalement des pertes sur créances irrécouvrables sur la filiale A Novo Caraïbes pour 1,2 M€ (précédemment provisionnées) et liées à des défaillances de clients pour 0,9M€ ainsi que des coûts liés à des licenciements pour 0,7 M€

Note 15 - RESULTAT D'EXPLOITATION

Outre les opérations d'exploitation dégagées par l'activité réalisée par ANOVO, le résultat d'exploitation est impacté par l'effet des dotations et reprises aux provisions sur créances clients et comptes courants sur les filiales. La décomposition se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Résultat d'exploitation avant dotations et reprises aux provisions des créances sur filiales	10 142	4 963
Impact des dotations et reprises aux provisions des créances sur filiales	762	
Résultat d'exploitation	**9 380**	**4 963**

Note 16 - RESULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Produits financiers	1 906	1 187
Produits sur cession de VMP	71	54
Charges d'intérêts financiers	(4 921)	(4 163)
Charges / produits financiers	**(2 944)**	**(2 922)**
Gains de change	389	163
Perte de change	(449)	(141)
Résultat de change	**(60)**	**22**
Reprises de provisions	8 367	
Dotations aux provisions	(19 536)	(4 827)
Dotations / reprises sur provisions	**(11 169)**	**(4 827)**
Résultat financier	**(14 173)**	**(7 727)**

- Les produits financiers sont principalement constitués des intérêts sur comptes courants pour 0,6 M€, et des intérêts sur prêts pour 1,3 M€ soit au total 1,9 M€ (1,2 M€ au 30 septembre 2007)
- Les charges d'intérêts concernent pour l'essentiel les emprunts pour 3,3 M€, les comptes courants débiteurs pour 0,8 M€ et les opérations de financement pour 0,8 M€ soit au total 4,9 M€ (4,2M€ au 30 septembre 2007).
- Les dotations aux provisions concernent des provisions sur titres de participations (A NOVO Americas pour 6,3 M€, ANOVO Nordic pour 3,9 M€, A NOVO ADS pour 1,3 M€ et ANOVO Comlink pour 2,3 M€), des provisions pour perte de change pour 2,5 M€ et une provision pour juste valeur des produits dérivés pour 2,9 M€.
- Les reprises de provision concernent les reprises pour perte de change pour 1 M€ et la reprise de provisions sur titres d'ANOVO Italia pour 7,3 M€.

Note 17 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Charges exceptionnelles diverses	90	28
Charges Exceptionnelles sur opérations de gestion	**90**	**28**
Sorties d'immobilisations incorporelles & corporelles	903	21
Sorties d'immobilisations financières	46	
Charges Exceptionnelles sur opérations en capital	**949**	**21**
Dotations exceptionnelles aux provisions	**980**	**100**
Charges exceptionnelles	**2 019**	**149**
Produits exceptionnels divers	**1**	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	**1**	**0**
Produit de cessions d'actifs	500	13
Produit des subventions	26	2
Produits exceptionnels sur opérations en capital	**526**	**15**
Reprises exceptionnelles aux provisions	**280**	**125**
Produits exceptionnels	**806**	**140**
Total Résultat Exceptionnel	**(1 213)**	**(9)**

(1) Les sorties d'immobilisations se justifient par des mises au rebut pour 0.4M€ et la mise en place d'un lease back sur du matériel informatique pour 0.5M€, traduit également pour le même montant dans les produits de cession d'actif
(2) La dotation exceptionnelle concerne principalement la provision pour garantie donné par ANOVO au profit d'établissement de leasing de sa filaile A NOVO Americas fermée sur l'exercice.

Note 18 - IMPOT SUR LES SOCIETES

(en milliers d'euros)	Résultat Courant	Résultat exceptionnel	Participation Salariés	Impôt Sociétés	30/09/2008
Résultat comptable	(4 792)	(1 212)	(1 102)		(7 106)
Réintégrations	18 169		1 102		19 271
Déductions	(11 717)		(541)		(12 258)
Résultat Fiscal	**1 660**	**(1 212)**	**(541)**	**0**	**(98)**

Au 1er octobre 2008, la société bénéficie de déficits fiscaux reportables à hauteur de :

- Moins values long terme pour 95,7 M€
- Déficits ordinaires indéfiniment reportables 26,9 M€.

Les différences temporaires affectant le résultat fiscal se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
A - Accroissement de la dette future d'impôts		
Amortissements dérogatoires		
Subvention d'investissement	295	2
Charges à répartir	347	
Ecarts de conversion actif net de provision	3 399	
Base totale	**4 041**	**2**
Accroissement de la dette future d'impôts	**1 347**	**1**
B - Allègement de la dette future d'impôts		
Charges non déductibles temporaires		
- Plus value sur VMP	-1	-11
- Participation des salariés N	1 102	541
- Organic N	177	112
- Effort construction N	145	117
Ecart de conversion passif	172	586
Base totale	**1 596**	**1 345**
Allègement de la dette future d'impôts	**532**	**448**

Note 19 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

19.1 Engagements financiers donnés hors bilan

Cautions, garanties et autres engagements :

(en milliers d'euros)	09/2008	09/2007
Garanties de passifs	283	1 713
Caution en faveur de bailleur	104	353
Garanties en faveur d'organismes financiers	23 591	6 319
Garanties en faveur de bailleur	6 453	7 750
Garanties en faveur d'autres organismes		217
Garantie des engagements pris par une filiale concernant des contrats d'extensions de services	1 000	1 000
Lettre de confort		409
Lettre de patronage		4 110
Total	**31 431**	**21 871**

En outre, le Groupe ANOVO s'est porté caution ou a donné des garanties à des organismes financiers à hauteur de 23,9 M€ au 30 septembre 2008 (29 M€ au 30 septembre 2007), sommes figurant déjà en dettes financières au passif du bilan.

Nantissement des titres :

- Liste des sociétés dont les titres sont nantis en garantie de la dette restructurée : ANOVO Italia, A NOVO Comlink, ANOVO Nordic AB, A NOVO UK Ltd, ANOVO Americas.
- Liste des sociétés détenues par des holdings dont les titres sont nantis en garantie de la dette restructurée : A NOVO Arce, A NOVO Norge, Cedro

19.2 Autres engagements hors bilan

Le conseil d'administration du 1er décembre 2004 a autorisé le principe du versement d'indemnités de rupture en cas de révocation ou non renouvellement du mandat social à l'initiative de la société, dont le montant maximum est égal à deux fois le montant des rémunérations brutes (primes incluses) perçues au cours des

12 derniers mois précédant la fin du mandat. Conformément à la décision du Conseil d'administration du 5 décembre 2008, le versement des indemnités de rupture est désormais lié à des conditions de performance.

Le 29 septembre 2003, ANOVO SA a consenti un abandon de créances de 0,4 M€ avec clause de retour à meilleure fortune au profit de A Novo Portugal. Le retour à meilleure fortune d'ANOVO Portugal doit intervenir dans un délai de 5 années après le 30 septembre 2003 et est caractérisé par un flux de trésorerie d'exploitation équivalent à 5% du chiffre d'affaires.

En matière d'engagement de retraite des sites français, ANOVO a souhaité mettre en place le principe du corridor. Ainsi, la valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture est de 2,3 M€ diminuée de l'écart actuariel non comptabilisé de 0,1 M€.

ANOVO a pris l'engagement d'embaucher 30 personnes dans le cadre d'un accord spécifique d'ici l'été 2009. Une subvention de 33 K€ par personne embauchée sera enregistrée en compte de résultat au moment de l'embauche effective.

Dans le cadre de la reprise du site de Montauban, ANOVO s'est engagé à maintenir le niveau d'emploi global pendant une durée de trente six mois.

19.3 Engagements de contrats de location

Les contrats de locations immobilières et mobilières détaillés ci-dessous sont des contrats de locations pures qui n'ont pas pour vocation à engager la société de façon permanente.

Engagement locatif d'ANOVO est le suivant :

(en milliers d'euros)	30/09/2008	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Locations immobilières	1721	771	950	
Locations mobilières	1335	732	603	
Total des locations	3056	1503	1553	0

Note 20 - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'engagement hors bilan relatif aux indemnités de départs à la retraite au 30 septembre 2008 est de 2.286 K€. Cet engagement comprend les indemnités légales et conventionnelles de départ à la retraite dues aux salariés conformément à la recommandation 03-R-01 du Conseil National de la Comptabilité du 1er avril 2003. Le taux plein de charges sociales a été retenu en fonction d'une hypothèse de départ volontaire de tous les salariés.
Les hypothèses de calcul de l'indemnité de départ en retraite en France sont les suivantes :

- Le traitement des données comprend :
  - ⇨ l'annualisation des salaires,
  - ⇨ la prise en compte des seuls Contrat à Durée Indéterminée (en excluant les dirigeants),
  - ⇨ l'hypothèse de l'âge du premier emploi (23 ans pour les cadres, 21 ans pour les employés, techniciens agents de maîtrise, et 18 ans pour les ouvriers),
  - ⇨ la date de retraite calculée selon les modalités établies par la loi Fillon,
  - ⇨ la prise en compte des dernières tables de mortalité de l'INSEE publiées en septembre 2006.
- La table de sortie est construite à partir des observations des sorties des deux dernières années, et affinée en déterminant une courbe de taux de sortie décroissante selon l'âge. Les taux de rotation moyens retenus sont de 4,98% ;
- Le profil de carrière est homogène entre les différents sites et l'augmentation annuelle des salaires est comprise entre 0,5 et 1,5% en fonction des catégories d'employés à laquelle s'ajoute une hypothèse d'inflation de 2% par an ;
- Les taux d'actualisation retenus sont ceux édités par l'institut des actuaires pour le 30/09/2008 (courbe de taux 0 coupon).

Note 21 – ENGAGEMENTS EN MATIERE DE DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION

Dans le cadre du droit individuel à la formation, le nombre d'heures acquises par les salariés s'élève, au 30 septembre 2008, à 95 heures par personne ayant un contrat à durée indéterminée, soit un total de 116 100 heures. Au 30 septembre 2008, 248.50 heures de DIF ont été utilisées et 816 heures sont en attente.

Note 22 - EFFECTIF MOYEN

Catégories	09/2008	09/2007
Dirigeants	10	7
Cadres	118	64
Employés & Ouvriers	1 111	1 027
Intérimaires	459	281
Total effectif	**1 698**	**1 379**

Note 23 REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Pendant la durée de leur fonction sur l'exercice, les membres du Conseil d'administration ont perçu une rémunération brute de 947,1 K€ et les autres membres du Comex ont perçu une rémunération brute de 979,9 K€ de la part de la société.

La société n'a pas d'engagement en matière de pension et retraite envers ses organes d'administration. Seule une assurance perte d'emploi a été souscrite.
Aucun crédit ou avance n'a été accordé aux dirigeants.

Note 24 EVENEMENTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET IMPACT SUR LE RISQUE DE LIQUIDITE DE LA SOCIETE

Le poids du service de la dette, le contexte actuel de crise financière et de resserrement du crédit ont amené la direction générale à engager des négociations avec le pool bancaire afin de revoir les modalités de la dette restructurée pour sécuriser le financement de la croissance. Dans ce cadre, les créanciers de la dette restructurée ont accepté le principe du report de la prochaine annuité de la dette de février 2009 au 30 septembre 2009. Le respect de cette annuité est conditionné par le maintien du niveau des lignes de crédit court terme accordées, par le succès des négociations précédemment évoquées portant sur les produits dérivés et par la réalisation des prévisions d'exploitation sur 2008/2009 tant en termes de résultat que d'évolution du besoin en fonds de roulement ou de limitation des investissements.

Par ailleurs, suite à l'annonce à la communauté financière de ces négociations et dans un climat d'incertitude financière internationale, certains assureurs-crédit ont diminué, voire retiré, leur garantie conférée à leurs clients sur le compte ANOVO. En conséquence, le groupe a dû octroyer à certains de ses clients et fournisseurs des garanties ou adopter des mesures exceptionnelles visant à sécuriser le paiement de leurs factures. L'impact de ces mesures sur la trésorerie a été de 5 M€ sur octobre 2008, dégradant le besoin en fonds de roulement du groupe..

Dans ce contexte le groupe a signé, avec les banques créancières, un accord visant à réduire sa dette et à consolider son bilan.
L'ensemble de l'opération prévoit que :

- des créances, d'une valeur de 15 M€, soient acquises au 19 décembre 2008 au plus tard par Genesis Partners, société en cours de constitution regroupant les principaux Managers du Groupe avec le concours d'un investisseur privé,
- l'Assemblée Générale des actionnaires, prévue le 27 janvier 2009 sur seconde convocation, se prononce sur une augmentation de capital de 15 M€ réservée à Genesis Partners et réalisée par compensation de créances,
- le prix de souscription, déterminé sur la base de la moyenne du cours de l'action ANOVO à la clôture sur les 4 séances ayant précédé le Conseil d'Administration du 27 novembre 2008, soit 0,12€ par action nouvelle,
- la dette restructurée, ainsi réduite de plus d'un tiers, s'élèverait alors à 26,7 M€ et serait rééchelonnée (conditions inchangées soit Euribor 3 mois +200bp) sur 6 ans, avec une première échéance de 2 M€ en septembre 2009 puis de 4,5 M€, 5 M€, 5,5 M€, 6 M€ et 3,7 M€ de 2010 à 2014. Ce rééchelonnement a été accordé sous condition de la réussite de l'augmentation de capital présentée ci-dessus.
- de nouveaux covenants portant sur la nouvelle dette restructurée.

A l'issue de cette augmentation de capital, Genesis Partners détiendrait 47,8 % du capital d'ANOVO. En conséquence, l'opération est soumise à l'obtention préalable d'une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique d'achat par l'Autorité des Marchés Financiers.

Soucieux d'associer les actionnaires à cette opération, le Conseil d'Administration a également décidé de proposer à l'Assemblée Générale l'attribution gratuite de deux catégories de BSA à l'ensemble des actionnaires.

Compte tenu des opérations de regroupement lancées le 29 décembre 2008,

- La possession de 5 actions non regroupées donnerait le droit à un BSA1 et à 2 BSA2
- La possession 1 action regroupée donnerait le droit à 4 BSA1 et 8 BSA2

Pendant un an, 20 BSA1 donnerait droit à souscrire à une action nouvelle à un prix d'exercice de 1,60€ (soit 0,08 € par BSA1) ;
Puis, pendant l'année suivante, 20 BSA2 donneraient droit à souscrire à action nouvelle à un prix d'exercice de 2,40€ (soit 0,12 € par BSA2).

En cas d'exercice de la totalité des BSA par les actionnaires, Genesis Partners détiendrait alors 36,4% du capital d'ANOVO.

Le prix de souscription de l'augmentation de capital réservée et les conditions d'exercice des BSA feront l'objet d'une attestation d'équité par le cabinet APLITEC, représenté par Monsieur Gérard Leplé, en qualité d'expert indépendant.

L'opération demeure par ailleurs soumise au visa de l'Autorité des Marchés Financiers sur un prospectus établi conformément à la réglementation applicable.

Par ailleurs, afin de réduire l'écart existant entre le cours actuel (0,11 €) et la valeur nominale de l'action (0,40 €), ces opérations devront être précédées d'une réduction de la valeur nominale de l'action à 0,05 €.

Enfin, les opérations de regroupement d'une nouvelle action pour 20 actions anciennes seront mises en œuvre le 29 Décembre 2008. Les conditions de l'augmentation de capital réservée et de l'attribution gratuite des BSA seront ajustées en conséquence.

En complément de ces opérations, le Conseil d'Administration a décidé la constitution d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise dédié pour offrir aux salariés de la Société la possibilité de participer au capital.

Pour conclure, cette opération proposée à l'Assemblée Générale du 27 janvier 2009 aurait l'avantage à la fois de sécuriser la trésorerie du Groupe, de renforcer son bilan - en particulier vis à vis de ses principaux clients et fournisseurs - et de le doter d'un actionnaire de référence, associé au Management du Groupe, désireux d'accompagner sa croissance rentable sur le long terme.

Note 25 - PARTICIPATION

La réserve spéciale de participation découle d'un accord avec les salariés signé en date du 1er juillet 2005, elle est constituée sur la base de 9% du bénéfice net comptable à la différence du taux de réserves de participation prévue par la Loi. Ce bénéfice s'entend avant impôts sur les sociétés et participation des salariés et uniquement des sites opérationnels, ce qui exclut tout impact des frais liés au groupe.

NOTE 26 – ANALYSE DES RISQUES

26.1 Risques juridiques

Les principaux contentieux en cours ont été provisionnés à hauteur du risque évalué par la société. Conformément aux recommandations de l'AMF, la méthode globale de provisionnement est la suivante :

- Les litiges provisionnés sont ceux faisant l'objet d'une procédure contentieuse, c'est-à-dire portés devant une juridiction ou un tribunal arbitral.
- Le montant de la provision correspond au risque analysé au cas par cas en fonction du risque maximum, ce risque maximum étant évalué après consultation des conseils internes et externes de la société en tenant compte du fondement juridique de la réclamation, du caractère réaliste des montants réclamés et plus généralement du contexte de la réclamation. Le montant de la provisionne correspond donc pas nécessairement aux demandes de la partie adverse.

  Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe, à l'exception des réclamations ou risques de réclamations suivants non ou partiellement provisionnés :

- Réclamation de plusieurs actionnaires minoritaires d'une filiale portant sur la mise en œuvre d'un accord que la société conteste; cette réclamation après analyse avec les conseils de la société est apparue infondée ; à ce jour aucune procédure n'a été initiée;
- Réclamation des créanciers obligataires portant sur le remboursement de l'emprunt obligataire ainsi que des dommages intérêts ; les fondements évoqués par les obligataires pour une telle réclamation paraissent à la société totalement injustifiés ; à ce jour aucune procédure judiciaire n'a été initiée ;
- Mise en jeu de la garantie d'actif et de passif conférée dans le cadre de la cession d'une filiale, considérée comme infondée par la société ;
- Contestation de la part d'ANOVO relative aux conditions de conclusion de contrats de swap de taux d'intérêts conclus avec une banque ;
- Réclamations d'anciens salariés relatives aux conditions de rupture du contrat de travail.
- Risque d'exercice par le bailleur d'une filiale étrangère d'une garantie consenti à son profit pas intégralement fondé; à ce jour aucune procédure n'a été initiée ;
- Litige qualité avec un prestataire dont le contentieux est ouvert mais la société, après consultation de ses conseils, estime que compte tenu des éléments du dossier, cette procédure ne représente pas un risque significatif sur la situation financière.

26.2 Risques financiers

26.2.1.Forte sensibilité aux positions des organismes d'assurance crédit

Le Groupe exerce ses activités auprès de clients et en faisant appel à des fournisseurs qui garantissent la solvabilité financière de leur prestataire ou clients auprès d'organismes d'assurance-crédit. Toute diminution ou a fortiori suppression des encours ANOVO accordés par ces organismes à leurs clients, qu'ils soient clients ou fournisseurs d'ANOVO, peut engendrer l'interruption brutale des prestations concernées ou la réclamation par les clients ou fournisseurs du groupe de mesures exceptionnelles et immédiates, fort coûteuses à mettre en œuvre visant à compenser cette diminution ou suppression de la couverture consentie par les assureurs-crédits. La crise financière de l'automne 2008 a contribué a une approche très rigoureuse du risque par les assureurs-crédits sur le compte ANOVO.

26.2.2. Risques de taux

Au 30 septembre 2008, la dette à taux variable hors produits dérivés (2,9 M€) se décompose comme suit :

Dette restructurée	41,7 M€
Autres dettes bancaires	0,6 M€
Dettes de location-financement	3,8 M€
Découverts bancaires et lignes de factoring	1,0 M€
Total	**46,1 M€**

Au 30 septembre 2008, la société bénéficie d'une couverture à hauteur de 56,5 M€(dont 9M€ de factoring).
La juste valeur de ces produits dérivés est communiquée chaque fin de trimestre par les banques émettrices, pour leurs produits respectifs. Au 30 septembre 2008, elle a été estimée par un cabinet indépendant.

La juste valeur de ces produits dérivés représente une perte de 5 M€ au 30 septembre 2008. Parmi elle 2,9 M€ correspondant à des produits inefficaces et ont donc été comptabilisé dans les compte de l'exercice.

Les principales caractéristiques des produits dérivés sont présentées ci-dessous. Elles ont été mises en œuvre en deux temps :

- D'abord, la souscription auprès des banques A et B d'instruments dérivés pour couvrir la totalité de la dette restructurée, une partie des emprunts à taux variables rattachés aux contrats de crédit-bail et les lignes de factoring à concurrence de 9 M€ ;
- Puis, suite à une défaillance dans le système de contrôle interne couplée à des conseils inappropriés prodigués par la banque A, la souscription auprès d'elle d'instruments en partie spéculatifs pour optimiser les couvertures existantes avec la banque B. Les conséquences financières de ces contrats ont été intégrées dans les comptes conformément à IFRS 7.

SYNTHESE DES COUVERTURES DE TAUX EXISTANTES au 30 septembre 2008

Banque	Elément couvert	Montant initial	Montant amorti	Taux reçu	du	au	Caractéristiques de la couverture (Taux payé)	Tx effectif	Tx payé maxi
Banque A	Dette restructurée	25 814 786	21 428 572	Euribor 3 mois	02/08/2007	02/02/2013	Min (Eur 3M *, 4.11%) + 2.39% si CMS Eur 10 ans - CMS Eur 2 ans < 0%	6.50%	6.50%
Banque A	Factoring	9 000 000	9 000 000	Euribor 3 mois	02/01/2008	02/07/2008	Min (Eur 3M *, 4.13%)	4.13 %	4.13 %
Banque A	Factoring	9 000 000	9 000 000	Euribor 3 mois	02/07/2008	02/07/2013	Min (Eur 3M *, 4.13%) + coupon coupon = 3,40% - X(i) avec X(1) = 3.40% x (n/N) et X(i)=X(i-1) x (n/N) n=nombre de jours du trimestre où : CMSEur10ans - CMSEur2ans > 0% et CMSEur30ans - CMSEur10ans > 0% N= nombre de jours exact sur la période	7.4191 %	7.53 %
Banque B	Dette restructurée	25 062 487	20 843 739	Euribor 3 mois	02/08/2007	02/02/2013	Swap taux fixe à 5.85%	5.85 %	5.85 %
Banque B	Crédit bail	5 481 695	5 237 308	Euribor 3 mois	02/07/2007	02/01/2013	Swap taux fixe à 5.85%	5.85 %	5.85 %
		65 358 968	**56 509 619**						

* constaté en début de période

OPTIMISATION DES COUVERTURES DE TAUX EXISTANTES au 30 septembre 2008

Banque	Elément couvert	Montant initial	Montant amorti	Taux payé	du	au	Caractéristiques de l'optimisation des couvertures (Taux reçu)	Tx reçu effectif	Tx payé maxi
Banque A	Dette restructurée	25 062 487	20 843 739	Euribor 3 mois - 0.15%	02/02/2008	02/05/2008	5.85% x n(1) / N(1)	5.85 %	non capé
Banque A	Dette restructurée	25 062 487	20 843 739	Euribor 3 mois - 0.15%	02/05/2008	02/02/2013	Taux précédent x n(i) / N(i) n(i) =nombre de jours du ième trimestre où : CMSEur10ans - CMSEur2ans >= 0% et CMSEur10ans compris dans l'intervalle 3.25%-5.00% du 02-02-08 au 02-02-09 3.50%-5.00% du 02-02-09 au 02-02-13 N(i)=nombre de jours du ième trimestre	0.3383 %	non capé
		(optimisation de la couverture avec la banque B)							
Banque A	Crédit bail	5 481 695	5 237 308	Euribor 3 mois - 0.15%	02/04/2008	02/07/2008	5.85% x n(1) / N(1)	5.85 %	non capé
Banque A	Crédit bail	5 481 696	5 237 308	Euribor 3 mois - 0.15%	02/07/2008	02/01/2013	Taux précédent x n(i) / N(i) n(i)=nombre de jours du ième trimestre où : CMSEur10ans - CMSEur2ans >= 0% et CMSEur10ans compris dans l'intervalle 3.25%-5.00% du 02-04-08 au 02-04-09 3.50%-5.00% du 02-04-09 au 02-01-13 N(i)=nombre de jours du ième trimestre	0.1202 %	non capé
		(optimisation de la couverture avec la banque B)							
		30 544 182	**26 081 047**						

Suite à l'inversion de la courbe des taux CMS, ANOVO est maintenant contraint de verser à la banque A des appels de marge, pour garantir le paiement des échéances trimestrielles futures. Au 30 septembre 2008, ces appels de marge s'élèvent à 1,3 M€ et sont comptabilisés dans le poste « Dépôts & cautionnements ». Ils portent intérêt à taux variable au profit d'ANOVO. Le montant de ces appels de marge est revu trimestriellement.
Les Swap de taux signés avec la banque B sont considérés comme étant des instruments éligibles aux opérations de couverture puis traités en part efficace et non efficace. Les instruments signés avec la banque A ne sont pas considérés comme des opérations de couvertures.

26.2.3. Risques de crédit

La société est exposée au risque de crédit principalement sur les créances clients, ainsi que sur les autres actifs financiers courants et non courants ou en cours de cession. Les éléments de garantie associés sont décrits dans les points correspondants de l'annexe.

26.2.4. Risques de liquidité

La dette financière restructurée est remboursable annuellement, jusqu'en février 2013. Seule la prochaine annuité de février 2009 a été reportée à septembre 2009 dans le cadre d'un accord avec les créanciers (voir Note 24 - Evénements survenus après la clôture de l'exercice et impact sur le risque de liquidité du groupe).

Enfin, le groupe est tenu au respect de ratios prudentiels (covenants) suivants vis-à-vis de la Royal Bank of Scotland (RBS) :

- Les covenants sont calculés sur une période de 12 mois se terminant à la date de calcul (clôture annuelle ou semestrielle) conformément au contrat d'emprunt restructuré le 26 février 2003 ;
- Trois ratios doivent être respectés chaque trimestre :
  - ⇨ La dette nette consolidée (excluant la dette obligataire ainsi que la dette restructurée) doit être inférieure à 50 M€ ;
  - ⇨ Le ratio EBITDA consolidé (résultat d'exploitation avant dotation et reprise sur amortissements et provisions) / Frais financiers nets consolidés doit être égal ou supérieur à 3,5 (avec une tolérance ponctuelle à 3,25 au 30 septembre 2008) ;
  - ⇨ Le ratio dette nette consolidée (excluant la dette obligataire ainsi que la dette restructurée) / EBITDA consolidé (à périodicité retraitée) doit être inférieur ou égal à 2.
- L'investissement annuel en immobilisations corporelles doit être inférieur ou égal à 17 M€ ;
- La société doit spécifiquement notifier tout litige engageant le groupe pour un montant égal ou supérieur à 3 M€ ou tout redressement fiscal d'un montant égal ou supérieur à 2,3 M€ ;
- Tout changement de contrôle, direct ou indirect, du groupe au sens de l'article L 233.3 du Code de Commerce doit être soumis à accord préalable de la majorité des prêteurs ;

Le non respect de ces covenants entraîne la possibilité pour le prêteur d'accélérer le remboursement de son concours. Au 30 septembre 2008, les ratios calculés relatifs à Royal Bank of Scotland (RBS) ne remettent pas en cause l'échéancier de la dette.

Au 30 septembre 2008, les lignes de découvert et de factoring accordées s'élèvent à 8,4 M€ et sont utilisées à hauteur de 0,8 M€. Ces lignes sont renouvelées annuellement. À cette même date, la trésorerie disponible d'ANOVO SA est de 6,3 M€ (cf. actif du bilan).

L'analyse du risque de liquidité doit également intégrer les événements décrits dans la note 24 - Événements survenus après la clôture de l'exercice et impact sur le risque de liquidité

26.2.5. Risques sur actions

La société n'a pas pour politique de constituer un portefeuille d'actions. La trésorerie est placée sur des supports sans risque à court terme.
Les actions propres détenues en portefeuille représentent une valeur nette de 3 K€. La société n'a pas de programme de rachat d'actions.

Aucun événement majeur n'est intervenu depuis la clôture des comptes qui pourrait modifier l'appréciation de la Société sur ces risques.

26.2.6. Risque de change

La société exerce une activité récurrente de services offrant des prestations réalisées localement par les filiales de ANOVO SA, donc dans la même devise que la devise de règlement. Ainsi, le Groupe n'est pas exposé au risque de change au travers de ses opérations commerciales directes.
Seules les transactions internes exposent le Groupe aux fluctuations de change. L'apurement régulier par règlement des créances et dette entre les diverses sociétés du Groupe permet de limiter d'exposition du Groupe aux fluctuations des devises.

ANOVO

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2008

MAUPARD FIDUCIAIRE

ERNST & YOUNG Audit

Anovo
(Anciennement A Novo)

Exercice clos le 30 septembre 2008

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

MAUPARD FIDUCIAIRE
18, rue Jean-Mermoz
75008 Paris
S.A. au capital de € 350.050

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Anovo
(Anciennement A Novo)

Exercice clos le 30 septembre 2008

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Anovo, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 24 de l'annexe qui expose les événements survenus après la clôture de l'exercice et leur incidence sur la réduction du risque de liquidité de votre société.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 2.1.3, 2.3 et 3.4 de l'annexe exposent les conditions dans lesquelles votre société peut être amenée à constituer des provisions pour dépréciation des titres de participation et des créances intragroupe lorsque leur valeur comptable est supérieure aux flux de trésorerie attendus actualisés. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues par votre société, nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses retenues pour l'élaboration des données prévisionnelles utilisées, à revoir les calculs effectués par votre société et à nous assurer du caractère raisonnable de ces estimations.

- La note 2.1.1 sur les immobilisations incorporelles expose les règles de comptabilisation de provisions pour dépréciation des fonds de commerce lorsque la valeur du fonds devient inférieure à la valeur d'usage. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues par votre société, nos travaux ont consisté à s'assurer du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'élaboration des données prévisionnelles, à revoir les calculs effectués par votre société et à vérifier l'évaluation des fonds de commerce qui en résulte.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,

- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 2 janvier 2009

Les Commissaires aux Comptes

MAUPARD FIDUCIAIRE	ERNST & YOUNG Audit
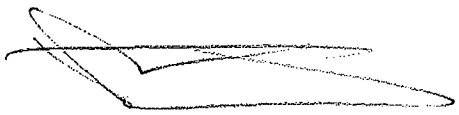	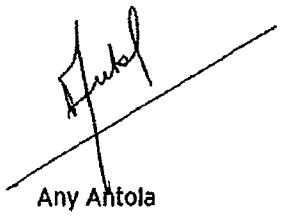
Dominique Bonnet	Any Antola